



IMPORTANT

Les renseignements sur les horaires des cours et des services, le calendrier universitaire, les frais ainsi que les mises à jour de l'annuaire sont disponibles dans le site WEB de l'École. www.hec.ca/programmes/msc/

Le contenu de cet annuaire, à jour le 1^{er} mai, est sujet à changement sans préavis.

Pour tout renseignement, s'adresser au :

Bureau du registraire
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7

Téléphone : 514 340-6151 (renseignements généraux)
514 340-6136 (direction administrative du programme)
514 340-6173 (rendez-vous avec une agente-conseil)

Télécopie : 514 340-6411

Courriel : msc@hec.ca

Site Web : www.hec.ca

INFORMATION

En vue de simplifier la lecture, on conviendra que, dans cet annuaire, le terme « étudiant » désigne « étudiant et étudiante », de même que le terme « candidat » désigne « candidat et candidate », et ainsi de suite.

Ouverture de l'École

Il est très rare que l'École soit dans l'obligation de fermer ses portes. Lorsque se présente une situation d'urgence, comme par exemple une tempête de neige, nous conseillons à l'étudiant de syntoniser les principales stations radiophoniques ou Le Canal Nouvelles TVA (LCN) ou de communiquer avec nous au 514 340-6000.

Dépôt légal

Table des matières

Le programme de M. Sc.	5
Objectifs du programme	5
Philosophie du programme	5
Options offertes	5
Les professeurs et les professeures de HEC Montréal	6
Le programme de propédeutique	10
Cours complémentaires de méthodologie	10
Contenu des options	11
Option affaires internationales	11
Option comptabilité	12
Option économie appliquée	13
Option économie financière appliquée	14
Option finance	15
Option gestion des opérations et de la production	16
Option gestion des ressources humaines	17
Option ingénierie financière	18
Option intelligence d'affaires	19
Option logistique	20
Option management	21
Option marketing	22
Option technologies de l'information	23
Politique de la qualité de la communication	24
Responsables	24
Objectif	24
Maîtrise du français	24
Maîtrise de l'anglais	25
Maîtrise de l'espagnol	25
Liste des cours et des séminaires	26
Description des cours et des séminaires	28
Description des cours de propédeutique	28
Description des cours et des séminaires	28
Cours d'appoint de français	37
Cours d'anglais des affaires	38
Cours de stratégies de lecture en anglais	38
Cours d'espagnol des affaires	38
Règlements	39
1. Définitions	39
2. Catégories d'étudiants	40
3. Admission	40

4. Reconnaissance d'acquis	41
5. Langue des études	41
6. Scolarité	42
7. Inscription	42
8. Modification de l'inscription	43
9. Évaluation	44
10. Examens	45
11. Résultats	46
12. Plagiat et fraude	46
13. Conditions de poursuite, promotion, exclusion	47
14. Réadmission	48
15. Grade, diplôme, certificat et attestation	48
16. Frais de scolarité	48
17. Carte d'étudiant	48
18. Standards informatiques, <i>HEC en ligne</i> , courrier électronique et réseau	48
19. Droit à l'accès et à la rectification des renseignements personnels	49
20. Changement au fichier social de l'étudiant	49
21. Règles et marches à suivre	49

Le programme d'études de maîtrise ès sciences de la gestion

Objectifs du programme

Le programme de maîtrise ès sciences de la gestion s'adresse aux bacheliers en administration des affaires ou aux diplômés de premier cycle ayant une formation équivalente qui désirent se spécialiser dans un domaine particulier de la gestion et acquérir une compétence distinctive dans l'application des techniques d'analyse scientifique à des problèmes spécifiques de gestion. Il vise donc essentiellement à former des spécialistes dans l'une des fonctions ou disciplines propres à la gestion.

Les entreprises et les administrations publiques recherchent de plus en plus des conseillers et des gestionnaires spécialisés soit dans l'une ou l'autre des facettes de la gestion, soit dans l'analyse économique, soit encore dans le développement des organisations. Cette demande accrue de spécialistes traduit la complexité croissante des organisations et des problèmes à résoudre et reflète l'élargissement et l'approfondissement des champs de savoir en gestion.

Le candidat à la maîtrise ès sciences de la gestion apprend à produire et à utiliser l'information nécessaire à l'élaboration de politiques, de stratégies ainsi qu'à la prise de décision. Il se prépare ainsi à une carrière de conseiller, d'analyste, de chercheur ou de gestionnaire spécialisé.

Philosophie du programme

Le programme admet une certaine souplesse dans le choix de cours de l'étudiant et permet ainsi à chacun de se spécialiser selon ses intérêts propres. Le mémoire est aussi une occasion unique pour l'étudiant soit de développer une compétence particulière dans un domaine plus spécifique de son champ de spécialisation, soit au contraire d'introduire dans son travail une perspective plus large, au moyen, par exemple, de considérations sectorielles.

Les étudiants inscrits au programme de maîtrise ès sciences de la gestion ont donc des préoccupations professionnelles et des intérêts de recherche très divers. Ils ont toutefois en commun la possession d'une solide formation générale en administration et un intérêt marqué pour l'analyse rigoureuse des problèmes de gestion.

Virtuose

Tous les étudiants de la M. Sc. seront présumés posséder un ordinateur portable configuré selon les normes de l'École. Il sera possible que dans certains cours, les examens permettent ou exigent un portable, ou que le portable soit utilisé durant les séances de cours. Pour l'option technologies de l'information, l'utilisation du portable est obligatoire.

Options offertes

L'étudiant admis au programme de maîtrise ès sciences de la gestion a le choix entre treize options dont les structures et les objectifs sont décrits dans les pages qui suivent :

- affaires internationales
- comptabilité
- économie appliquée
- économie financière appliquée
- finance
- gestion des opérations et de la production
- gestion des ressources humaines
- ingénierie financière
- intelligence d'affaires
- logistique
- management
- marketing
- technologies de l'information

Direction du programme

François Bellavance, directeur

Lise Cloutier-Delage, secrétaire administrative

Julie Bilodeau, analyste, bourses et programmes d'études

Secrétariat du programme

(bureau RJ 111, tél. 514 340-6136)

Francine Blais, directrice administrative

Marie Deshaies, agente-conseil principale

Sophie Dumouchel, agente-conseil

Louise Guay, agente-conseil

Louise Painchaud, agente-conseil

Chantal Drolet, agente aux activités

Les professeurs de HEC Montréal

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Michel PATRY, B.A.A., M. Sc. (économie appliquée), HEC Montréal; Ph. D. (Economics), UBC

PROFESSEURS ÉMÉRITES

Pierre HARVEY

Denyse L. DAGENAIS

Mattio O. DIORIO

PROFESSEURS TITULAIRES

Omar AKTOUF, L.Ps., D.E.A. (psychologie industrielle), Alger; D.P.G.E. (économie du développement), INPED, Alger; MBA, Ph. D. (administration), HEC Montréal

Benoit A. AUBERT, B. Sc. (mathématiques) Université de Montréal; B.A.A. HEC Montréal; M. Sc. (Management), University of Waterloo; Ph. D. (administration) HEC Montréal

Henri BARKI, B. Sc. (génie électrique), M.A. (recherche opérationnelle et marketing), Istanbul; Ph. D. (Business Administration), Western Ontario

François BELLAVANCE, B. Sc. (mathématiques), M. Sc. (mathématiques), Ph. D. (statistiques), Université de Montréal

Hugues BOISVERT, L.Sc.comm., HEC Montréal; M.S. (Operations Research), Ph. D. (Engineering Economic Systems), Stanford; C.M.A.

Martin BOYER, B. Sc. (économie), M. Sc. (économie) Université de Montréal

Michèle BRETON, B. Sc. A. (génie industriel), M.Ing. (génie industriel), Polytechnique-Montréal; Ph. D. (informatique), Université de Montréal

Alain CHANLAT, Diplôme de l'ESSEC-Paris; MBA, D.B.A., George Washington University

Jean-Charles CHEBAT, Diplôme d'études supérieures (marketing), École Supérieure de Commerce de Paris; MBA, Université Laval; Ph. D. (sociologie), Université de Montréal

François COLBERT, B.A.A. (marketing), MBA, M. Sc. (marketing), HEC Montréal

Jean-Claude COSSET, L.Sc.écon., Toulouse; M.S. (Management), State University of New York; Ph. D., Columbia University;

Louise CÔTÉ, L. Sc., Laval; MBA (finance) HEC Montréal; Ph. D. (stratégie de gestion), UQAM; C.A.

Alain d'ASTOUS, B.Sp.Adm. (marketing), UQAR; M. Sc. (marketing), Sherbrooke; Ph. D. (Business Administration), University of Florida

Christiane DEMERS, B.A., Concordia; M. Sc. (communication), Université de Montréal; Ph. D. (administration), HEC Montréal

Richard DÉRY, B.A.A., M. Sc. (gestion des ressources humaines), HEC Montréal; Ph. D. (management), Université Laval

Jacques DESROSIERS, B. Sc. (mathématiques), M. Sc. (mathématiques), Ph. D. (mathématiques), Université de Montréal

Georges DIONNE, B.A.A., HEC Montréal; M.A. (économie), Ottawa; Ph. D. (économie), Université de Montréal

James DREW, L.Sc.comm., L.Sc.compt., HEC Montréal; C.A.

Ruth DUPRÉ, B. Sc. (économie), Université de Montréal; M.A. (Economics), Ph. D. (Economics), Toronto

Debbie Janice DUPUIS, B.Sc. (mathématique et statistiques), Université de Moncton; M. Sc. (mathématiques et statistiques), Queen's; Ph. D. (mathématiques et statistiques), University of New Brunswick

Jean-Pierre DUPUIS, B. Sc. (sociologie), M. Sc. (sociologie), Ph. D. (anthropologie), Université de Montréal

Christian DUSSART, M.A. (marketing), Sherbrooke; Ph. D. (sciences économiques), Université Catholique de Louvain; Diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières, École Supérieure de Commerce et d'Administration des entreprises d'Amiens

Louis Jacques FILION, B.Sc.Soc., M.A. (sciences politiques), Ottawa; MBA, HEC Montréal; Ph. D. (entrepreneuriat et PME), Lancaster

Jacques FORTIN, B.A.A., MBA, HEC Montréal; C.A.

Robert GAGNÉ, B. Sc., M. Sc. (économie), Ph. D. (économie), Université de Montréal

Bernard P. GAUTHIER, B. Sc. (urbanisme), M. Sc. (économie), Université de Montréal; Ph. D. (Applied Economics and Managerial Sciences), Wharton

Alain GOSSELIN, B.A.A., Sherbrooke; M. Sc. (gestion des ressources humaines), HEC Montréal; Ph. D. (Human Resource Management and Strategic Management), Maryland

Michel GUINDON, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Ph. D. (sciences de l'éducation), Université de Montréal; C.A.; F.C.G.A.; C.M.A.

Taïeb HAFSI, Diplôme d'ingénieur (météorologie), Paris; Diplôme d'ingénieur (génie chimique), Alger; M. Sc. (Management), M.I.T.; D.B.A. (Business Policy), Harvard

Pierre HANSEN, Diplôme d'ingénieur (génie chimique), Certificat (recherche opérationnelle), Agrégation de l'Enseignement supérieur (mathématiques), Bruxelles

Françine HAREL GIASSON, B.Péd., L.Péd., Université de Montréal; MBA, Ph. D. (administration), HEC Montréal

Louis HÉBERT, B. Sc. (économie); M. Sc. (économie et management), UQTR; Ph. D. (administration), Western Ontario

Réal JACOB, B. Sc. (psychologie), M. Ps. (psychologie industrielle), Université de Montréal; C.E.A. (sciences du travail), Université Catholique de Louvain

Marie-Hélène JOBIN, B.A.A., MBA (gestion des opérations et systèmes de décision); Ph. D. (sciences de l'administration), Université Laval

Joseph KÉLADA, B.Sc.A. (Mechanical Engineering), Alexandrie; MBA, McGill

Réal LABELLE, M.Comm. (comptabilité), Sherbrooke; MBA, McGill; D.E.A., Grenoble; Doctorat de 3^e cycle (finance), Grenoble; C.A.

Andrée LAFORTUNE, B.A.A., HEC Montréal; MBA (systèmes d'information), Université Laval; C.A.

Simon LALANCETTE, B. Sc. (économie), Université de Montréal; M. Sc. (finance) Sherbrooke; Ph. D. (finance), Concordia

Sylvain LANDRY, B.A.A., HEC Montréal; M. Sc. A., Polytechnique-Montréal; Ph. D. (gestion des opérations et de la production) HEC Montréal; C.F.P.I.M.

Ann LANGLEY, B.A. (Mathematics), Oxford; M.A. (Operational Research), Lancaster; Ph. D. (administration), HEC Montréal

Paul LANOIE, B.A.A., M. Sc. (économie appliquée), HEC Montréal; Ph. D. (Economics), Queen's

Laurent LAPIERRE, B.Péd., B.Hist., Université Laval; MBA, HEC Montréal; Ph. D. (Management), McGill

Gilbert LAPORTE, B. Sc. (Mathematics), McGill; M.A. (Operational Research), Lancaster; Ph. D. (Operational Research), London School of Economics

Claude LAURIN, B.A.A. (comptabilité de management), UQAM; Ph. D. Business Administration, University of British Columbia

Jean-Pierre LE GOFF, L.Sc.comm., D.E.S. (économie appliquée), HEC Montréal; Ph. D. (Economics), Cornell

Jean-Yves LE LOUARN, D.E.S.C.A.F. (Diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières), Brest; M. Sc. (relations industrielles), Université de Montréal; Ph. D. (gestion des ressources humaines), Cornell

Maurice LEMELIN, L.Sc.comm., HEC Montréal; Ph. D. (Industrial Relations), UCLA

François LEROUX, L.Sc.écon., Poitiers; D.E.S. (sciences économiques), Grenoble; MBA, HEC Montréal; Doc. d'État (sciences économiques), Grenoble

Christian LÉVESQUE, B. Sc. (relations industrielles), M. Sc. (relations industrielles), Université de Montréal; Ph.D. (relations industrielles), Université Laval

Marie-Claire MALO, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Doctorat de 3^e cycle (sciences sociales du développement), École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

Alix MANDRON, D.E.S. (économie et finance), Institut d'études politiques, Paris; Diploma in Management, McGill; M.A. (analyse des systèmes), Sherbrooke; Ph. D. (administration), HEC Montréal; C.G.A.

Maurice N. MARCHON, L.Sc.pol., Fribourg; M.A. (Economics), Ph. D. (Economics), Ohio State

Louise MARTEL, B.A.A., M. Sc. (finance), HEC Montréal; F.C.A.

Estelle M. MORIN, B.A., Sherbrooke; M.Ps. (psychologie industrielle et organisationnelle), Ph. D. (psychologie), Université de Montréal

Alain NOËL, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Ph. D. (Management), McGill

Jean NOLLET, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Ph. D. (Business Administration), Western Ontario; C.A.; C.G.A.; C.M.A.

Michel NORMANDIN, B.A.A., M. Sc. (économie), HEC Montréal; Ph. D. (économie), Queen's

Guy PARÉ, B.A.A., M. Sc. (systèmes d'information), HEC Montréal; Ph. D. (Management Information Systems), Florida International University

Federico PASIN, B.Ing. (génie industriel), M.Ing. (génie industriel) Polytechnique-Montréal; Ph. D. (génie industriel), École Centrale de Paris

- Michel PATRY, B.A.A., M. Sc. (économie appliquée), HEC Montréal; Ph. D. (Economics), UBC
- Thierry C. PAUCHANT, D.U.T. (Diplôme universitaire de technologie), Grenoble; D.E.S., Panthéon-Sorbonne; MBA, UCLA; Ph. D. (Business Administration), USC
- André PÉRÈS, L.Sc.comm., L.Sc.compt., HEC Montréal; C.A.
- Daniel RACETTE, B. Sc. (économie), M. Sc. (économie), Université de Montréal; Ph. D. (Economics), Toronto
- Jacques RAYNAULD, B.A.A., HEC Montréal; M. Sc. (économie), Université de Montréal; Ph. D. (Economics), Queen's
- Bruno RÉMILLARD, B. Sc. (mathématiques); M. Sc. (mathématiques), Laval; Ph. D. (mathématiques), Carleton
- Suzanne RIVARD, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Ph. D. (Business Administration), Western Ontario
- Alain RONDEAU, B. Ps., M. Ps. (psychologie industrielle), Ph. D. (psychologie industrielle), Université de Montréal
- Jacques ROY, B.Sc. (mathématiques-physique), Sherbrooke; MBA (majeure recherche opérationnelle – mineure économie); Ph. D. (gestion des opérations); HEC Montréal
- Jean ROY, B. Sc. (mathématiques), UQAM; MBA, Université Laval; Ph. D. (Finance), Wharton
- Françine SÉGUIN, B. Sc. (sociologie), M.A. (sociologie), Université de Montréal; Ph. D. (Sociology), Harvard
- Louise SÉGUIN DULUDE, B. Sc. (économie), Université de Montréal; M.A. (Economics), Toronto; Ph. D. (économie), Université de Montréal
- Jean-Guy SIMONATO, B.A.A. (marketing et économie appliquée), M. Sc. (économie appliquée), HEC Montréal; Ph. D. (finance), McGill
- Bernard SINCLAIR-DESAGNÉ, B.Sc.; M.A. (Economics), Université Laval; Ph. D. (Operations Research), Yale
- Patrick SORIANO, B. Ing., M. Sc. A. (recherche opérationnelle), Polytechnique-Montréal; Ph. D. (informatique), Université de Montréal
- Louise ST-CYR, B.A.A., M. Sc. (finance), HEC Montréal; C.A.
- Sylvie ST-ONGE, B.A.A., UQTR; M. Sc. (gestion des ressources humaines), HEC Montréal; Ph. D. (Organization Behavior and Industrial Relation), York
- Jean TALBOT, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Doctorat (sciences gestion), Montpellier II
- Jean-Marie TOULOUSE, B. Ph. (psychologie), L. Ph., Ph. D. (psychologie sociale), Université de Montréal
- Benoit TREMBLAY, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Doctorat de 3^e cycle, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris
- Michel TREMBLAY, B.A. (relations industrielles), Université Laval; M. Sc. (gestion des ressources humaines), HEC Montréal; D.E.A. (gestion), D.Sc. (gestion), Aix-Marseille
- Normand TURGEON, B.A.A., UQTR; MBA, Université Laval; Ph. D. (Marketing), Tennessee
- Christian VANDENBERGHE, Licence (psychologie), Licence (sciences du travail), Ph. D. (sciences psychologiques), Université Catholique de Louvain
- Désiré VENCATACHELLUM, D.E.U.G. (sciences économiques), Université de la Réunion; M.Sc.écon., Magistère (ingénieur économiste), Aix-Marseille; Ph. D. (Economics), Queen's
- Michel VÉZINA, B.A.A., M. Sc. (systèmes d'information), HEC Montréal; D.E.A., D.Sc. (gestion), Montpellier II; C.A.
- Thierry WILS, D.E.S.C.A.F., Lille; M. Sc. (relations industrielles), Université de Montréal; Ph. D. (gestion des ressources humaines et méthodologie et statistiques), Cornet
- Georges ZACCOUR, D.E.U.G. (mathématiques), Lécon. appl. Paris IX-Dauphine; M.Sc. (gestion internationale), Ph. D. (administration), HEC Montréal

PROFESSEURS AGRÉGÉS

- Marie ALLARD, B. Sc. (mathématiques), M. Sc. (économie), Ph. D. (économie), Université de Montréal
- Paul ANDRÉ, B.A.A., M. Sc. (comptabilité), UQAM; Ph. D. (Accounting), University of Waterloo
- Kodjovi Gakpo ASSOÉ, M. Sc. économiques (gestion), École Supérieure des Techniques Économiques et de Gestion, Université du Bénin; MBA, UQAM; Ph. D. (finance), HEC Montréal
- Gilbert BABIN, B. Sc. (informatique); M. Sc. (informatique), Université de Montréal; Ph. D. (Decision Sciences and Engineering Systems), Polytechnic-Troy
- Pierre BALLOFFET, D.E.S.C.A.F. (Diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières) Grenoble; MBA (marketing), Ph. D. (marketing), Université Laval
- Céline BAREIL, B. Sc. (psychologie), M. Ps. (psychologie industrielle et organisationnelle), Ph. D. (psychologie industrielle et organisationnelle), Université de Montréal
- Jean-Pierre BÉCHARD, B. Sp. Ens. (éducation physique), UQAM; M. Éd., Université de Montréal; D.S.A., M. Sc. (management), Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Denis BÉLANGER, B. Sc. (économie), M.A. (économie), Ph. D. (économie), Université Laval
- Hatem BEN AMEUR, Diplôme statisticien économiste, ENSAE-Paris; Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Carmen BERNIER, B. Sc. (administration), MBA, Université Laval; Ph. D. (administration) HEC Montréal
- Jean BOIVIN, M.A. (Economics), Ph. D. (Economics), Princeton University
- Narjess BOUBAKRI, B.Écon., Université de Tunis III; M. Sc. (Economics), Oklahoma State; Ph. D. (finance), Université Laval
- Anne BOURHIS, M. Sc. (gestion) HEC Montréal; Ph. D. (administration), Université Illinois
- Dominique BOUTELLER, Brevet d'État de technicien supérieur, Institut supérieur commercial et administratif de Paris; Diplôme du CELSA; Scolarité de D.E.S.S, Institut des Hautes Études de l'information et de la communication, Paris IV, Sorbonne; M. Sc. (relations industrielles), Ph. D. (relations industrielles), Université de Montréal
- Gabrielle A. BRENNER, B. Sc. (mathématiques), M.A. (économie), Jérusalem; Ph. D. (Economics), Chicago
- Fabien CHAUNY, B. Sc. (mathématiques), M. Sc. (mathématiques), Université de Montréal; Ph. D. (mathématiques appliquées), Polytechnique-Montréal
- Denis CHÉNEVERT, BAA (relations industrielles), UQAM; M. Sc., HEC Montréal; D.E.A. (sciences de gestion); Doctorat (sciences de gestion) Université des Sciences Sociales, Toulouse I
- Martin COITEUX, B.A., Sherbrooke; M.A. (Economics), Queen's; Doctorat (sciences politiques), Institut universitaire des Hautes Études Internationales, Genève
- Jean-François CORDEAU, B.A.A., M. Sc. (recherche opérationnelle), HEC Montréal; Ph. D. (mathématiques de l'ingénieur), Polytechnique-Montréal
- Daniel CÔTÉ, B.A.A., HEC Montréal; M. Sc. (Economics), M. Sc. (Agribusiness), Ph. D. (Economics), Louisiana State
- Michel DENAUIT, B. Sc. (mathématiques), Ottawa; M.Math. (Combinatorics and Optimization), University of Waterloo; Ph. D. (management), McGill
- Jean-Guy DESFORGES, L.Sc.comm., HEC Montréal; M. Sc. (Industrial Administration), Carnegie-Mellon; Ph. D. (Public and International Affairs), Pittsburgh
- Robert DESORMEAUX, L.Sc.comm., HEC Montréal; Ph. D. (Business Administration), Concordia
- Line DUBÉ, B.A.A. (gestion de l'information des systèmes), Sherbrooke; M. Sc. (gestion de projets), UQAM; Ph. D. (systèmes d'information de gestion), Florida International University
- Carole DUHAIME, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Ph. D. (Business Administration), Western Ontario
- Louis FABIEN, B.A.A., M. Sc. (marketing), Sherbrooke; D.Sc. (économie appliquée), Louvain-la-Neuve
- Pascal FRANÇOIS, Diplôme (finance), ESSEC; DEA (finance de marché et de gestion bancaire), Doctorat (sciences de gestion), Université de Paris I
- Geneviève GAUTHIER, B.Sc. (mathématiques), M. Sc. (mathématiques), UQAM; Ph. D. (mathématiques), Carleton
- Olivier GERBÉ, L.Math. appl., M.Sc. (mathématiques pures), D.E.S.S. (ingénierie des systèmes informatiques), D.E.A. (systèmes informatiques), Université Paris VI; Ph. D. (informatique), Université de Montréal
- Aline GIRARD, B.A.A., UQTR; MBA, HEC Montréal; Ph. D. (Accounting), Tennessee; C.A.
- Hélène GIROUX, B. Sc. (sciences biologiques), Université de Montréal; MBA, HEC Montréal; Ph.D. (communication), Université de Montréal
- Alain HALLEY, B. Sc. (économique), M. Sc. (gestion des PME), UQTR; Doctorat (logistique et organisation), Aix-Marseille II
- Éric JACQUIER, Diplôme d'ingénieur, École supérieure d'électricité; MBA (International Business and Finance), UCLA; Ph.D. (Finance and Statistics), Chicago
- Allain JOLY, B.A.A., M.Sc. (gestion internationale), HEC Montréal; Ph. D. (administration des entreprises), São Paulo
- Veronika KISFALVI, B.A., M.A. (littérature anglaise), McGill; MBA, HEC Montréal; Ph. D. (management), McGill
- JoAnne LABRECQUE, B.Sc.A., MBA (marketing), Université Laval; Ph. D. (Consumer Economics), Cornell
- Suzanne LANDRY, M. Fisc., Université de Sherbrooke; Ph. D. (Accounting and Taxation), University of Florida; FAC; CMA
- Claude D. LAROCHE, B.A.A., MBA, HEC Montréal; C.A.

- Denis LAROCQUE, B. Sc. (mathématiques); M. Sc. (statistique); Ph. D. (statistique), Université de Montréal
- Pierre Thomas LÉGER, B.Sc.Soc., Ottawa; M.A. (Economics), Ph. D. (Economics) Western Ontario
- Jean-Sébastien MARCOUX, B.A.A., MBA, UQAM; Ph. D. (Anthropology), University of London
- Alexander C. MERSEREAU, B.A.A., University of New Brunswick; D.E.A., D.Sc. (contrôle de gestion), Université Paris-IX-Dauphine; C.M.A.
- Anne MESNY, D.E.S.C.A.F. (Diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières), Rouen; M. Sc. (management), Université Laval; Ph. D. (sociologie), University of Cambridge
- Paul MIREAULT, B.A.A., HEC Montréal; M. Sc. (informatique), Université de Montréal; Ph. D. (Management Science), M.I.T.
- Danielle MORIN, B.A.A., UQAM; MBA, HEC Montréal; Ph. D. (administration publique), ENAP, C.A.
- Raymond MORISSETTE, B.A.A. (comptabilité), UQTR; Ph. D. (Accounting), University of Waterloo; C.M.A.; C.A.
- Marjolaine NAUD, B.A.A., UQTR; M.Fisc., Sherbrooke; C.A.
- Roch OUELLET, B. Sc., M. Sc. (mathématiques), Ph. D. (mathématiques), Université de Montréal
- Gérard OUIMET, B.A., Université Laval; M. Sc. (psychologie), Ph. D. (sciences politiques), Université de Montréal
- Nicolas PAPAGEORGIOU, M. Sc. (économie), Université de Montréal; M. Sc. (finance), Imperial College, London; Ph. D. (finance) University of Reading, U.K.
- Régis PARENT, B.Sc.A. (mathématiques), Université Laval; M. Sc. (Mathematics), Northern Arizona
- Diane PAUL, B.Sc., M. Sc. (comptabilité), HEC Montréal; C.A.
- Pierre-Olivier PINEAU, M.A. (philosophie), Université de Montréal, Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Jean POITRAS, M.Ps. (psychologie), Université Laval; Ph. D. (sciences environnementales), University of Massachusetts
- Sylvia PONCE, B. Sc. (chimie), Universidad de Chile, M. Sc. A. (génie chimique), Polytechnique-Montréal; Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Marlei POZZEBON, D.E.S. (marketing), Université Catholique du Rio Grande do Sul; Maîtrise (production et systèmes), Université Fédérale du Rio Grande do Sul; Ph.D. (management), McGill
- Silvana POZZEBON, B.A. Honours (Economics), Concordia; M.S. (Labor Economics), Ph. D. (Industrial and Labor Relations), Cornell
- Nicole PRIEUR, LL.M. (fiscalité), HEC Montréal; C.G.A.
- Michel PROVOST, B.Sc. (sociologie), Université de Montréal; MBA, HEC Montréal; M.A. (sociologie), Université de Montréal
- Jacques ROBERT, B.Sc.Sp. (sciences économiques); M. Sc. (sciences économiques), Université de Montréal; Ph. D. (Economics), Western Ontario
- Linda ROULEAU, B. Sc. (sociologie), M.A. (sociologie), Université Laval; Ph. D. (sociologie des organisations), HEC Montréal
- Vital ROY, B.Sc.A. (informatique de gestion), M. Sc. (gestion des petites et moyennes organisations), UQAT; Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Eduardo SCHIEHL, Diplôme de baccalauréat; Maîtrise (sciences de la gestion en finance), Brésil; Ph. D. (administration) HEC Montréal
- Sylvain SÉNÉCAL, B.A.A., Université Laval; M. Sc. (marketing), Ph. D. (marketing), HEC Montréal
- Laurent SIMON, D.E.S.C. (management), Rouen; M. Sc. (management), Ph. D. (management), HEC Montréal
- Pascal ST-AMOUR, B.A. (Economics); M.A. (Economics), McGill; Ph. D. (Economics), Queen's University
- André TCHOKOGUÉ, Certificat d'études supérieures (logistique industrielle), Institut Supérieur de Logistique Industrielle; D.E.A. (sciences de gestion); Doctorat (sciences de gestion), Université Bordeaux I
- Marc A. TOMIUK, B.Comm. (psychology), McGill; M. Sc. (marketing), Ph. D. (marketing-achats), Concordia
- Johanne TURBIDE, B.A.A., M. Sc. (comptabilité), HEC Montréal; Ph. D. (Industrial and Business), Warwick; C.A.
- Simon van NORDEN, B.A. Honours (Economics), University of British Columbia; Ph. D. (Economics), M.I.T.
- Nhut VAN THE, B.A.A., MBA, HEC Montréal; Ph. D. (Accounting), University of Illinois; Urbana-Champaign; C.A.
- Martine VÉZINA, B.A.A., M. Sc. (gestion des ressources humaines), HEC Montréal; Doctorat (Sciences de gestion), ESSEC
- Jean-Pierre VIDAL, B.A.A. (finance), Sherbrooke; Diplôme en sciences politique, Institut d'Études Politiques de Paris; M.Sc., Ph.D. (sciences économiques), Université de Montréal; C.A., CPA

PROFESSEURS INVITÉS (AGRÉGÉS)

- Renée BÉDARD, B.A., Université de Montréal; Maîtrise. (histoire) Lyon II; MBA (management), Laval; Ph. D. (management), HEC Montréal
- Jacques BERGERON, B.A.A., M. Sc., MBA, HEC Montréal; C.A.
- Johanne BRUNET, MBA, HEC Montréal; Ph. D. (Industrial and Business studies), University of Warwick
- Michel CLOUTIER, D.B.A. (C.C.U.); MBA, HEC Montréal; CFPIM, P.log.
- Joseph FACAL, B.A. (sciences politiques); M. Sc. (sciences politiques), Université de Montréal; Doctorat (sociologie), Paris IV, Sorbonne
- René GENDREAU, B.A.A. (marketing), Sherbrooke
- Daniel PAILLÉ, B.A.A., HEC Montréal; M. Sc. (économique), UQAM
- Pamela SLOAN, M.A. (Economics), University of Cambridge; Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Michael D. WYBO, M.Sc. (Regional Economic Development) Michigan State University; Ph. D. (Management Information Systems), University of Minnesota

PROFESSEURS VISITEURS

- Patrick COHENDET, DES (sciences économiques), Université de Paris; Doctorat d'État (sciences économiques), Université Louis Pasteur, Strasbourg

PROFESSEURS ADJOINTS

- Yves-Marie ABRAHAM, D.E.A. (sociologie), École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris; Maîtrise (sociologie); Licence (sociologie),

- Université Rennes 2, Haute Bretagne; Doctorat en Sciences de Gestion (management), HEC Paris
- Brahim ALLALI, Diplôme d'études supérieures bancaires, Conservatoire national des arts et métiers, Paris; diplôme du cycle supérieur de commerce international, I.S.C.A.E., Casablanca; Ph.D. (administration), HEC Montréal
- Sébastien ARCAD, M.A. (sociologie), Université Laval; Ph. D. (sociologie), Université de Montréal
- Caroline AUBÉ, B.A. (psychologie), Université Laval; Ph. D. (recherche/intervention en psychologie industrielle et organisationnelle), Université de Montréal
- Olivier BAHN, Diplôme d'ingénieur, Insitut d'Informatique d'entreprise; Doctorat en sciences économiques et sociales (économie commerciale et industrielle), Université de Genève
- Moez BENNOURI, Maîtrise, Université Tunis II; D.E.A. (marchés et intermédiaires financiers); Ph. D. (économique), Toulouse I
- Jean-Grégoire BERNARD, M. Sc. (systèmes d'information en gestion), HEC Montréal
- Hafedh BOUAKEZ, M. Sc. (économie); Ph. D. (économie), Université de Montréal
- Yves BOZEC, M. Sc. (sciences comptables), UQAM; Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Ann-Frances CAMERON, M. Sc. (management), Queen's University
- Gilles CAPOROSSI, M. Sc., HEC Montréal; Ph. D. (mathématiques de l'ingénieur), Polytechnique-Montréal
- François CARILLAT, D.E.S.S. (marketing appliqué), Université Aix-Marseille III; M. Sc. (gestion), Université de Savoie; Ph. D. (Business Administration), University of South Florida
- Tolga CENESIZOGLU, B. Sc. (Industrial Engineering), Bogazici University; M.A. (Economics), M. Sc. (Statistics), Ph. D. (Economics) University of California
- Albert Lee CHUN, M.S.E. (Computer and Information Science), University of Pennsylvania; M. Sc. (Engineering-Economic Systems and Operations research); M. Sc. (Statistics), Stanford University
- Luis Felipe CISNEROS MARTINEZ, M. Sc. (administration), Universidad Autonoma de Aguascalientes; DEA (systèmes comptables d'information), Université Paris IX – Dauphine; Doctorat ès sciences (gestion), HEC Paris
- Robert CLARK, B. Sc., Totonto; M.A. (Economics); Ph. D. (Economics), Western Ontario
- Urwana COIQUAUD, Maîtrise dt privé (droit des affaires), Lyon III; D.E.A. (droit économique et social) Université Paris IX Dauphine; Ph. D. (relations industrielles), Université de Montréal
- Maud DAMPÉRAT, Doctorat ès sciences de gestion (marketing), Université de Grenoble II
- Jacqueline DI VITO, M. Sc. (sciences comptables), UQAM; Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Benoit DOSTIE, B.A., M.A. (économique), Université Laval; Ph. D. (Economics), Cornell
- Olivier DOUCET, MBA, UQAM
- Claude FRANCOEUR, MBA, Ph. D. (finance), UQAM; CGA
- Marc FREDETTE, B. Sc. (mathématiques); M. Sc. (statistique), Université de Montréal; Ph. D. (Statistics), University of Waterloo
- Olivier IRRMANN, M. Sc. (gestion), Université de Paris 1; M. Phil. (Intercultural Communication and Intercultural Pelations), University of Jyväskylä (Finlande); Ph. D. (International Business), Helsinki School of Economics

- Chantal LABBÉ, M. Sc. (mathématiques), Université de Montréal; Ph. D. (Statistics), University of Waterloo
- Andrew LEACH, B. Sc. (Environmental Sciences); M.A. (Economics), University of Guelph; Ph. D. (Economics), Queen's
- Patrick LEBLOND, Master of European Business Administration and Business Law, Lund University; M.A. (philosophie), University of Cambridge; Maîtrise (philosophie); Ph. D. (sciences politiques et économiques), Colombia University, CA
- Catherine LEBRUN, B.A. (philosophie), Université de Montréal; D.S.A, M. Sc. (management), Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Pierre-Majorique LÉGER, B.A.A., UQAM; M. Sc. A. en management de la technologie (génie industrielle), Ph. D. (génie électrique), Polytechnique Montréal; Postdoctorat (technologies de l'information), HEC Montréal
- Renaud LEGOUX, B.A. (communication), UQAM; D.E.S.S. (gestion), M. Sc. (marketing), HEC Montréal
- Justin LEROUX, D.E.A. (modélisation et méthodes mathématiques en économie), Université de Paris – I Panthéon Sorbonne; Ph. D.(Economics), Rice University
- Chantale MAILHOT, B.A.A. (entrepreneurship), M. Sc. (management), Ph. D. (administration), HEC Montréal,
- Iwan MEIER, Licence (sciences économiques), Ph. D. (sciences économiques), Université de Bern
- Lucie MORISSETTE, B.A. (relations industrielles), M.A. (relations industrielles), Université Laval; Ph. D. (relations industrielles), Université de Montréal
- David OLIVER, International MBA, York University; Doctorat (management), HEC Lausanne
- Jean-François OUELLET, B.A.A. (marketing international); MBA (marketing), Université Laval; Doctorat en sciences de gestion (marketing), Université de Grenoble II; Post-Doctorate (Innovation Management), MIT
- Jahan Ara PEERALLY, M. Sc. (International Business), University of London
- Sylvain PERRON, M. Sc. (gestion), HEC Montréal; Ph. D. (mathématiques de l'ingénieur), Polytechnique Montréal
- Serge POISSON-DE-HARO, M. Sc. (gestion), Université de Paris IX-Dauphine; MBA, ESC Nantes, Deusto, Strathclyde Business School; Ph. D. (management), IESE Business School, Universidad de Navarra
- Philémon RAKOTONJANAHARY, Diplôme supérieur spécialisé; D.E.A. (sciences comptables), INSCAE-Madagascar; M.Sc.(sciences comptables), UQAM; Ph. D.(comptabilité), HEC Montréal; CGA
- Emmanuel B. RAUFFLET, E.S.L.S.C.A., École Supérieure Libre des Sciences Commerciales Appliquées; MBA, Ph. D. (management), McGill
- Claudia REBOLLEDO, M. Sc. (marketing), Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Jeroen ROMBOUTS, DEA (statistique); diplôme d'études spécialisées (économétrie); Ph. D. (sciences économiques), UCL Université catholique de Louvain
- Nicolas SAHUGUET, DEA (analyse et politique économique), Delta EHES; Ph. D. (Economics), University of Pennsylvania
- Cyrille SARDAIS, DEA (histoire et civilisation), École des Hautes Études en Sciences Sociales; Doctorat (sciences de gestion), HEC Paris
- Joshua SLIVE, B.A. (Economics), Queen's University, Ph. D. (finance), University of British Columbia
- Lars STENTOFF, Ph. D. (Economics), University of Aarhus, Danemark
- Yannik ST-JAMES, M. Sc. (gestion internationale), HEC Montréal
- Sihem TABOUBI, Maîtrise en gestion (marketing), Université de Tunis; M. Sc. (marketing); Ph. D. (administration), HEC Montréal
- Sophie TESSIER, B.A.A. (comptabilité), HEC Montréal; MRes (Accounting and Financial Management), Lancaster University; CMA
- Marie-Claude TRUDEL, M. Sc. (gestion), HEC Montréal
- Stephan VACHON, B. Sc. (sciences économiques), M. Sc. (sciences économiques), Université de Montréal; Doctor (Business Administration), University of Western Ontario
- Pascale VALÉRY, Maîtrise (sciences économiques); D.E.A. (économétrie), Université Aix-Marseille II; Ph. D. (sciences économiques), Université de Montréal
- Ari VAN ASSCHE, Licentiaat in de Sinologie, Katholieke Universiteit Leuven; Ph. D. (Economics), University of Hawaii at Manoa
- Jean-Michel VIOLA, L.Sc.écon., Paris II; MBA, UQAM; Ph. D.(administration), HEC Montréal
- PROFESSEURS ASSOCIÉS**
- Yvan ALLAIRE, MBA, Université de Sherbrooke; Ph.D. (Management Sciences), Sloan School of Management, MIT
- Claude BEAUDOIN
- Jacques BOUGIE, L.L.L., Université de Montréal; D.S.A., HEC Montréal
- Jean-Paul DUPRÉ, Diplôme, École Supérieure de Commerce de Nantes; Diplôme d'études supérieures financières et comptables; Université Dijon
- Bertin NADEAU, B.A., Collège Saint-Louis; L.Sc. Com., HEC Montréal; D.B.A., Indiana University
- PROFESSEURS AFFILIÉS**
- Jack BRIMBERG, M. (génie mécanique) McGill; MBA, Toronto; Ph. D. (Management Science/ systems), McMaster
- Jean-François CHANLAT, B.A.A., HEC-Montréal; M. Sc. (sociologie), Ph.D. (sociologie), Université de Montréal
- Alain B. HAURIE, L.Sc. (mathématiques), D.E.A., Alger; Doctorat de 3e cycle (mathématiques appliquées), Paris; Doctorat d'État (sciences), Paris VII
- Howard THOMAS, B. Sc. (Statistics), M. Sc. (Statistics), London University, M.B.A. (Mathematical Methods and Econometrics), University of Chicago, Ph. D. (Decision Analysis), Edinburg University
- CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT**
- Alina Maria DULIPOVICI, B.A.A. (technologies de l'information); M. Sc. (systèmes d'information), HEC Montréal
- Louis-Philippe SIROIS, B.A.A.; DESS (comptabilité publique), HEC Montréal
- CHARGÉS DE FORMATION**
- Marie-Hélène ALLARD, B.A.A, M. Sc. (management), HEC Montréal
- Claude ANANOU, Certificat (marketing), HEC Montréal; B. Sc., Licence en droit (LL.L.), Université de Montréal; MBA, HEC Montréal
- Carol BÉLANGER
- Luc BÉLANGER-MARTIN, B. Sc.(politique), Université de Montréal; M. Sc. (management), HEC Montréal
- Germain BELZILE, B.A. (économie), Université Laval; M. Sc. (économique), UQAM
- Denis CAUCHON, M. Sc. (hygiène du travail et de l'environnement), Université de Montréal; MBA, HEC Montréal
- Sylvie CHOMÉ, B. Sc. (mathématiques), M. Sc. (mathématiques), Université de Montréal
- Gérard DESCHÈNES, B. (pédagogie), Université Laval; MAP, ENAP
- Nathalie ELGRABLY, M. Sc., HEC Montréal
- Ghislain, GIROUX-DUFORT, B. Sc. (mathématiques-physique), M. Sc. (mathématiques), Université de Montréal; MBA, Université Mc Gill
- Réal JACQUES, B.A.A., M. Sc. (contrôle de gestion), HEC Montréal, C.A.
- Pierre LAINÉY, MBA, UQAM; Adm. A., CMC, CRHA
- Jean MORIN, B.A.A. (comptabilité publique); MBA, HEC Montréal, C.A.
- Housni NAFIS, DESG (marketing et communication), ESIG; M. Sc. (marketing), HEC Montréal
- Denis PARADIS, B. Sc. (mathématiques), M. Sc. (mathématiques), Université de Montréal
- Louise PÉLOQUIN, B.A.A. (finance – gestion internationale), M. Sc. (management), HEC Montréal
- Linda PEPIN, B.Gest., HEC Montréal; MBA, UQAM
- Véronique POIRIER, B. Sc. (mathématiques), Université de Montréal; M. Sc. (modélisation et décision), HEC Montréal
- Marie-Ève QUENNEVILLE, B.A.A (finance), HEC Montréal
- Belgacem RAHMANI, B. Sc. (gestion), HEC Montréal; M.A.P., École nationale d'administration publique
- Pierre SIMARD, B.A.A. (gestion des opérations et de la production); M. Sc. (management), HEC Montréal
- Jean-Philippe TARTE, B. Éd. (math.-physique); M. Sc. (finance) Sherbrooke
- Mireille VALLÉE, B.A.A. (économie), M. Sc. (économie), HEC Montréal
- ATTACHÉS D'ENSEIGNEMENT**
- Philippe BOUCHARD, B.A.A.; M. Sc. (gestion), HEC Montréal
- Johane FRENETTE, B.A.A., MBA, HEC Montréal; CA
- Gaétane HAINS, B. Sc., Université de Montréal; MBA, UQAM
- Jean-François NADEAU, M. Sc. (sciences de la gestion), HEC Montréal

Programme de propédeutique

La direction du programme peut imposer à l'étudiant un ou plusieurs cours de préparation lorsque sa formation antérieure est jugée insuffisante. Les cours de préparation au programme, choisis dans la liste ci-dessous, ainsi que les cours de préparation à l'option énumérés dans la section présentant les structures de chaque option forment le programme de propédeutique. L'étudiant doit terminer son programme de propédeutique à l'intérieur d'une année.

Les cours de préparation au programme (1 crédit) sont les suivants :

70-100-00	Propédeutique en marketing
70-200-00	Propédeutique en finance
70-300-00	Propédeutique en gestion des ressources humaines
70-400-00	Propédeutique en management
70-450-00	Propédeutique en stratégie
70-500-00	Propédeutique en gestion des opérations et de la production
70-600-00	Propédeutique en mathématiques de gestion
70-700-00	Propédeutique en technologies de l'information
70-800-00	Propédeutique en microéconomie
70-900-00	Propédeutique en comptabilité

Cours complémentaires de méthodologie

Les cours de méthodologie de 1 crédit (15 heures) sont conçus pour aider l'étudiant à bien planifier sa collecte de données pour son projet de recherche, à bien préparer ses données et à utiliser les techniques d'analyse appropriées pour répondre à ses questions ou ses hypothèses de recherche. Ils permettent aussi à l'étudiant de mieux comprendre les résultats et de bien les interpréter. Enfin, en plus de rehausser la qualité du mémoire, ils visent à faire en sorte que l'étudiant progresse plus rapidement dans ses travaux et dans la rédaction de son mémoire.

Selon l'option, l'étudiant peut faire créditer ces cours comme cours de l'option ou cours au choix (cumul de 3 cours de 1 crédit) ou il peut simplement prendre un ou plusieurs de ces cours en complément à son cheminement.

Les cours complémentaires de méthodologie (1 crédit) sont les suivants :

6-409-07	Atelier d'analyse de données qualitatives
6-603-03	Introduction aux modèles d'équations structurelles
6-604-03	Analyse des données de questionnaires
6-622-02	Devis expérimentaux pour la recherche en gestion
6-623-02	Méthodes avancées en séries chronologiques
6-624-02	Méthodes de lissage
6-625-02	Régression linéaire appliquée
6-626-02	Statistique exploratoire
6-627-02	Statistique textuelle
6-628-02	Théorie et pratique de l'échantillonnage

Option affaires internationales

Objectifs

Cette option a pour objectif de préparer les étudiants qui la choisissent à l'analyse des affaires internationales tant dans l'entreprise privée (grandes et petites entreprises, banques, bureaux de conseil, etc.) que dans les organismes publics ou parapublics ou les ONG.

Pour répondre aux exigences de ce marché, l'option affaires internationales doit mettre en avant un profil de spécialisation en administration ou économie appliquée ou en finance ou en marketing.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option et du profil choisi. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

Profil économie internationale

- 3-801-84 Économie internationale
- 3-806-84 Introduction à l'économétrie

Profil finance internationale

- 3-205-02 Gestion financière
- 3-806-84 Introduction à l'économétrie

Profil marketing international

- 2-107-97 Comportement du consommateur
- 3-101-84 Recherche commerciale
- 3-670-84 Techniques quantitatives en marketing

Professeur responsable

Patrick Cohendet, professeur du service d'enseignement des affaires internationales (514 340-6909)

Courriel : Patrick.Cohendet@hec.ca

Structure de l'option affaires internationales (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS OBLIGATOIRES DE L'OPTION (6 crédits)

- 6-006-06 Contexte et enjeux des affaires internationales
- 6-012-06 Internationalisation de l'entreprise

COURS DE L'OPTION : 4 PROFILS (12 crédits)

Un cours de l'option (3 crédits)

Profil administration internationale

- 6-0XX-07 Entreprise internationale, cultures et ressources humaines
- 6-011-06 Gestion des transferts internationaux de technologie

Profil économie internationale

- 6-005-06 Mondialisation et économie de la connaissance
- 6-089-00 Marchés internationaux des capitaux

Profil finance internationale

- 6-252-04 Gestion des investissements internationaux

Profil marketing international

- 6-114-97 Marketing et mondialisation

Cours de méthodologie (3 crédits)

Profil administration internationale

- 6-013-06 Méthodes qualitatives de recherche en gestion internationale

Profil économie internationale

- 80-816-03 Économétrie appliquée

Profil finance internationale

- 6-203-04 Méthodologie de la finance empirique
- 80-816-03 Économétrie appliquée

Profil marketing international

- 6-165-95 Séminaire sur la recherche qualitative en marketing
- 6-102-03 Modèles quantitatifs en marketing
- 6-101-03 Anthropologie de la consommation

Cours de la discipline/fonction (3 crédits)

Profil administration internationale

- 6-404-81 Design des organisations
- 6-407-06 Gestion comparée

Profil économie internationale

- 6-801-85 Séminaire d'économie internationale
- 6-810-97 Développement et institutions économiques
- 6-833-80 Analyse économique des projets

Profil finance internationale

- 6-200-04 Décisions financières de la firme
- 6-204-04 Théorie du marché des capitaux

Profil marketing international

- 6-100-76 Comportement du consommateur
- 6-103-05 Communication marketing et marques
- 6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande

Cours complémentaire (3 crédits)

(incluant 6-009-XX Séminaire en affaires internationales)

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
- 6-070-06 Atelier de recherche en affaires internationales

Option comptabilité

Objectifs

L'option comptabilité propose aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en comptabilité afin de mieux comprendre les grands enjeux auxquels la profession comptable est confrontée. À cet égard, l'option permet aux étudiants de pousser plus amplement leur réflexion quant aux responsabilités économiques, sociales et éthiques des professionnels de la comptabilité. Elle leur fournit une solide formation en contrôle stratégique et en gouvernance d'entreprise tout en leur permettant d'acquérir des connaissances connexes à la comptabilité. Selon leurs champs d'intérêt, les étudiants peuvent choisir des cours optionnels en finance, en technologies de l'information ou en management. Les diplômés de cette option occuperont des postes de professionnels ou de conseillers dans de grands cabinets d'experts-comptables ou de services-conseils ou dans des organismes privés ou publics de réglementation. Ils pourront également poursuivre une carrière d'enseignant dans le milieu collégial ou entreprendre des études de doctorat.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Professeur responsable

Louise Côté, professeur du Service de l'enseignement des sciences comptables (514 340-7022)

Courriel : Louise.Cote@hec.ca@hec.ca

Structure de l'option comptabilité (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS OBLIGATOIRES DE L'OPTION (9 crédits)

80-921-96 Études et recherches en contrôle de gestion

80-925-02 Gouvernance et comptabilité financière

1 cours parmi les deux suivants :

4-902-96 Séminaire de contrôle stratégique (avec évaluation adaptée aux étudiants de M. Sc.)

4-929-02 Théorie comptable et sujets spécialisés (avec évaluation adaptée aux étudiants de M. Sc.)

COURS DE L'OPTION (minimum 6 crédits, maximum 9 crédits)

Bloc A (minimum 6 crédits, maximum 9 crédits)

6-200-04	Décisions financières de la firme
6-215-93	Séminaire d'analyse financière
6-218-98	Gestion des risques et assurances
6-252-04	Gestion des investissements internationaux
6-315-98	Mesure des résultats en gestion des ressources humaines
6-401-97	Leadership et analyses de cas
6-408-84	Gestion stratégique et politiques générales
6-415-95	La consultation en gestion
6-510-03	Diagnostic d'entreprise par l'approche qualité totale
6-701-03	Technologies de l'intelligence d'affaires
6-710-01	Analyse et réingénierie des processus d'affaires
6-735-06	Gestion de projets TI
6-989-XX	Séminaire en sciences comptables

Bloc B (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

6-603-03	Introduction aux modèles d'équations structurelles (1 crédit)
6-604-03	Analyse des données de questionnaires (1 crédit)
6-622-02	Devis expérimentaux pour la recherche en gestion (1 crédit)
6-625-02	Régression linéaire appliquée (1 crédit)
6-626-02	Statistique exploratoire (1 crédit)
6-627-02	Statistique textuelle (1 crédit)
6-628-02	Théorie et pratique de l'échantillonnage (1 crédit)

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

6-018-02	Mémoire
6-090-04	Atelier de recherche en comptabilité

Option économie appliquée

Objectifs

L'option économie appliquée forme des étudiants qui travailleront dans les domaines où la gestion et l'analyse économique se côtoient. Les candidats se spécialiseront dans l'application des techniques d'analyse économique à l'étude des problèmes d'organisation, de planification et de développement industriel. Le programme assure un approfondissement de certaines connaissances acquises au baccalauréat et met l'accent sur le développement d'une compétence spécifique qui permet au diplômé d'utiliser pleinement ses connaissances dans son milieu de travail, avec un minimum d'encadrement.

Dans l'entreprise, sa formation lui permettra d'analyser la structure et l'évolution de l'environnement industriel de la firme : caractéristiques et conditions de la concurrence nationale et internationale, perspectives de développement des marchés, nature et évolution des facteurs de location industrielle, conséquences de la législation et de la réglementation publique sur le développement de l'entreprise, etc.

Dans le secteur public, cette formation le préparera à travailler à l'élaboration et à la mise en place des politiques d'organisation industrielle et de développement économique : analyse des structures industrielles, des politiques de concurrence, des programmes d'aide à l'investissement industriel, des conséquences de la politique commerciale sur le développement industriel, des politiques de réglementation, etc.

L'option est d'une grande souplesse quant au choix de cours et de sujet de mémoire et permet au candidat de se tracer un programme qui correspond à ses intérêts. L'étudiant peut compléter son domaine d'intérêt principal, basé sur l'économie appliquée, par des cours ou des travaux dans une discipline de gestion proprement dite, dans le domaine du secteur public ou encore en méthodes quantitatives de gestion.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

- 3-806-84 Introduction à l'économétrie
- 3-851-84 Microéconomie
- 3-852-84 Macroéconomie

Professeur responsable

Benoit Dostie, professeur de l'Institut d'économie appliquée
(514 340-6453)

Courriel : Benoit.Dostie@hec.ca

Structure de l'option économie appliquée (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS DE L'OPTION

Bloc 1 (minimum 3 crédits, maximum 6 crédits)

- 6-802-03 Microéconomie appliquée
- 6-820-02 Macroéconomie monétaire et financière

Bloc 2 (minimum 9 crédits, maximum 15 crédits)

- 6-006-06 Contexte et enjeux des affaires internationales
- 6-712-02 Design de marchés électroniques
- 6-801-85 Séminaire d'économie internationale
- 6-810-97 Développement et institutions économiques
- 6-833-80 Analyse économique des projets
- 6-837-07 Économétrie des séries temporelles
- 6-838-94 Réglementation, environnement et risque
- 6-899-XX Séminaire en analyse économique
- 80-800-05 Économie du travail
- 80-810-03 Organisation industrielle
- 80-816-03 Économétrie appliquée

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
- 6-080-02 Atelier de recherche en économie appliquée

Option économie financière appliquée

Objectifs

L'économie financière appliquée porte sur les fondements microéconomiques de la finance et l'utilisation des méthodes économétriques en finance. Cette option permettra aux étudiants d'approfondir leurs connaissances des modèles théoriques et empiriques largement utilisés en finance, modèles ayant pour la plupart des racines en économie. Pour répondre aux besoins pressants du marché du travail, cette option vise à former tout autant des spécialistes de la finance possédant une formation théorique et quantitative très poussée que des économistes familiers des prolongements naturels de l'économie en finance.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

2-201-99	Placements
3-205-02	Gestion financière
3-806-84	Introduction à l'économétrie
3-851-84	Microéconomie

Professeur responsable

Hafedh Bouakez, professeur de l'Institut d'économie appliquée
(514 340-7003)

Courriel : Hafedh.Bouakez@hec.ca

Structure de l'option économie financière appliquée (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS OBLIGATOIRES DE L'OPTION (12 crédits)

6-204-04	Théorie du marché des capitaux
6-218-98	Gestion des risques et assurances
6-837-07	Économétrie des séries temporelles
80-816-03	Économétrie appliquée

COURS DE L'OPTION

Bloc 1 (minimum 3 crédits)

6-801-85	Séminaire d'économie internationale
6-802-03	Microéconomie appliquée
6-820-02	Macroéconomie monétaire et financière
6-833-80	Analyse économique des projets
80-800-05	Économie du travail
80-810-03	Organisation industrielle

Bloc 2 (minimum 3 crédits)

6-200-04	Décisions financières de la firme
6-201-04	Titres à revenus fixes
6-202-97	Gestion de portefeuille
6-208-79	Institutions financières : théorie et modèles de gestion
6-210-04	Options et contrats à terme

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

6-018-02	Mémoire
6-028-02	Atelier de recherche en économie financière appliquée

Option finance

Objectifs

L'option finance s'adresse à des candidats possédant une bonne base de connaissances en finance ainsi que des habiletés en méthodes quantitatives ou en économie. L'objectif de l'option consiste à former des spécialistes de la finance aptes à produire de façon autonome des rapports d'analyse et des rapports de recherche portant sur les sujets qui constituent les défis contemporains de la finance. Les diplômés maîtriseront la théorie financière et seront capables de l'appliquer aux problèmes concrets que leur employeur leur soumettra. Au début de leur carrière, ils occuperont habituellement un poste d'analyste ou de conseiller financier au sein d'un établissement financier ou d'une grande entreprise.

Une fois admis dans le programme, l'étudiant doit suivre trois cours obligatoires de l'option qui correspondent aux deux grands volets de la finance, à savoir la gestion financière et le marché des capitaux. Il complète son choix de cours par d'autres cours de finance ou par ceux d'une discipline connexe (surtout en économie appliquée, en méthodes quantitatives et en affaires internationales). Dès que possible, il choisit un sujet de recherche et entre en communication avec un professeur qui agira à titre de directeur de recherche.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

2-201-99	Placements
3-203-99	Gestion de portefeuille
3-205-02	Gestion financière
3-210-99	Options et contrats à terme
3-806-84	Introduction à l'économétrie

Professeur responsable

Martin Boyer, professeur du Service de l'enseignement de la finance (514 340-6704)

Courriel : Martin.Boyer@hec.ca

Structure de l'option finance (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS OBLIGATOIRES DE L'OPTION (9 crédits) (préalables aux cours de l'option)

6-200-04 Décisions financières de la firme
6-204-04 Théorie du marché des capitaux
6-210-04 Options et contrats à terme

COURS DE L'OPTION (9 crédits)

Bloc 1 (minimum 6 crédits, maximum 9 crédits)

6-201-04 Titres à revenus fixes
6-202-97 Gestion de portefeuille
6-203-04 Méthodologie de la finance empirique
6-208-79 Institutions financières : théorie et modèles de gestion
6-215-93 Séminaire d'analyse financière
6-218-98 Gestion des risques et assurances
6-252-04 Gestion des investissements internationaux
6-299-XX Séminaire en finance
80-208-96 L'incertain et l'information
80-216-00 Comportements financiers
80-219-03 Finance mathématique

Bloc 2 (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

6-601-76 Techniques de simulation
6-820-02 Macroéconomie monétaire et financière
6-837-07 Économétrie des séries temporelles
80-646-04 Les méthodes stochastiques dans les sciences de la gestion

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

6-018-02 Mémoire
6-020-02 Atelier de recherche en finance

Option gestion des opérations et de la production

Objectifs

L'option G.O.P. s'adresse principalement aux bacheliers en administration des affaires, en sciences pures ou en sciences appliquées ayant un intérêt marqué pour une formation renforçant à la fois leur capacité d'analyse, de prise de décision, de mise en œuvre de programmes d'amélioration et de gestion des ressources de production.

Pour les diplômés de l'option G.O.P., les perspectives de carrière sont des plus intéressantes. Ils pourront occuper des postes de conseillers internes et externes et de gestionnaires spécialisés en qualité, en productivité, en gestion des stocks, en approvisionnements et en gestion des changements technologiques tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services. Étant donné que les profils de carrière en G.O.P. sont nombreux, la formation offerte visera donc un double objectif : 1) fournir à l'étudiant un ensemble complet de connaissances et d'outils de base qui lui permettront d'évoluer au sein de postes divers en G.O.P.; 2) spécialiser davantage l'étudiant dans un domaine précis d'intérêt de façon à le préparer à court terme au marché du travail.

La structure de l'option G.O.P. présente une certaine flexibilité grâce à laquelle les étudiants peuvent choisir des cours complémentaires reliés à leur champ de pratique ou d'intérêt. L'étudiant doit s'inscrire aux cours de l'option G.O.P. et peut compléter ce choix en s'inscrivant à des cours portant sur des sujets complémentaires ou connexes.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

- 2-502-04 Planification et contrôle de la production et des stocks
- 2-510-04 Qualité totale
- 3-501-04 Gestion des approvisionnements

Professeur responsable

Alain Halley, professeur du Service de l'enseignement de la gestion des opérations et de la logistique (514 340-6745)

Courriel : Alain.Halley@hec.ca

Structure de l'option gestion des opérations et de la production (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS OBLIGATOIRE DE L'OPTION (3 crédits)

- 6-510-03 Diagnostic d'entreprise par l'approche qualité totale

COURS DE L'OPTION (minimum 12 crédits, maximum 15 crédits)

- 6-505-93 Gestion des opérations dans les entreprises de services
- 6-512-93 Gestion de la conception et de l'amélioration des systèmes opérationnels
- 6-515-03 Chaîne logistique : fondements et tendances
- 6-525-03 Stratégie d'opération et maximisation de la valeur
- 6-530-03 Stratégie d'approvisionnement
- 6-599-XX Séminaire de gestion de la production

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
- 6-050-02 Atelier de recherche en gestion des opérations et de la production

Option gestion des ressources humaines

Objectifs

L'option gestion des ressources humaines vise à former des gestionnaires spécialisés dans l'étude et l'analyse des problèmes de ressources humaines. Les cours de l'option donnent aux étudiants une perspective globale, stratégique et critique des ressources humaines; ils leur permettent d'approfondir les principaux aspects de la gestion des ressources humaines dans le contexte de la mondialisation, c'est-à-dire un environnement en constante mutation où les entreprises internationalisent toujours davantage leurs activités. On peut y acquérir des connaissances, à la fois pratiques et théoriques, susceptibles d'intéresser toute personne qui se prépare à travailler dans les domaines du développement de la main-d'œuvre, de la rémunération, de la mobilisation, de l'évaluation de la performance au travail, des relations patronales-syndicales et de la gestion des conflits. Les diplômés de cette option font généralement carrière au sein des services de ressources humaines de grandes entreprises ou travaillent comme conseillers.

L'étudiant de l'option gestion des ressources humaines s'exerce, dans un premier temps, à l'analyse des différents aspects fondamentaux de la gestion globale et stratégique des ressources humaines; dans un deuxième temps, il approfondit, selon ses centres d'intérêts, certains aspects de gestion du personnel ou des relations du travail.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste de cours de préparation à l'option

- 2-300-96 Gestion des ressources humaines
- 3-351-98 Les gestionnaires et les lois du travail

Un cours parmi les suivants, selon les intérêts de spécialisation de l'étudiant :

- 2-310-98 Gestion du rendement au travail
- 3-300-98 Le recrutement et la sélection du personnel
- 3-302-98 Gestion de la rémunération
- 3-320-02 Développement des compétences du personnel
- 3-332-98 Les gestionnaires et l'action syndicale

Professeure responsable

Jean Poitras, professeur du Service de l'enseignement de la gestion des ressources humaines (514 340-3596)

Courriel : Jean.Poitras@hec.ca

Structure de l'option gestion des ressources humaines (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS DE L'OPTION (minimum 15 crédits, maximum 18 crédits)

- 6-300-00 Gestion des compétences
- 6-301-06 Aspects internationaux et comparés en droit au travail
- 6-305-00 La gestion de la rémunération : théories et défis
- 6-310-00 La performance au travail : déterminants, stratégies et limites
- 6-315-98 Mesure des résultats en gestion des ressources humaines
- 6-320-04 Environnement de travail sain : enjeux et pratiques de GRH
- 6-325-00 Stratégies de gestion de la dotation et mobilité
- 6-350-77 Gestion des conflits
- 6-355-00 Fondements, enjeux et défis des relations patronales-syndicales
- 6-360-00 Gestion des ressources humaines dans une perspective internationale
- 6-365-00 Gestion stratégique des ressources humaines
- 6-370-00 Pratiques de gestion des ressources humaines et mobilisation
- 6-399-XX Séminaire en gestion des ressources humaines
- 6-603-03 Introduction aux modèles d'équations structurelles (1 crédit)
- 6-604-03 Analyse des données de questionnaires (1 crédit)
- 6-625-02 Régression linéaire appliquée (1 crédit)
- 6-626-02 Statistique exploratoire (1 crédit)
- 6-627-02 Statistique textuelle (1 crédit)

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
- 6-030-02 Atelier de recherche en gestion des ressources humaines

Option ingénierie financière

Objectifs

L'objectif général de l'option ingénierie financière consiste à former des étudiants qui possèdent des connaissances avancées en mathématiques appliquées à la finance leur permettant de faire face aux principales exigences de cette discipline. Plus précisément, les diplômés de cette option devront présenter les compétences distinctives touchant :

- au développement, à l'analyse et à l'évaluation d'instruments financiers;
- au développement et à l'application de modèles de gestion de position sur les marchés financiers.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

- 2-603-97 Mathématiques linéaires
- 3-203-99 Gestion de portefeuille
- 3-210-99 Options et contrats à terme
- 3-602-84 Modèles probabilistes et stochastiques de la gestion

Un cours parmi les deux suivants :

- 3-205-02 Gestion financière
- 3-208-99 Gestion des institutions financières

Professeure responsable

Geneviève Gauthier, professeure du Service de l'enseignement des méthodes quantitatives de gestion (514 340-5627)

Courriel : Genevieve.Gauthier@hec.ca

Structure de l'option ingénierie financière (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS DE L'OPTION

Bloc 1 (minimum 6 crédits, maximum 9 crédits)

- 6-024-97 Ingénierie financière
- 6-201-04 Titres à revenus fixes
- 6-202-97 Gestion de portefeuille
- 6-210-04 Options et contrats à terme

Bloc 2 (minimum 9 crédits, maximum 12 crédits)

- 6-601-76 Techniques de simulation
- 6-610-01 Méthodes numériques en ingénierie financière
- 80-610-99 Optimisation dynamique en gestion
- 80-646-04 Les méthodes stochastiques dans les sciences de la gestion

Bloc 3 (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

- 6-204-04 Théorie du marché des capitaux
- 6-208-79 Institutions financières : théorie et modèles de gestion
- 6-215-93 Séminaire d'analyse financière
- 6-218-98 Gestion des risques et assurances
- 6-299-XX Séminaire en finance
- 6-606-00 Optimisation classique et heuristiques modernes
- 6-623-02 Méthodes avancées en séries chronologiques (1 crédit)
- 6-624-02 Méthodes de lissage (1 crédit)
- 6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion
- 6-820-02 Macroéconomie monétaire et financière
- 6-837-07 Économétrie des séries temporelles
- 80-208-96 L'incertain et l'information
- 80-630-00 Programmation linéaire et en nombres entiers
- 80-816-03 Économétrie appliquée

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
- 6-062-02 Atelier de recherche en ingénierie financière

Option intelligence d'affaires

Objectifs

« Intelligence d'affaires » est l'expression utilisée pour décrire les systèmes qui combinent les technologies de bases de données, d'entreposage de données (data warehousing), d'exploitation de données (data mining) et de systèmes d'aide à la décision. Cette option propose une formation alliant les technologies de l'information et l'analyse de données avec des applications en gestion et tout particulièrement en marketing. Les diplômés de cette option seront en mesure d'élaborer des systèmes intelligents permettant d'accéder à d'importantes bases de données, d'analyser ces données et d'orienter la prise de décision. Ils occuperont des postes professionnels dans de grandes entreprises ou des centres de recherche spécialisés.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

- 2-603-97 Mathématiques linéaires
- 2-720-99 Bases de données de l'entreprise
- 3-670-84 Techniques quantitatives en marketing

Professeur responsable

Gilles Caporossi, professeur du Service de l'enseignement des méthodes quantitatives de gestion (514 340-6471)

Courriel : Gilles.Caporossi@hec.ca

Structure de l'option intelligence d'affaires (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS OBLIGATOIRES DE L'OPTION (6 crédits)

- 6-600-04 Techniques de prospection de données (data mining)
- 6-701-03 Technologies de l'intelligence d'affaires

COURS DE L'OPTION (minimum 9 crédits)

Bloc 1 (minimum 3 crédits)

- 6-102-03 Modèles quantitatifs en marketing
- 6-105-03 Analyse des bases de données en marketing

Bloc 2 (minimum 6 crédits)

- 6-106-06 Commerce de détail sur Internet
- 6-107-03 Marketing et distribution
- 6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande
- 6-602-07 Analyse multidimensionnelle appliquée
- 6-605-97 Statistique descriptive en gestion
- 6-622-02 Devis expérimentaux pour la recherche en gestion (1 crédit)
- 6-624-02 Méthodes de lissage (1 crédit)
- 6-626-02 Statistique exploratoire (1 crédit)
- 6-627-02 Statistique textuelle (1 crédit)
- 6-628-02 Théorie et pratique de l'échantillonnage (1 crédit)
- 6-698-XX Séminaire en intelligence d'affaires
- 6-710-01 Analyse et réingénierie des processus d'affaires
- 6-720-01 Modélisation des systèmes d'information et de la connaissance
- 6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion
- 80-615-91 Classification automatique : modèles, algorithmes et applications

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
- 6-067-02 Atelier de recherche en intelligence d'affaires

Option logistique

Objectifs

La logistique regroupe les fonctions d'approvisionnement, d'entrepôt et de distribution des biens depuis les fournisseurs de matières premières jusqu'aux consommateurs finals. Son importance économique est considérable : diverses études évaluent en effet à plus de 10 % la proportion des seuls coûts de transport dans le coût total d'un bien. Relevant à la fois de la gestion des opérations, de la recherche opérationnelle et du marketing, la logistique requiert également des connaissances de base en technologies de l'information. L'option vise à former des gestionnaires possédant une vision intégrée des différents volets de la logistique ainsi qu'une connaissance approfondie des principaux outils d'aide à la décision utilisés dans le domaine. Les diplômés de cette nouvelle option ayant débuté à l'automne 2000 travailleront comme spécialistes en logistique pour de grandes entreprises de fabrication, de distribution ou de commerce de détail, ou comme analystes auprès de sociétés de services-conseils.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

- 3-525-04 Logistique
- 3-610-97 Applications de la recherche opérationnelle

Professeur responsable

Jean-François Cordeau, professeur du Service de l'enseignement de la gestion des opérations et de la logistique (514 340-6278)

Courriel : Jean-Francois.Cordeau@hec.ca

Structure de l'option logistique (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS OBLIGATOIRES DE L'OPTION (6 crédits)

- 6-515-03 Chaîne logistique : fondements et tendances
- 6-520-00 Planification et contrôle de systèmes logistiques

COURS DE L'OPTION

Bloc 1 (minimum 6 crédits, maximum 12 crédits)

- 4-502-03 Gestion des opérations de transport
- 6-107-03 Marketing et distribution
- 6-530-03 Stratégie d'approvisionnement
- 80-650-00 Distributique

Bloc 2 (minimum 0 crédit, maximum 6 crédits)

- 6-606-00 Optimisation classique et heuristiques modernes
- 6-710-01 Analyse et réingénierie des processus d'affaires
- 6-720-01 Modélisation des systèmes d'information et de la connaissance
- 6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion
- 80-630-00 Programmation linéaire et en nombres entiers
- 80-632-05 Extensions de la programmation linéaire et applications en gestion
- IND6209 Implantation et manutention (cours offert à l'École Polytechnique)

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
- 6-056-02 Atelier de recherche en logistique

Option management

Objectifs

Cette option s'adresse à des candidats qui désirent travailler comme conseillers internes ou externes en gestion de l'entreprise. On retrouve de tels spécialistes dans les groupes « organisation » et les services de planification des grandes entreprises, dans certains services de la fonction publique de même que dans plusieurs bureaux de conseillers en gestion.

Cette option permet le développement de compétences distinctives qui reposent sur la théorie des organisations et qui préparent à l'intervention.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Professeur responsable

Laurent Simon, professeur du Service de l'enseignement du management (514 340-6029)

Courriel : Laurent.Simon@hec.ca

Structure de l'option management (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS DE L'OPTION (minimum 15 crédits, maximum 18 crédits)

6-401-97 Leadership et analyses de cas

6-402-81 Théorie des organisations

6-403-99 Outils de soutien et d'intervention en développement des organisations

6-404-81 Design des organisations

6-405-85 Qualité de vie et nouvelles formes d'organisation du travail

6-406-89 Théories de la décision

6-407-06 Gestion comparée

6-408-84 Gestion stratégique et politiques générales

6-410-89 Approches interdisciplinaires dans l'étude des problèmes humains de la gestion

6-411-92 Le changement dans les organisations

6-415-95 La consultation en gestion

6-420-93 Crises et organisations

6-430-05 Approches et outils contemporains en stratégie

6-499-XX Séminaire en management

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

6-018-02 Mémoire

6-040-02 Atelier de recherche en management

Option marketing

Objectifs

L'option marketing a pour but de former des gestionnaires spécialisés dans l'analyse des activités commerciales de l'entreprise.

La formation des étudiants est axée sur :

- l'étude systématique des outils d'analyse qualitative et quantitative les plus utilisés en marketing;
- l'acquisition d'une solide compréhension du fonctionnement des marchés et de l'effet sur ces marchés des activités de marketing et du macro-environnement;
- la maîtrise des étapes de recherche appliquée et de consultation en marketing.

Les diplômés de l'option seront formés pour travailler dans des entreprises privées et des organismes publics, notamment à titre d'analyste et d'expert-conseil.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

- 2-107-97 Comportement du consommateur
3-101-84 Recherche commerciale
3-670-84 Techniques quantitatives en marketing

Professeur responsable

Sylvain Sénécal, professeur du Service de l'enseignement du marketing (514 340-6980)

Courriel : Sylvain.Senecal@hec.ca

Structure de l'option marketing (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS DE L'OPTION

(minimum 15 crédits, maximum 18 crédits)

- 6-100-76 Comportement du consommateur
6-101-03 Anthropologie de la consommation
6-102-03 Modèles quantitatifs en marketing
6-103-05 Communication marketing et marques
6-104-05 Gestion des produits et de l'innovation
6-105-03 Analyse des bases de données en marketing
6-106-06 Commerce de détail sur Internet
6-107-80 Marketing et distribution
6-108-07 Processus de marketing stratégique
6-109-07 Marketing d'affaires
6-114-97 Marketing et mondialisation
6-115-99 Marketing de services
6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande
6-152-81 Gestion des transferts internationaux de technologie
6-165-95 Séminaire sur la recherche qualitative en marketing
6-199-XX Séminaire d'analyse en marketing
6-602-07 Analyse multidimensionnelle appliquée
6-603-03 Introduction aux modèles d'équations structurelles (1 crédit)
6-605-97 Statistique descriptive en gestion
6-622-02 Devis expérimentaux pour la recherche en gestion (1 crédit)
6-625-02 Régression linéaire appliquée (1 crédit)
6-626-02 Statistique exploratoire (1 crédit)
6-627-02 Statistique textuelle (1 crédit)
6-628-02 Théorie et pratique de l'échantillonnage (1 crédit)
80-130-99 Théorie des jeux en marketing

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
6-010-02 Atelier de recherche en marketing

Option technologies de l'information

Objectifs

Tant les cours de cette option que le mémoire que l'on demande à l'étudiant d'écrire visent à former un spécialiste en technologies de l'information. Celui-ci est appelé à analyser les besoins en information des différents secteurs de l'entreprise et à concevoir des systèmes d'information ou à améliorer ceux qui existent déjà. Il est amené à gérer les ressources informatiques tant en ce qui a trait au hardware (achats, réquisitions, cahier des charges, soumissions, etc.) qu'au software (banque de données, organisation, sécurité, etc.). Il se doit donc de connaître les derniers développements dans ces deux domaines. De plus, il saura reconnaître les occasions de développement pour son entreprise.

Programme Virtuose

Les étudiants de l'option « technologies de l'information » doivent posséder un ordinateur portable, certains des cours de l'option utilisant des logiciels spécialisés que l'étudiant installera sur son ordinateur.

Cours de préparation

Le responsable de l'option peut imposer des cours de premier cycle à un candidat au moment de son admission lorsqu'il juge que la formation antérieure de ce dernier ne satisfait pas aux exigences de l'option. Ces cours sont généralement suivis au baccalauréat. Par ailleurs, la direction du programme peut aussi imposer des cours de préparation lorsque la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante en regard des exigences du programme.

Liste des cours de préparation à l'option

- 2-710-04 Analyse et conception de systèmes d'information
- 2-720-99 Bases de données de l'entreprise
- 2-750-04 Algorithmique et programmation en gestion

Professeur responsable

Viatl Roy, professeur du Service de l'enseignement des technologies de l'information (514 340-7125)

Courriel : Vital.Roy@hec.ca

Structure de l'option technologies de l'information (45 crédits)

COURS OBLIGATOIRE DU PROGRAMME (3 crédits)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

COURS OBLIGATOIRES DE L'OPTION (9 crédits)

- 6-702-06 Implantation des technologies de l'information
- 6-710-01 Analyse et réingénierie des processus d'affaires
- 6-720-01 Modélisation des systèmes d'information et de la connaissance

COURS DE L'OPTION

Bloc 1 (minimum 3 crédits, maximum 9 crédits)

- 6-700-03 Les TI et l'entreprise numérique
- 6-735-06 Gestion de projets TI
- 6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion

Bloc 2 (3 crédits)

- 6-780-01 Réalisation des systèmes d'information : progiciels intégrés
- 6-785-01 Réalisation des systèmes d'information : technologies internet

Bloc 3 (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

- 6-411-92 Le changement dans les organisations
- 6-415-95 La consultation en gestion
- 6-515-03 Chaîne logistique : fondements et tendances
- 6-600-04 Techniques de prospection de données (data mining)
- 6-601-76 Techniques de simulation
- 6-603-03 Introduction aux modèles d'équations structurelles (1 crédit)
- 6-604-03 Analyse des données de questionnaires (1 crédit)
- 6-605-97 Statistique descriptive en gestion
- 6-622-02 Devis expérimentaux pour la recherche en gestion (1 crédit)
- 6-625-02 Régression linéaire appliquée (1 crédit)
- 6-626-02 Statistique exploratoire (1 crédit)
- 6-627-02 Statistique textuelle (1 crédit)
- 6-628-02 Théorie et pratique de l'échantillonnage (1 crédit)
- 6-701-03 Technologies de l'intelligence d'affaires
- 6-712-02 Design de marchés électroniques
- 6-799-XX Séminaire en systèmes d'information

COURS AU CHOIX (minimum 0 crédit, maximum 3 crédits)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de M. Sc. et de Ph. D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle de l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par le responsable d'option et la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M. Sc. comme cours au choix.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE (24 crédits)

- 6-018-02 Mémoire
- 6-071-02 Atelier de recherche en systèmes d'information

Politique de la qualité de la communication

Maîtrise des langues d'affaires : français, anglais et espagnol

Marie-Éva DE VILLERS, directrice et chercheuse agrégée
Claudette ST-AMANT, secrétaire à la direction
Marie DE SCHUITENEER, agente aux activités
Karine POULIOT, conseillère linguistique et responsable du Centre d'aide en français
Jacinthe DUPUIS, coordonnatrice des activités linguistiques
Serge-Pierre NOËL, conseiller pédagogique – français
Sandra THIBAUDEAU, coordonnatrice – anglais des affaires
Jesús PEDRAZ, coordonnateur – espagnol des affaires

Les étudiants qui le désirent peuvent rencontrer les membres de ce service pour être conseillés quant à leur participation aux activités de ce plan de valorisation. Ils peuvent aussi consulter le site Web de la Direction de la qualité de la communication à l'adresse suivante pour avoir plus de renseignements sur ses activités : www.hec.ca/qualitecomm/.

Objectif

Donner aux diplômés de HEC Montréal l'atout distinctif que constitue la maîtrise des registres élevés du français, de l'anglais des affaires et même de l'espagnol des affaires afin qu'ils puissent pleinement mettre à profit leur formation et exercer leur leadership.

Maîtrise du français

ORTHOGRAM – test diagnostique de français écrit

Pour évaluer la compétence de ses étudiants en français écrit, l'École les soumet obligatoirement au test diagnostique ORTHOGRAM. Ils sont classés selon l'échelle suivante : A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D et E. Le seuil de réussite établi pour ce test est le niveau C. Sa réussite est une condition d'obtention du grade ou du diplôme et le résultat figure sur le relevé de notes de l'étudiant.

– **ORTHOGRAM partie I** évalue l'orthographe grammaticale et usuelle, la syntaxe et le vocabulaire. Cette partie consiste en 100 questions à choix multiples. Pour réussir la partie I du test, il faut répondre correctement à 60 questions ou plus sur 100.

– **ORTHOGRAM partie II** évalue l'esprit de synthèse, le jugement et la qualité de l'expression au moyen d'une note de synthèse à rédiger à partir d'un dossier de presse. La note de passage pour cette épreuve est de 60 %. Un résultat inférieur à 60 % entraîne l'obligation de subir de nouveau cette épreuve.

Pour réussir le test ORTHOGRAM, il faut avoir obtenu 60 % ou plus à chaque partie du test. Les étudiants peuvent subir le test ORTHOGRAM partie I ou II autant de fois qu'ils le désirent à condition d'en assumer les frais de passation.

Formation d'appoint en français écrit

En fonction des résultats obtenus au test ORTHOGRAM, des cours peuvent être proposés aux étudiants qui éprouvent certaines difficultés afin de leur permettre d'acquérir une plus grande maîtrise de la langue française et de réussir le test. L'étudiant qui réussit un cours d'appoint de français recommandé afin de combler les lacunes diagnostiquées à la suite de la passation du test ORTHOGRAM partie I peut obtenir une substitution. À la demande de l'étudiant, la note obtenue au cours sera substituée à celle obtenue à la section correspondante du test et le résultat sera recalculé. Si ce nouveau résultat global est de 60 points ou plus, l'étudiant n'a pas à refaire son test et il satisfait aux conditions pour ORTHOGRAM partie I.

- 20-023-97 Français écrit – Techniques de rédaction et d'argumentation
- 20-030-99 Français écrit – Conjugaisons et vocabulaire
- 20-031-99 Français écrit – Syntaxe
- 20-032-99 Français écrit – Ponctuation
- 20-033-99 Français écrit – Orthographe usuelle et grammaticale
- 20-034-99 Français écrit – Participes passés
- 20-040-99 Français écrit, langue seconde

Diffusion des niveaux de compétence

Le résultat au test ORTHOGRAM figure obligatoirement sur le relevé de notes. Le résultat global de la partie I est indiqué avec une remarque ES (exigence satisfaite) ou E (échec). Le résultat global de la partie II figure selon l'échelle suivante : A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D et E.

Centre d'aide en français – Langue et rédaction scientifique

Le Centre d'aide en français – Langue et rédaction scientifique a pour mission d'offrir de l'aide en français écrit à tous les étudiants de l'École, que ce soit en français langue maternelle, seconde ou étrangère. En fonction des besoins exprimés, des rencontres individuelles, ponctuelles ou hebdomadaires et des ateliers thématiques sont proposés.

Le soutien proposé tout particulièrement aux étudiants des 2^e et 3^e cycles vise l'accélération de la rédaction du mémoire ou de la thèse, l'amélioration de la qualité de l'écriture des travaux ainsi que la réduction de la durée des études.

Animation linguistique

Des chroniques linguistiques sont diffusées dans le site Web de la Direction de la qualité de la communication. Des activités de sensibilisation sont programmées : jeux linguistiques, concours, dictées, conférences.

Consultations linguistiques

Un service de consultations linguistiques est à la disposition des étudiants, des professeurs et du personnel de l'École.

Évaluation continue

Pour chaque cours, le professeur est susceptible de tenir compte de la qualité du français lors de chaque évaluation.

Maîtrise de l'anglais

HECTOPE — test diagnostique en anglais des affaires

Les étudiants de HEC Montréal doivent subir obligatoirement le test HECTOPE conçu pour mesurer le niveau de compétence en anglais des affaires des étudiants, pour évaluer leur capacité à comprendre et à utiliser l'anglais comme langue de communication dans le milieu universitaire et professionnel. Plus précisément, HECTOPE mesure la compétence des candidats en ce qui a trait à la compréhension écrite et orale, au vocabulaire, à la grammaire ainsi qu'à l'expression écrite et orale. La matière même du test est inspirée de l'actualité du milieu des affaires et porte sur les pratiques professionnelles de celui-ci.

Le niveau de compétence en anglais des affaires des candidats est décrit selon l'échelle suivante : A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D et E. Le seuil de réussite établi pour ce test est le niveau C. Sa réussite est une condition d'obtention du grade ou du diplôme et le résultat figure sur le relevé de notes de l'étudiant.

Les étudiants peuvent subir le test HECTOPE autant de fois qu'ils le désirent à condition d'en assumer les frais de passation.

Un classement de C ou plus au test HECTOPE favorise la participation à un programme d'échanges dans un établissement où l'enseignement se fait en anglais.

Diffusion des niveaux de compétence

Le résultat au test HECTOPE figure obligatoirement sur le relevé de notes selon l'échelle suivante : A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D et E.

Cours d'anglais des affaires

Les étudiants qui le désirent ont la possibilité de parfaire leur maîtrise de l'anglais en fonction de leurs résultats au test HECTOPE en suivant le cours d'anglais qui correspond à leur niveau. Ces cours sont offerts par l'École et conçus pour répondre spécifiquement à leurs besoins.

- 36-101-99 Business Communications – Level 1
- 36-102-99 Business Communications – Level 2
- 36-103-99 Business Communications – Level 3
- 36-104-99 Business Communications – Level 4
- 36-105-99 Business Communications – Level 5

Cours de stratégies de lecture en anglais

Un nouveau cours offert en français est destiné aux étudiants des 2^e et 3^e cycles qui désirent améliorer leur efficacité en lecture de textes rédigés en anglais.

- 36-109-02 Stratégies de lecture de textes de gestion en anglais

Maîtrise de l'espagnol

ELENHEC – Test diagnostique d'espagnol des affaires

De plus en plus, les entreprises réclament de la part des gestionnaires qu'elles recrutent la maîtrise de l'espagnol, car, en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain, les échanges commerciaux avec les pays hispanophones de l'Amérique sont appelés à croître considérablement. HEC Montréal offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de se faire évaluer en espagnol.

Diffusion des niveaux de compétence

À la demande de l'étudiant, le résultat obtenu au test diagnostique d'espagnol des affaires ELENHEC peut être inscrit sur le relevé de notes selon l'échelle suivante : A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D et E.

Cours d'espagnol des affaires

Des cours d'espagnol sont offerts aux étudiants de l'École afin qu'ils puissent s'initier à cette langue ou se perfectionner.

En particulier, une école d'été en espagnol des affaires est offerte chaque année au mois d'août juste avant le début des cours réguliers du trimestre d'automne. Les étudiants peuvent alors suivre le cours de niveau élémentaire de 90 heures en seulement trois semaines et acquérir une bonne connaissance des éléments de base de l'espagnol ou suivre le cours destiné à la cohorte trilingue et consolider leurs connaissances.

L'École offre les cours suivants :

- 36-110-02 Espagnol des affaires – niveau élémentaire (6 crédits, formule intensive de 3 semaines l'été)
- 36-111-02 Espagnol des affaires – niveau élémentaire (6 crédits sur deux trimestres, une fois par semaine)
- 36-112-02 Espagnol des affaires – niveau élémentaire (6 crédits sur un trimestre, deux fois par semaine)
- 36-113-02 Espagnol des affaires – niveau élémentaire – partie 2 (3 crédits)
- 36-115-02 Espagnol des affaires – niveau intermédiaire (3 crédits)
- 36-116-03 Espagnol des affaires – niveau avancé (3 crédits)
- 36-117-07 Espagnol des affaires – cohorte trilingue (6 crédits)

Liste numérique des cours et des séminaires

LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LA LISTE DES COURS OFFERTS.

LES COURS DE CETTE LISTE COMPORTENT 1 CRÉDIT.

6-409-07	Atelier d'analyse de données qualitatives
6-603-03	Introduction aux modèles d'équations structurelles
6-604-03	Analyse des données de questionnaires
6-622-02	Devis expérimentaux pour la recherche en gestion
6-623-02	Méthodes avancées en séries chronologiques
6-624-02	Méthodes de lissage
6-625-02	Régression linéaire appliquée
6-626-02	Statistique exploratoire
6-627-02	Statistique textuelle
6-628-02	Théorie et pratique de l'échantillonnage
70-100-00	Propédeutique en marketing
70-200-00	Propédeutique en finance
70-300-00	Propédeutique en gestion des ressources humaines
70-400-00	Propédeutique en management
70-450-00	Propédeutique en stratégie
70-500-00	Propédeutique en gestion des opérations et de la production
70-600-00	Propédeutique en mathématiques de gestion
70-700-00	Propédeutique en systèmes d'information
70-800-00	Propédeutique en microéconomie
70-900-00	Propédeutique en comptabilité

LES COURS ET SÉMINAIRES DE CETTE LISTE COMPORTENT 3 CRÉDITS.

4-502-03	Gestion des opérations de transport
4-902-96	Séminaire de contrôle stratégique
4-929-02	Séminaire de théorie comptable et sujets spécialisés
6-0XX-07	Entreprise internationale, cultures et ressources humaines
6-001-76	Économie et organisation de l'entreprise
6-005-06	Mondialisation et économie de la connaissance
6-006-06	Contexte et enjeux des affaires internationales
6-009-XX	Séminaire en affaires internationales
6-011-06	Gestion des transferts internationaux de technologie
6-012-06	Internationalisation de l'entreprise
6-013-06	Méthodes qualitatives de recherche en gestion internationale
6-024-97	Ingénierie financière
6-089-00	Marchés internationaux des capitaux : mondialisation et transformation
6-100-76	Comportement du consommateur
6-101-03	Anthropologie de la consommation
6-102-03	Modèles quantitatifs en marketing
6-103-05	Communication marketing et marques
6-104-05	Gestion des produits et de l'innovation
6-105-03	Analyse des bases de données en marketing
6-106-06	Commerce de détail sur Internet
6-107-03	Marketing et distribution
6-108-07	Processus de marketing stratégique
6-109-07	Marketing d'affaires
6-114-97	Marketing et mondialisation

6-115-99	Marketing de services
6-151-80	Séminaire d'analyse de la demande
6-152-81	Gestion des transferts internationaux de technologie
6-165-95	Séminaire sur la recherche qualitative en marketing
6-199-XX	Séminaire d'analyse en marketing
6-200-04	Décisions financières de la firme
6-201-04	Titres à revenus fixes
6-202-97	Gestion de portefeuille
6-203-04	Méthodologie de la finance empirique
6-204-04	Théorie du marché des capitaux
6-208-79	Institutions financières : théorie et modèles de gestion
6-210-04	Options et contrats à terme
6-215-93	Séminaire d'analyse financière
6-218-98	Gestion des risques et assurances
6-252-04	Gestion des investissements internationaux
6-299-XX	Séminaire en finance
6-300-00	Gestion des compétences
6-301-06	Aspects internationaux et comparés en droit du travail
6-305-00	La gestion de la rémunération : théories et défis
6-310-00	La performance au travail : déterminants, stratégies et limites
6-315-98	Mesure des résultats en gestion des ressources humaines
6-320-04	Environnement de travail sain : enjeux et pratiques de GRH
6-325-00	Stratégies de gestion de la dotation et de la mobilité
6-350-77	Gestion des conflits
6-355-00	Fondements, enjeux et défis des relations patronales-syndicales
6-360-00	Gestion des ressources humaines dans une perspective internationale
6-365-00	Gestion stratégique des ressources humaines
6-370-00	Pratiques de gestion des ressources humaines et mobilisation
6-399-XX	Séminaire en gestion des ressources humaines
6-401-97	Leadership et analyses de cas
6-402-81	Théories des organisations
6-403-99	Outils de soutien et d'intervention en développement des organisations
6-404-81	Design des organisations
6-405-85	Qualité de vie et nouvelles formes d'organisation du travail
6-406-89	Théories de la décision
6-407-06	Gestion comparée
6-408-84	Gestion stratégique et politiques générales
6-410-89	Approches interdisciplinaires dans l'étude des problèmes humains de la gestion
6-411-92	Le changement dans les organisations
6-415-95	La consultation en gestion
6-420-93	Crises et organisations
6-430-05	Approches et outils contemporains en stratégie
6-499-XX	Séminaire en management
6-500-97	Gestion du changement et de la technologie

6-505-93	Gestion des opérations dans les entreprises de services	80-816-03	Économétrie appliquée
6-510-03	Diagnostic d'entreprise par l'approche qualité totale	80-921-96	Études et recherches en contrôle de gestion
6-512-93	Gestion de la conception et de l'amélioration des systèmes opérationnels	80-925-02	Gouvernance et comptabilité financière
6-515-03	Chaîne logistique : fondements et tendances		
6-520-00	Planification et contrôle des systèmes logistiques		
6-525-03	Stratégie d'opération et maximisation de la valeur		
6-530-03	Stratégie d'approvisionnement		
6-599-XX	Séminaire de gestion de la production		
6-600-04	Techniques de prospection de données (data mining)		
6-601-76	Techniques de simulation		
6-602-07	Analyse multidimensionnelle appliquée		
6-605-97	Statistique descriptive en gestion		
6-606-00	Optimisation classique et heuristiques modernes		
6-610-01	Méthodes numériques en ingénierie financière		
6-698-XX	Séminaire en intelligence d'affaires		
6-700-03	Les TI et l'entreprise numérique		
6-701-03	Technologies de l'intelligence d'affaires		
6-702-06	Implantation des technologies de l'information		
6-710-01	Analyse et réingénierie des processus d'affaires		
6-712-02	Design de marchés électroniques		
6-720-01	Modélisation des systèmes d'information et de la connaissance		
6-735-06	Gestion de projets TI		
6-750-00	Algorithmique et programmation objet : applications en gestion		
6-780-01	Réalisation des systèmes d'information : progiciels intégrés		
6-785-01	Réalisation des systèmes d'information : technologies internet		
6-799-XX	Séminaire en systèmes d'information		
6-801-85	Séminaire d'économie internationale		
6-802-03	Microéconomie appliquée		
6-810-97	Développement et institutions économiques		
6-820-02	Macroéconomie monétaire et financière		
6-833-80	Analyse économique des projets		
6-837-07	Économétrie des séries temporelles		
6-838-94	Réglementation, environnement et risque		
6-899-XX	Séminaire en analyse économique		
6-989-XX	Séminaire en sciences comptables		

Pour les descriptions de ces cours, veuillez consulter l'annuaire du programme de doctorat

80-130-99	Théorie des jeux en marketing
80-208-96	L'incertain et l'information
80-216-00	Comportements financiers
80-219-03	Finance mathématique
80-610-99	Optimisation dynamique en gestion
80-615-91	Classification automatique : modèles, algorithmes et applications
80-630-00	Programmation linéaire et en nombres entiers
80-632-05	Extensions de la programmation linéaire et applications en gestion
80-646-04	Les méthodes stochastiques dans les sciences de la gestion
80-650-00	Distributique
80-800-05	Économie du travail
80-810-03	Organisation industrielle

Description des cours et des séminaires

Description des cours de propédeutique

70-100-00 Propédeutique en marketing

Les objectifs de ce cours d'introduction sont d'exposer les participants aux concepts fondamentaux du marketing et de leur faire connaître les outils du gestionnaire de marketing et leurs interrelations.

70-200-00 Propédeutique en finance

Ce cours a comme objectif l'apprentissage de base en finance: le concept de risque et d'actualisation, la gestion financière et choix d'investissement ainsi que le fonctionnement des marchés financiers.

70-300-00 Propédeutique en gestion des ressources humaines

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'importance de la gestion des ressources humaines et la diversité de ses aspects. Plus particulièrement, on démontrera le lien entre la fonction ressources humaines et les autres fonctions de l'entreprise, le lien entre les priorités des entreprises liées aux ressources humaines et leurs pratiques de gestion ainsi que les relations entre les divers acteurs en ressources humaines.

70-400-00 Propédeutique en management

Ce cours a comme objectif d'initier les étudiants à l'univers théorique du management, à la résolution de problèmes concrets de gestion ainsi que prendre connaissance du milieu d'action du management, à savoir les organisations.

70-450-00 Propédeutique en stratégie

Le premier objectif du cours est de familiariser les étudiants avec les concepts et les modèles qui sont au coeur du champ de la stratégie et de les initier à leur utilisation dans des situations concrètes de gestion stratégique. Il vise à développer la capacité à analyser et à évaluer la situation d'une entreprise dans son environnement, de même qu'à concevoir une stratégie et sa mise en oeuvre. Le second objectif du cours est de sensibiliser les étudiants aux questions soulevées par ces modèles et de les intéresser aux grands débats qui animent le domaine.

70-500-00 Propédeutique en gestion des opérations et de la production

Ce cours vise à fournir aux étudiants un aperçu général ainsi que les éléments de base de la gestion des opérations et de la production (GOP), et ce, tant pour le contexte des entreprises manufacturières que celui des entreprises de services.

En adoptant une approche systémique, les étudiants seront amenés à saisir et à connaître les principaux enjeux stratégiques de la fonction GOP, les concepts de base ainsi que certains outils et techniques développés et utilisés dans la conception et la mise en place des systèmes opérationnels.

70-600-00 Propédeutique en mathématiques de gestion

Ce cours présente les concepts et le langage mathématiques spécifiques au domaine de la gestion. Des exemples d'application seront développés avec Excel, un outil d'usage très commun en gestion.

L'accent porte sur la compréhension des concepts et l'application du langage mathématique aux problématiques de gestion plutôt qu'à l'acquisition d'habiletés techniques avancées.

70-700-00 Propédeutique en technologies de l'information

La gestion des systèmes d'information dans l'entreprise est devenue un incontournable dans l'économie actuelle. Cette gestion ne peut s'effectuer par le gestionnaire que par une connaissance de base des principaux concepts et dimensions des systèmes d'information et des technologies de l'information. Le gestionnaire doit pouvoir évaluer le potentiel innovateur des technologies qui lui sont soumises sur le marché ainsi que l'investissement en ressources qu'elles lui demanderont. Le gestionnaire, quel que soit son domaine fonctionnel, devra savoir adapter son ou ses processus d'affaires de manière à générer un avantage stratégique

et savoir mesurer le succès de l'implantation d'une technologie. Il devra s'impliquer dans la planification des systèmes d'information de son entreprise ainsi que dans les étapes suivantes de conception et d'implantation.

70-800-00 Propédeutique en microéconomie

Ce cours permet de comprendre les fondements de l'offre et de la demande d'un produit. Pour ce faire, on fournit à l'étudiant les principaux outils et concepts de base de l'analyse microéconomique. Le cadre de référence utilisé pour la présentation de ces outils et concepts est celui d'un marché en concurrence. Certaines situations de non-concurrence sont également examinées.

70-900-00 Propédeutique en comptabilité

Ce cours aide à acquérir une compréhension personnelle de la comptabilité et à développer ses habiletés de diagnostic et de jugement par rapport aux informations comptables. Le cours apportera à l'étudiant une sensibilisation de la fonction contrôle dans l'entreprise, une familiarisation du vocabulaire comptable et une appréciation de l'information utilisée par les bailleurs de fonds pour poser un diagnostic sur la santé financière de l'entreprise.

Description des cours et des séminaires

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Le séminaire *Économie et Organisation de l'entreprise* a pour objectif principal de fournir à tous les étudiants de la Maîtrise en sciences de la gestion une compréhension des spécificités de la société occidentale et des fondements communs aux différentes options offertes dans le programme. L'envergure du sujet exige à la fois un découpage multidisciplinaire, un mode d'appréhension interdisciplinaire et une démarche comparative.

L'accent est mis sur l'interaction des dimensions économique, sociale et politique et les effets qu'elles ont eus sur l'évolution de la société occidentale, sur celle d'une de ses institutions clés, l'entreprise, et sur la vie des être humains.

Ce séminaire privilégie la lecture des grands classiques ou de travaux qui illustrent le fil conducteur suivi, l'ouverture sur une variété de perspectives et le développement d'une pensée personnelle originale.

6-009-XX Séminaire en affaires internationales

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-011-06 Gestion des transferts internationaux de technologie

La période d'intenses développements technologiques que nous connaissons et que certains qualifient de quatrième révolution industrielle se caractérise par une croissance sans précédent des activités liées à la connaissance. Dans une très large mesure, les problèmes de gestion internationale de la technologie (transferts de technologie, création de partenariats internationaux pour la création de technologie, outsourcing ou internalisation des unités internationales de R&D, etc.) peuvent aujourd'hui s'interpréter en termes d'application spécifique à l'international de la gestion des connaissances (ou « knowledge management »). Cette perspective amène à repenser en profondeur les cadres classiques dans lequel étaient appréhendés les problèmes de transferts de technologie, ou les choix stratégiques de technologie (matrices de positionnement stratégique).

6-024-97 Ingénierie financière

Ce cours a pour objectif général d'augmenter le degré d'intégration des connaissances acquises en finance et en méthodes quantitatives, en couvrant les cinq fonctions qui définissent l'ingénierie financière :

- 1) l'identification de la nature et de la source d'un problème financier;
- 2) l'analyse des solutions possibles à ce problème;
- 3) le développement d'un instrument financier qui résolve ce problème;
- 4) l'évaluation de

l'instrument financier proposé; 5) la gestion des positions sur les marchés financiers que commande cet instrument. À la fin de ce cours, les étudiants doivent démontrer qu'ils sont capables d'appliquer de façon satisfaisante ces cinq fonctions à des cas concrets. À l'aide de mises en situations, ils seront amenés à mieux comprendre les différents aspects du processus d'innovation financière, dont l'ingénierie financière constitue la mise en application. Il s'agira aussi d'approfondir la maîtrise de quelques méthodes de gestion vues dans d'autres cours.

6-089-00 Marchés internationaux des capitaux : mondialisation et transformation

L'objectif du cours est d'étudier comment la mondialisation et les transformations constantes des techniques et de l'environnement affectent les conditions d'accès des entreprises et des gouvernements aux marchés internationaux des capitaux ; de présenter les différents acteurs, produits et marchés, d'analyser certains aspects spécifiques de la gestion et de voir les conséquences de la réglementation sur le fonctionnement des marchés et sur le comportement des principaux agents. Le cours sera fortement axé sur des questions d'actualité.

6-099-XX Séminaire en sciences de la gestion

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-100-76 Comportement du consommateur

Le cours «Comportement du consommateur» a pour objectif d'exposer les étudiants et les étudiantes aux fondements conceptuels et à la recherche en comportement du consommateur. Le cours met l'accent sur la compréhension des facteurs psychologiques et sociaux qui influencent les différents aspects du comportement humain dans le contexte du marketing et de la consommation.

6-101-03 Anthropologie de la consommation

Ce cours explore les courants de recherche non traditionnels en comportement du consommateur. Il suscite de nouvelles questions et préoccupations, souligne l'intérêt de nouveaux objets de recherche ainsi que de nouvelles méthodes comme l'enquête ethnographique.

6-102-03 Modèles quantitatifs en marketing

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec certains modèles quantitatifs en marketing dont l'usage est répandu dans le milieu de la recherche commerciale. Les modèles discutés portent sur la tarification d'un produit, la promotion des ventes, le positionnement de produits, la prévision et la simulation de parts de marché ainsi que sur la segmentation. L'apprentissage de la modélisation se fait à travers l'étude et l'analyse de modèles existants et d'une série de travaux empiriques.

6-103-05 Communication marketing et marques

Ce cours s'adresse aux étudiants qui désirent effectuer de la recherche dans le domaine de la communication de masse. Il aborde deux facettes de la modélisation : les modèles conceptuels ou descriptifs, surtout basés sur les modèles de communication sociale et/ou de comportement du consommateur, et les modèles normatifs ou prescriptions, qui visent à quantifier et prévoir les effets de communication. La première partie du cours comprend la description des modèles de communication suggérés par des chercheurs de diverses disciplines. La deuxième partie traite des modèles permettant de mesurer les effets de la publicité sur les ventes, les réponses cognitives et les attitudes. Finalement, la troisième partie aborde les études ayant examiné l'impact de certaines variables sur l'efficacité de la publicité, à savoir les médias, la source du message et le contenu du message. À la fin du cours, on traite de questions liées à la publicité multinationale et aux différences culturelles.

6-104-05 Gestion des produits et de l'innovation

Le développement de nouveaux produits (et[ou] services) de même que leur gestion à travers leurs cycles de vie s'avèrent cruciaux dans la croissance et la rentabilité des entreprises dans une multitude d'industries. Or, dans un contexte où l'offre de produits dépasse largement la demande et où les cycles de vie sont chaque jour plus rapides, l'introduction de produits nouveaux s'avère une opération risquée pour les entreprises. Ces dernières cherchent conséquemment à s'assurer avec le plus de rigueur du potentiel des produits et innovations qu'elles s'approprient à lancer, en plus de gérer leurs produits de telle sorte à atteindre ce potentiel. Ce cours poursuit l'objectif général de confronter les étudiants

aux enjeux de la gestion efficace des produits nouveaux et des innovations de même qu'aux avancées récentes en la matière.

6-105-03 Analyse des bases de données en marketing

Le marketing des bases de données est davantage un ensemble de techniques qu'un champ de connaissance distinct en marketing. Le cours s'adresse à des étudiants qui s'intéressent à la recherche marketing, au commerce électronique, au marketing direct personnalisé et à la qualité des services. Par définition, ces étudiants sont des «quantitatifs» avec une excellente orientation de marché.

Les étudiants apprendront à solutionner des problèmes de marketing au moyen des technologies de l'information, de l'analyse quantitative et des calculs d'efficacité/coût. Ils développeront une expérience pratique de manipulation des outils et des logiciels spécialisés pour l'analyse des bases de données en marketing et en forage des données.

6-107-03 Marketing et distribution

Souvent ignorée dans l'enseignement du marketing, la distribution est à la base des fondements théoriques de la pensée en marketing et constitue un élément clé de la stratégie des entreprises de biens et services dans la chaîne de valeur. Dans les marchés de masse actuels, les organisations dépendent d'un bon nombre de partenaires d'affaires pour assurer la distribution physique de leurs biens et services et leur positionnement sur le marché. Ainsi, les organisations doivent identifier les partenaires qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs de mise en marché, et parvenir à créer et à maintenir les liens d'affaires les plus avantageux pour l'ensemble des partenaires du réseau. Ce cours porte sur les dimensions théoriques et stratégiques de la distribution.

Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis dans ce cours sont :

- Comprendre le rôle de la distribution au sein du marketing.
- Distinguer les rôles et les fonctions des différents intermédiaires d'un circuit de distribution.
- Comprendre les relations de pouvoir et les conflits qui peuvent exister entre les différents partenaires d'un circuit de distribution.
- Comprendre le rôle stratégique de la distribution pour les entreprises.
- Connaître les problématiques de recherche et la littérature sur les aspects de la gestion des circuits de distribution.

6-108-07 Processus de marketing stratégique

Le cours Processus de marketing stratégique a pour objectifs d'exposer les étudiants(es) aux fondements conceptuels du TIM (Total Integrated Marketing) et à la recherche dans ce domaine.

Les thèmes suivants, entre autres, seront abordés : l'évolution du marketing et de sa logique; les raisons du TIM; le processus de création de valeur; les mythes et la réalité de l'influence du marketing dans l'entreprise; les cinq tâches du marketing stratégique selon le TIM; les réalités de la «fabrication» des stratégies de marketing; les décisions interfonctionnelles, les sources d'interrelations entre le marketing et les autres fonctions et sous-fonctions et les obstacles : avec la finance, la gestion des opérations, les ventes, la recherche et développement, le service à la clientèle, la gestion des ressources humaines; le futur du marketing.

6-109-07 Marketing d'affaires

Le marketing d'affaires (ou business marketing, en anglais) concerne l'ensemble des méthodes et des moyens dont disposent les entreprises et organisations pour vendre à d'autres professionnels œuvrant dans le domaine privé, public ou coopératif, avec ou sans but lucratif. En marketing d'affaires, les clients ne sont pas des consommateurs mais d'autres entreprises. Très loin du marketing de grande consommation, le marketing d'affaires se distingue par la nature des acteurs du marché et leurs relations d'affaires, ainsi que par les stratégies et outils de gestion utilisés. Outre les spécificités des marchés d'affaires, ceux-ci représentent un volume total de vente beaucoup plus élevé que les marchés de grande consommation. Afin de comprendre les interrogations auxquelles font face actuellement les chercheurs et les praticiens en marketing d'affaires ainsi que les nouveaux développements dans ce domaine en évolution rapide, ce cours offre les fondements théoriques et pratiques ainsi que les perspectives d'évolution de ce champ important et spécifique du marketing.

La plupart des secteurs d'activités sont concernés par le marketing d'affaires. Dans le cadre de ce cours seront notamment étudiées : l'industrie de la mode avec l'étude des relations entre les maisons de créateur et leurs partenaires ou fournisseurs; l'industrie pharmaceutique ou aéro-

nautique par l'analyse des réseaux et alliances; l'industrie automobile avec l'étude des relations interpersonnelles entre acheteurs et représentants des ventes; et l'industrie du cinéma par la recherche sur la gestion des risques liés au lancement d'un film.

Pour assurer le succès des entreprises, les forces en jeu et les objectifs des acteurs en présence dans le milieu des affaires imposent d'établir une démarche marketing à la fois rigoureuse et innovante. Ce cours vise donc à apporter une compréhension approfondie des modèles, concepts, stratégies et tendances en marketing d'affaires afin de permettre aux étudiants de contribuer à la réussite des entreprises d'aujourd'hui et de demain.

6-114-97 Marketing et mondialisation

Ce cours reprend les problématiques que l'on peut rencontrer dans des cours en marketing, mais dans un contexte de mondialisation et sous l'angle de la recherche. Des discussions d'articles auront lieu sur chaque thème. Un cours magistral, abordant les problématiques qui se posent derrière les articles de recherche, aura lieu au début de chaque séance.

Ce cours offre à l'étudiant l'occasion d'étudier les dimensions les plus importantes qui caractérisent le marketing dans un contexte de mondialisation.

6-115-99 Marketing de services

Le cours met en relief les modèles récents qualité-satisfaction-fidélité; l'impact des émotions sur les perceptions et comportements des consommateurs de services; l'organisation des lieux de service, l'impact du personnel en contact sur la fidélisation des consommateurs. On y souligne à chaque cours la construction conceptuelle des modèles et la construction méthodologique des résultats.

6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande

Ce séminaire porte sur la mesure et l'analyse de la demande primaire, tant sur les marchés domestiques qu'étrangers. Il vise à donner à l'étudiant les moyens d'effectuer de telles analyses : définition des marchés, utilisation des données, mesure de la taille et analyse de l'évolution des marchés. Étant donné la diversité et la particularité des situations dans lesquelles se pose le problème de mesure et d'analyse de la demande primaire, le séminaire est organisé en fonction des quatre thèmes majeurs suivants :

- mesures de la taille d'un marché et analyse rétrospective de la demande sur les marchés domestiques;
- évaluation de la demande internationale pour un produit;
- problèmes de prévisions de demande et aperçu des méthodes disponibles pour les résoudre;
- modèles de prévision et de simulation de la demande pour un nouveau produit.

6-152-81 Gestion des transferts internationaux de technologie

L'acuité des problèmes de développement et d'industrialisation a, au cours des années 70, largement contribué à mettre en lumière le transfert international de technologie. Jamais n'a-t-on autant affirmé que la technologie est un facteur déterminant du développement, de la croissance et de la concurrence. Jamais, également, n'a-t-on autant tenté de comprendre les moyens et les conditions pour permettre son transfert depuis les pays développés vers les pays en développement. Même si les Nations-Unies ont proclamé les années 70 la décennie du transfert de technologie, il fallait bien constater au début des années 80 les nombreux échecs de transfert et la complexité du problème.

6-165-95 Séminaire sur la recherche qualitative en marketing

Ce cours aborde la méthodologie de recherche qualitative en marketing. Il s'ajoute donc aux séminaires et aux ateliers de recherche qui visent à préparer l'étudiant à effectuer des projets de recherche de types scientifique et appliqué. Il se concentre en particulier sur les deux méthodes qualitatives les plus employées par les praticiens du marketing, soit l'entrevue individuelle semi-structurée (EIST) et le groupe de discussion (GDD) («focus group»). Ces deux méthodes sont étudiées en détail.

6-199-XX Séminaire d'analyse en marketing

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-200-04 Décisions financières de la firme

Ce cours passe en revue les fondements théoriques de la gestion financière des entreprises et en tire des enseignements pratiques pour les

décisions d'investissement et de financement. On peut y aborder le cas des grandes entreprises à propriété diffuse aussi bien que celui des grandes entreprises étroitement contrôlées et celui des PME. Le cours est donné sous forme de séminaire et requiert la participation active des étudiants.

6-201-04 Titres à revenus fixes

Ce cours s'adresse aux étudiants de M. Sc. voulant acquérir des connaissances avancées sur les titres à revenus fixes. L'étudiant est exposé aux récents développements théoriques et pratiques concernant l'évaluation des titres à revenus fixes. Les thèmes suivants sont abordés : les théories classiques de la structure à terme des taux d'intérêts, les modèles d'équilibre libre, les modèles contraints d'équilibre ainsi que les applications de ces modèles à l'évaluation des titres à revenus fixes tels les obligations avec risque de crédit, les options sur obligations, les swaps de taux d'intérêts et les titres hypothécaires.

6-202-97 Gestion de portefeuille

L'objectif du cours est de sensibiliser les étudiants aux différents aspects de la gestion de portefeuille, principalement aux questions de l'allocation (stratégique et tactique) des actifs, de la gestion des portefeuilles comprenant des actions, des titres à revenus fixes et de produits financiers dérivés. On y étudie aussi l'utilisation des options et contrats à terme dans un portefeuille pour fins d'assurance et de couverture, l'évaluation et l'attribution de la performance d'un portefeuille, la gestion d'un portefeuille global étendu sur plusieurs marchés et plusieurs devises. Divers sujets tels la structure des contrats de gestion de portefeuille, la valeur ajoutée des gestionnaires de portefeuille, de la recherche effectuée par les maisons de courtage, de la gestion, de la gestion active sont aussi abordés.

6-203-04 Méthodologie de la finance empirique

La finance est une discipline qui abonde en études empiriques de toutes sortes en raison de la grande quantité et variété de données disponibles. Ces données ont souvent des caractéristiques propres qui demandent des traitements particuliers. En conséquence, plusieurs méthodes ont été développées spécifiquement pour le traitement et l'analyse des données financières. Ce cours a donc comme objectif de familiariser l'étudiant avec ces outils méthodologiques qui lui permettront d'aborder les problématiques empiriques en finance.

6-204-04 Théorie du marché des capitaux

La théorie du marché des capitaux s'intéresse aux modèles d'évaluation des actifs financiers. Ces modèles servent de fondement à l'étude de la plupart des domaines de la finance. En ce sens, la compréhension de la théorie du marché des capitaux est essentielle à l'étude de la finance. L'objectif premier de ce cours est de présenter aux étudiants les différents modèles d'évaluation des actifs financiers. L'étudiant devra développer un cadre d'analyse permettant :

- de cerner les limites des modèles les plus fréquemment utilisés en finance, d'évaluer les tests empiriques et de saisir leurs possibilités d'application pratique;
- de s'initier aux modèles récents suggérés dans la littérature académique;
- d'interpréter les conclusions de tout modèle avec discernement.

6-208-79 Institutions financières : théorie et modèles de gestion

Le cours vise tout d'abord à développer, chez l'étudiant, un cadre d'analyse basé sur la théorie de l'intermédiation. Ceci permet d'identifier les rôles fondamentaux des institutions financières, de déterminer les objectifs d'une institution en particulier et d'élaborer une stratégie de développement pour celle-ci. Par la suite, des modèles de décision sont étudiés; ils portent sur la question des actifs liquides, sur la sélection d'un portefeuille de prêts, sur la gestion des passifs et sur le rôle du capital. Ces modèles visent à optimiser la gestion financière d'une institution en tenant explicitement compte des contraintes imposées par les marchés des capitaux, le maintien de la liquidité et la réglementation.

6-210-04 Options et contrats à terme

L'objectif général de ce cours consiste à doter l'étudiant de connaissances théoriques et pratiques qui lui permettront d'analyser des problèmes impliquant des options, des contrats à terme et d'autres titres contingents, ainsi que de prendre les décisions visant à les résoudre. Plus spécifiquement, à la fin du cours, l'étudiant devrait maîtriser les aspects

suivants relatifs aux options et aux contrats à terme : organisation des marchés, évaluation, stratégies d'investissement, principales applications.

6-215-93 Séminaire d'analyse financière

Le séminaire vise à faire comprendre les caractéristiques de l'information financière et à examiner les principales utilisations de celles-ci. Les contextes suivants sont étudiés : la prévision de faillite, les décisions de fusion et acquisition, l'analyse de crédit et la sélection de titres. Les techniques utilisées sont l'analyse discriminante, le partitionnement récursif, les réseaux de neurones, les systèmes experts et les algorithmes génétiques.

6-218-98 Gestion des risques et assurances

Ce cours s'adresse aux étudiants de maîtrise qui veulent approfondir l'analyse théorique et appliquée des problèmes économiques et financiers associés à la gestion des risques et à l'assurance. Il traite des principaux modèles de comportement connus dans la littérature et présente différentes applications de ces modèles au Québec ou dans d'autres régions géographiques. Les étudiants auront à étudier un marché particulier par le biais de leur travail de recherche. Des travaux pratiques seront donnés dans la salle des marchés pour approfondir certains concepts fondamentaux. En particuliers, les étudiants devront construire un portefeuille d'actifs, calculer sa valeur à risque (VaR) et suivre l'évolution du risque du portefeuille dans le temps.

6-252-04 Gestion des investissements internationaux

Ce cours s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir des connaissances et des outils méthodologiques de la gestion des investissements internationaux afin de poursuivre leur carrière dans les domaines de la gestion de portefeuilles internationaux et dans la gestion financière ou le conseil aux entreprises multinationales. Le filon conducteur du cours est le taux de change. La problématique que représente le risque de change est analysée du point de vue des cambistes, des questionnaires de portefeuille et des officiers financiers d'entreprises commerciales. Le cours vise à permettre aux étudiants :

D'identifier et d'évaluer les principales opportunités et les risques rattachés aux investissements internationaux.

De comprendre et d'assurer la gestion du risque de taux de change tant au niveau des entreprises ayant des opérations financières internationales que des sociétés d'investissement qui prennent des positions sur les marchés boursiers et obligataires internationaux.

De maîtriser les principales techniques de gestion et de financement des opérations financières internationales.

De développer des intérêts de recherche en finance internationale.

6-299-XX Séminaire en finance

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-300-00 Gestion des compétences

L'objectif de ce séminaire est de sensibiliser l'étudiant à la façon dont se pose, tant sur le plan pratique que théorique, la problématique des compétences du personnel dans l'entreprise d'aujourd'hui. Ce que l'on qualifie désormais de « gestion des compétences » sera abordé ici selon la double perspective d'une démarche prévisionnelle et prospective permettant de raisonner à moyen terme sur les emplois et les personnes, et d'une réflexion sur les formes de flexibilité, de mobilité et de construction des compétences dans les organisations. Une fois établis les liens avec les grands courants théoriques sous-jacents à ce champ d'études ainsi qu'avec les principaux modèles de gestion stratégique des ressources humaines, le séminaire exposera en détail les caractéristiques de ces nouvelles approches (système d'acteurs, outils, processus, etc.) et les conditions de leur implantation. Enfin, l'impact potentiel de ces pratiques, tant sur le plan individuel que sur les plans collectif et organisationnel, sera documenté et remis en question à la lumière des expériences européennes et nord-américaines.

6-305-00 La gestion de la rémunération : théories et défis

En termes de contenu, ce cours vise à transmettre aux étudiants des connaissances sur la gestion de la rémunération de catégories particulières de personnel (dirigeants, personnel de R & D, personnel de vente, expatriés) ou au sein de contextes organisationnels particuliers (multinationales, secteur public). La gestion de la rémunération y est étudiée selon diverses perspectives théoriques (stratégique, sociale, économi-

que, politique, légale, psychologique, symbolique). En termes d'approche pédagogique, ce cours vise à allier l'amélioration des connaissances et la compréhension des enjeux pragmatiques auxquels sont confrontées les organisations d'aujourd'hui en matière de rémunération, en particulier celui de l'alignement des politiques de rémunération avec les stratégies internes et externe. Les lectures permettent de comprendre les diverses théories sur lesquelles les chercheurs s'appuient pour mener les recherches dans le domaine de la rémunération, notamment la théorie de l'équité, la théorie de la justice, la théorie des attentes, la théorie de satisfaction à l'égard de la rémunération, la théorie de l'agence, la théorie de la dépendance des ressources, etc. Les lectures permettent aussi aux étudiants de connaître les tendances récentes et/ou défis en matière de rémunération.

6-310-00 La performance au travail : déterminants, stratégies et limites

L'étude de la performance au travail a été abordée principalement par la question de sa mesure ou de son évaluation. Cette vision étroite et limitée n'a pas su répondre aux attentes des différents intervenants, dont les employés et les gestionnaires. Ce cours propose donc d'aborder cet enjeu crucial sous un angle nouveau, plus large. Nous proposons, entre autres, de cerner les pressions qui viennent redéfinir le concept de la performance au travail. Également, une analyse critique s'impose concernant les déterminants de la performance au travail et le rôle des différents acteurs impliqués dans la gestion de cette performance. Finalement, une partie importante du cours sera consacrée à l'analyse des différentes stratégies qui visent à optimiser la contribution des individus dans leur travail tout en abordant la question incontournable des limites à ne pas dépasser.

6-315-98 Mesure des résultats en gestion des ressources humaines

L'évaluation de la gestion des ressources humaines consiste : a) mesurer les résultats de cette dernière; b) les analyser; c) prendre les décisions qui en découlent. Ce cours initie l'étudiant aux théories et méthodes d'évaluation de la GRH. Il repose sur l'idée que les pratiques de GRH donnent des résultats, c'est-à-dire qu'elles visent l'adoption ou la modification des attitudes et des comportements au travail des ressources humaines. L'étudiant analysera des recherches sur l'évaluation de la GRH, apprendra à mesurer certains résultats et mènera en équipe un projet de mesure et d'évaluation en entreprise. Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui veulent œuvrer dans la fonction ressources humaines comme spécialiste ou consultant.

6-320-04 Environnement de travail sain : enjeux et pratiques de GRH

Ce cours permet de comprendre l'évolution des préoccupations des entreprises en matière de santé au travail, autrefois centrées sur « la santé et la sécurité au travail », vers une perspective plus large axée sur le développement de « l'entreprise saine ou en santé ». Les étudiants y seront sensibilisés à diverses problématiques de santé au travail (par ex., absentéisme, alcoolisme, toxicomanie, harcèlement, épuisement professionnel, accidents du travail), ainsi qu'aux multiples interventions visant à favoriser un milieu de travail sain en entreprise (par ex., pratiques « d'équilibre travail-famille », avantages sociaux, politiques de GRH). Tout au long du cours, les étudiants seront appelés à réfléchir sur les exigences, les implications, les conséquences et les conditions de succès d'une responsabilisation accrue des entreprises en matière de gestion de la santé au travail.

6-325-00 Stratégies de gestion de la dotation et de la mobilité

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de développer une pensée critique, analytique et synthétique par rapport aux différentes stratégies d'acquisition des ressources humaines dans un contexte de transformation du marché du travail et de la main-d'œuvre. L'accent est mis sur la compréhension des enjeux contemporains en matière d'acquisition des ressources humaines et sur l'intégration de divers outils de dotation au sein de stratégies propres à divers contextes organisationnels.

6-350-77 Gestion des conflits

L'administrateur, quel qu'il soit, doit faire face, tout au long de sa carrière, à un certain nombre de conflits tels les conflits interdépartementaux, les conflits supérieurs-subordonnés, les grèves, etc. Loin d'être nécessairement destructifs, ces conflits peuvent présenter plusieurs éléments

positifs. Ce cours a pour but d'analyser ce phénomène des conflits. Plus précisément, l'objectif est d'étudier les aspects structurels et dynamiques des conflits et les divers modes d'intervention. Ce cours est donné sous forme de séminaire afin de permettre à l'étudiant d'approfondir les types de conflits et les aspects des conflits qui suscitent le plus son intérêt. Cette approche permet de dégager les éléments pertinents à tout conflit.

6-355-00 Fondements, enjeux et défis des relations patronales-syndicales

Ce séminaire se divise en trois parties. La première partie est consacrée à une revue des principales théories en relations du travail. La deuxième partie vise à comparer certains régimes nationaux en privilégiant une approche centrée sur le rôle et les stratégies des principaux acteurs en relations du travail (l'État, les employeurs, les syndicats et les employés). La troisième partie est également axée sur une analyse comparative mais, dans ce cas, en fonction des stratégies développées par les acteurs face à trois enjeux clés : les innovations organisationnelles, les nouvelles tendances en matière d'emploi et la mondialisation de l'économie.

6-360-00 Gestion des ressources humaines dans une perspective internationale

Fondé sur une approche interdisciplinaire, ce cours permet aux étudiants d'approfondir les principaux aspects de la GRH dans le contexte de la mondialisation ou dans les entreprises dont les activités s'internationalisent. Le cours expose l'étudiant aux modèles théoriques, aux résultats de recherches et à leurs possibles applications. À la fin du cours, l'étudiant sera plus conscient des enjeux, défis, et conséquences des pratiques de GRH dans le contexte de la mondialisation, plus sensible à la diversité des cultures et institutions qui conditionnent les pratiques de GRH dans divers pays, plus critique à l'égard des visions ethnocentristes de la GRH et plus réaliste dans les choix des pratiques de GRH dans un contexte international. Dans une optique interdisciplinaire et transversale, le cours est fait d'échanges, de débats, d'exposés tant du professeur que des étudiants.

6-365-00 Gestion stratégique des ressources humaines

La gestion stratégique des ressources humaines est une façon de concevoir la gestion des ressources humaines d'une organisation. Elle repose sur l'idée que celle-ci peut se démarquer de ses concurrents en gérant son capital humain d'une manière originale. La gestion stratégique des ressources humaines consiste à concevoir un portefeuille de pratiques RH cohérent qui amène les employés à travailler dans le sens des priorités stratégiques d'affaires de l'entreprise. Ce cours examinera le concept de stratégie RH en ayant recours aux théories du capital humain et des ressources stratégiques. On analysera aussi les nouveaux concepts de configuration et d'architecture RH. Une part importante du cours sera consacrée aux processus de formulation et de mise en œuvre d'une stratégie RH incluant le repositionnement parfois nécessaire des services de ressources humaines. Les étudiants effectueront une analyse stratégique détaillée de la GRH d'une organisation.

6-370-00 Pratiques de gestion des ressources humaines et mobilisation

L'objectif de ce séminaire est de fournir aux étudiants une compréhension globale, transversale, mais également critique des pratiques de ressources humaines susceptibles d'influencer la mobilisation des employés dans les organisations. La première partie du cours traitera du concept et des modèles de mobilisation. Dans la seconde partie du cours, on abordera les diverses pratiques de GRH considérées comme les plus mobilisatrices (ex : partage d'information, responsabilisation, justice, développement des compétences...). La troisième partie du cours traitera du rôle des principaux acteurs dans la mise en place d'une stratégie de mobilisation (ex : l'État, les syndicats, les services des ressources humaines). Enfin, les dernières séances viseront à faire un tour d'horizon sommaire sur les facteurs institutionnels qui limitent la diffusion des pratiques de GRH mobilisatrices et à réfléchir sur les conséquences d'une demande élevée de mobilisation.

6-399-XX Séminaire en gestion des ressources humaines

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-401-97 Leadership et analyses de cas

Ce séminaire en management vise d'abord à développer des connaissances sur le leadership à partir de l'expérience subjective de ceux et celles

qui exercent du leadership. Utilisant largement les histoires de cas, le séminaire vise également l'acquisition de connaissances sur l'analyse de cas comme méthode d'enseignement, comme approche de recherche et comme outil d'intervention.

Ce séminaire adoptera une approche clinique, celle-ci se définissant comme la discipline scientifique qui vise la connaissance approfondie de cas individuels. Sa perspective sera également subjective, l'expérience « subjective » des leaders constituant le principal matériel « objectif » de l'analyse. Enfin la perspective psychodynamique sera centrale à ce séminaire. S'inspirant largement de la psychanalyse (en particulier de Freud et Klein), elle vise une compréhension en profondeur des phénomènes psychiques reliés à la pratique du leadership.

6-402-81 Théories des organisations

Le regroupement des activités humaines dans des ensembles complexes constitue un trait marquant des sociétés contemporaines. Dans le but de susciter des pistes de réflexions pour comprendre, analyser et penser la complexité des organisations, ce séminaire prend appui sur une démarche historique et compréhensive qui a pour but de familiariser l'étudiant aux différentes manières de représenter la dimension organisée du monde économique et social.

6-403-99 Outils de soutien et d'intervention en développement des organisations

Ce séminaire en management s'adresse aux étudiants de toutes les options de la M.Sc. et plus particulièrement à ceux qui se dirigent vers la consultation à l'interne ou à l'externe. Il vise la maîtrise d'un savoir et d'un savoir-faire en consultation. Le consultant en gestion, en plus de ses rôles relationnel et méthodologique, devient aussi un pourvoyeur d'outils, de méthodologies, d'instruments et de techniques qui lui permettent d'intervenir avec rigueur et efficacité. Il doit donc savoir faire des choix éclairés quant aux outils de soutien et d'intervention qui l'appuieront tout au long de sa démarche, tout en étant conscient des différents impacts reliés à l'utilisation de ses outils et à son intervention dans le milieu. Il sera aussi capable de construire de nouveaux instruments de mesure, le cas échéant. Ce séminaire se divise en 4 grands blocs. Le premier aborde les rôles du consultant alors que les autres blocs traitent de 3 démarches d'interventions : le développement des compétences, le développement d'une équipe et le développement organisationnel. Chacune des 3 démarches d'interventions se compose d'une séance attribuée à l'analyse et au diagnostic, d'au moins une autre concernant un outil de soutien (entretien individuel ou de groupe, observation, élaboration de questionnaire ou instrument standardisé) et d'autres séances traitant d'outils d'interventions (processus d'apprentissage, consolidation d'équipe, enquête feed-back, etc.).

6-404-81 Design des organisations

Orienté vers l'intervention, ce cours analyse les liens qui existent entre l'évolution de l'environnement d'affaires, les orientations stratégiques d'une firme et les choix qu'elle retient en matière de design organisationnel tant au niveau macro (ex : forme structurelle) que micro (ex : organisation du travail, processus de travail, pratiques de gestion). Pour ce faire, l'analyse porte sur les designs classiques et les designs émergents tels que les designs processus-client, les designs réseaux, les designs virtuels, les designs apprenants et les designs flexibles.

Le cours aborde également quelques approches (principes, étapes, méthodes) de design des organisations, telles les approches de « self-design » et de design participatif en s'appuyant notamment sur la tradition socio-technique.

6-407-06 Gestion comparée

Le séminaire propose dans un premier temps un encadrement conceptuel dérivé à la fois de l'approche comparative qui permet de prendre ses distances par rapport aux visions ethnocentriques ainsi qu'aux disciplines qui ont traditionnellement alimenté la gestion d'entreprises. Dans une deuxième partie du séminaire, nous examinons alors les particularités des grandes régions de la planète d'une façon générale puis plus particulièrement par le biais de l'étude de cas d'un pays et d'entreprises (ces choix variant d'une année à l'autre) qui sont comparés dans leur globalité et dans les particularités des pratiques de gestion à d'autres sociétés, selon les disponibilités de matériel. L'objectif poursuivi est de comprendre d'autres univers dans leur logique propre et ainsi de préparer les participants à s'insérer plus facilement dans des sociétés étrangères. À

la dernière séance, une synthèse intègre l'ensemble des éclairages dans une vision la plus large possible.

6-405-85 Qualité de vie et nouvelles formes d'organisation du travail

L'objectif général du cours *Qualité de vie au travail et nouvelles formes d'organisation du travail* est de comprendre les principes qui doivent guider l'organisation du travail dans le but d'aider les personnes qui le font à y trouver du sens et d'améliorer la performance organisationnelle. En outre, le respect de ces principes devrait pouvoir engendrer des effets positifs sur la santé des employés et leur engagement envers l'organisation qui les emploie, deux enjeux très actuels. En effet, parmi les questions qui confrontent les gestionnaires aujourd'hui, deux se posent de façon urgente :

1. comment préserver la santé mentale au travail?
2. comment attirer et retenir du personnel compétent?

D'une part, les cas de troubles de santé mentale reliés au travail augmentent de façon inquiétante, conduisant plusieurs organismes et Sociétés d'assurances à vouloir trouver des moyens de prévenir l'apparition de tels problèmes. Or, il est maintenant admis que l'apparition des troubles de santé mentale au travail n'est pas seulement le fait des dispositions personnelles des individus, mais également le fait d'un travail ou d'un milieu de travail toxique.

6-406-89 Théories de la décision

Au cours des quarante dernières années, les membres du champ des sciences de l'administration ont fait du processus de décision un objet d'étude de premier plan. Simultanément, la constitution des théories de la décision est devenue un des principaux objets de controverse, controverse qui couvre à la fois des enjeux programmatique, théorique, méthodologique et épistémologique. Par l'étude des différentes représentations des processus de décision qui ponctuent la structuration du champ des sciences de l'administration, le cours a pour objectif général de suivre le déroulement de cette controverse de manière à saisir les enjeux qu'elle soulève. Une démarche interdisciplinaire permettra d'éclairer cette controverse et de bien mettre en évidence les caractéristiques des représentations formelle, psychosociologique, psychologique, sociologique, politique, anthropologique et administrative des processus de décision.

6-408-84 Gestion stratégique et politiques générales

Le domaine de la stratégie des organisations est un domaine dans lequel se rencontrent toutes les sciences. Développer une compréhension convenable du domaine devient alors un défi majeur même pour les encyclopédistes, parce que la somme d'informations et de connaissances pertinentes à cette compréhension est considérable. Ce défi est grand à la fois pour le praticien et pour le chercheur. Le praticien est confronté à de multiples conseils pour agir, venant de chercheurs ou de conseillers ayant des orientations ou des enracinements théoriques différents, tandis que le chercheur est confronté à des multiples résultats de recherches, venant de territoires différents, tous pertinents, mais difficiles à réconcilier. L'accès est donc sur les outils qui permettent d'agir, donc de mettre de l'ordre dans le foisonnement qui caractérise le fonctionnement des organisations.

6-409-07 Atelier d'analyse de données qualitatives

Des étudiants de plusieurs options de la M.Sc. réalisent des études qualitatives (études de cas, ethnographies, séries d'interviews, analyses documentaires) pour leurs mémoires. Ce cours de 15 heures vise à :

- Familiariser les étudiants avec des outils nécessaires pour produire une analyse rigoureuse et convaincante à partir de données qualitatives;
- Aider les étudiants à démarrer et à faire avancer l'analyse pour leur mémoire à partir de données déjà recueillies.

Le cours n'abordera pas les techniques de cueillette de données mais se concentrera sur des étapes d'analyse et d'interprétation.

6-410-89 Approches interdisciplinaires dans l'étude des problèmes humains de la gestion

L'interdisciplinarité s'impose comme un thème d'actualité, moins par souci d'érudition ou comme panacée à l'émiettement du savoir que par nécessité pour l'être humain de se connaître. Si l'on doit vivre l'existence d'une personne et non celle d'un automate, d'un animal ou d'un être

désincarné, c'est avec la réalité humaine qu'on se trouve confronté. À plus forte raison, la découverte de soi exige-t-elle que l'on fasse un tour d'horizon des disciplines qui ont traité des différents aspects de l'espèce humaine, depuis ses origines en passant par le développement de l'intelligence, du langage et de l'inconscient, jusqu'à la vie en société. Tel est l'itinéraire auquel ce séminaire convie.

6-411-92 Le changement dans les organisations

Le changement est un phénomène de plus en plus présent dans les organisations. C'est pourquoi la compréhension de la dynamique du changement et la capacité à analyser les situations de changement deviennent des aspects importants de la formation des intervenants dans le milieu organisationnel. Ce cours veut familiariser les étudiants avec une variété d'approches théoriques développées pour comprendre le changement et leur présenter diverses situations de changement dans l'organisation, ainsi que différentes façons de les aborder dans un large éventail de types d'organisations.

Le cours se veut un tour d'horizon des différentes perspectives sur le changement que l'on retrouve dans le corpus du champ des sciences de l'administration. Les textes sélectionnés ont été choisis pour leur apport théorique et empirique.

6-415-95 La consultation en gestion

En plus des connaissances spécifiques au management et aux sciences humaines appliquées à la gestion, le consultant devra aussi avoir développé une compréhension approfondie du processus d'intervention et des habiletés que ce processus requiert. En outre, parce que les interventions du consultant s'inscrivent le plus souvent dans une problématique de changement, il devient fondamental de bien comprendre à la fois le phénomène du changement et le rôle d'agent de changement. Enfin, au-delà des connaissances, des habiletés et des sensibilités requises, la consultation exige de ceux et celles qui la pratiquent un ensemble de valeurs, de croyances et d'attitudes dont dépendront largement leur façon de s'engager dans ce rôle et leur compétence à l'exercer.

6-420-93 Crises et organisations

Ce séminaire a pour but de faire découvrir aux participant(e)s que tout système productif engendre des éléments potentiellement destructeurs qui doivent être gérés, et si possible anticipés, prévenus et transcendés. Bien que les crises aient souvent des aspects négatifs, elles sont pourtant aussi porteuses d'évolution. Nous explorerons donc durant ce séminaire la dialectique, souvent déstabilisante, existant entre l'« organisation » – c.-à-d. la structure, la production, l'ordre – et la « crise » – c.-à-d. le chaos, la destruction, le désordre – pour qu'un système, un individu, une organisation ou une société, puisse évoluer.

6-430-05 Approches et outils contemporains en stratégie

Ce cours vise à exposer les étudiants aux approches et outils stratégiques développés dans la littérature professionnelle récente en stratégie. Les approches et outils qui y sont présentés s'inscrivent dans le contexte récent d'une gestion stratégique devant de plus en plus composer avec la turbulence et l'incertitude. Un besoin accru de flexibilité conduit les organisations à envisager de nouveaux angles pour élaborer leur stratégie de développement : approches tant partenariales que concurrentielles, recherche de nouvelles « zones de profits », innovation dans les « modèles d'affaires », etc. C'est à comprendre le contexte de développement et les particularités de ces nouveaux outils et approches à la stratégie que convie ce cours. Parce qu'il s'intéresse d'abord à la contribution des professionnels, consultants et managers, de la stratégie à cette connaissance récente, ce cours adopte une approche à la fois analytique et pratique.

6-499-XX Séminaire en management

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-500-97 Gestion du changement et de la technologie

Dans ce cours, on initie les candidats aux changements externes et internes à l'entreprise en travaillant autant sur le plan technologique qu'organisationnel et stratégique. On dote les étudiants d'outils d'analyse et de plans d'intervention en vue de les aider à mieux juger des situations. On les guide dans le développement d'outils de contrôle et de mesure de la performance adaptés aux différents types de projet de changement en vue et on les renseigne sur les courants de pensée récents et sur les outils modernes inducteurs de changement.

6-505-93 Gestion des opérations dans les entreprises de services

Ce cours est utile à toute personne s'intéressant aux entreprises de services; il traite de plusieurs des facettes de ce type d'organisation, incluant la définition du concept de service, le système de prestation, la gestion de la capacité et la qualité.

Le cours comporte cinq objectifs principaux, par ordre d'importance:

- Faire connaître une gamme essentielle des articles existant sur le sujet,
- Fournir une connaissance de la problématique reliée aux opérations de ce secteur,
- Développer votre capacité de conceptualisation,
- Discuter d'aspects méthodologiques pour faciliter la tâche concernant votre sujet de mémoire ou de thèse,
- Développer l'habileté à transférer des notions entre différents secteurs du domaine des services.

6-510-03 Diagnostic d'entreprise par l'approche qualité totale

Ce cours propose une démarche de consultation, interne ou externe, en vue de poser un diagnostic d'entreprise. Cette démarche est basée sur les concepts et pratiques développés dans une approche Qualité totale dont (1) l'objectif est la satisfaction des besoins des actionnaires, des clients et des personnels à tous les niveaux de l'entreprise (triade de la qualité totale). (2) Ceci est réalisé avec la collaboration étroite des partenaires externes de l'entreprise, en amont et en aval. (3) De plus, l'entreprise doit contribuer à l'amélioration et le développement de ses environnements : social, technologique, économique, politique et écologique.

6-512-93 Gestion de la conception et de l'amélioration des systèmes opérationnels

- Définir les éléments d'un système opérationnel et analyser les liens entre ces éléments.
- Situer le système opérationnel par rapport à la stratégie d'entreprise.
- Former l'étudiant aux principaux concepts reliés au système opérationnel.
- Familiariser l'étudiant avec les principales approches, méthodes et techniques utilisées pour concevoir et améliorer les systèmes opérationnels.
- Donner un aperçu de la recherche actuelle dans le domaine de la conception et de l'amélioration de systèmes opérationnels.

6-515-03 Chaîne logistique : fondements et tendances

Ce séminaire présente les principaux concepts inhérents à la gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement ainsi que les nouvelles tendances. Il s'adresse aux étudiants qui comptent œuvrer directement au sein de la fonction production, participer à l'implantation de systèmes logistiques ou œuvrer en consultation.

Le séminaire amène l'étudiant à :

- utiliser pleinement les possibilités des systèmes logistiques (MRPII, JAT, DRP, etc.) de l'entreprise où il œuvrera;
- évaluer la performance d'un système logistique et en identifier les améliorations possibles;
- contribuer à la conception ou à l'adaptation d'un système logistique et à son implantation dans une entreprise;
- maîtriser les principaux concepts inhérents à la gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement de façon à pouvoir analyser et intégrer à ces fondements, les éléments novateurs associés aux nouvelles pratiques.

6-520-00 Planification et contrôle de systèmes logistiques

Le cours porte sur les principales problématiques liées à la conception et au contrôle de systèmes logistiques, soit la prévision de la demande, la gestion des stocks, le transport, l'entreposage, la localisation, la conception de réseaux, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la stratégie logistique. Il vise à fournir à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques pour organiser et gérer les activités logistiques d'une entreprise. Pour chacun des thèmes abordés, l'accent est mis sur l'analyse et la modélisation des problèmes rencontrés ainsi que sur l'identification des techniques appropriées pour en permettre la résolution.

6-525-03 Stratégie d'opération et maximisation de la valeur

Ce cours cherche à développer chez l'étudiant une capacité d'analyse des décisions propres à la gestion des opérations en adoptant la perspective de la création de valeur. L'étudiant est amené à prendre conscience des nombreuses ramifications du concept à travers l'ensemble des décisions stratégiques, tactiques et opérationnelles de la gestion des opérations.

Le cours cherche aussi à doter l'étudiant d'outils d'analyse et d'intervention performants afin de maximiser la création de valeur.

L'analyse des processus, l'analyse de la valeur, le DFQ et la mesure de performance figurent, entre autres, au programme.

6-530-03 Stratégie d'approvisionnement

Les principaux objectifs de ce cours sont au nombre de quatre :

- Permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances par une plus grande maîtrise des concepts inhérents à la gestion des approvisionnements;
- Analyser le fonctionnement et les pratiques de pointe en approvisionnement afin d'en faire ressortir l'importance stratégique;
- Faire connaître une partie essentielle de la littérature existant dans le domaine et favoriser l'intégration de différents articles traités à d'éventuels travaux de recherche;
- Favoriser chez les participants le développement et le renforcement d'une capacité de conceptualisation et discuter de certains aspects méthodologiques spécifiques à la recherche en approvisionnement.

6-599-XX Séminaire de gestion de la production

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-600-04 Techniques de prospection de données (data mining)

Ce cours présentera les principales techniques utilisées pour l'analyse de grandes bases de données communément appelée prospection de données (data mining). Les technologies de l'intelligence d'affaires permettent aux entreprises, entre autres, d'analyser en profondeur les données recueillies lors de leurs opérations afin de mieux comprendre le comportement de leurs clients dans le but d'aider à anticiper la demande, accroître la rétention ou réduire la fraude. Différentes techniques de prospection de données régulièrement utilisées en intelligence d'affaires seront donc présentées et illustrées à partir d'exemples concrets dans différents domaines de la gestion.

6-601-76 Techniques de simulation

Simuler un système revient à imiter son comportement afin de mesurer sa réponse (output) à différents intrants (inputs). On s'intéresse ici à la simulation de systèmes théoriques à l'aide de programmes informatiques. L'avantage de simuler un système sur ordinateur réside dans la possibilité de répliquer son évolution tant de fois que nécessaire dans des conditions indépendantes. Conséquemment, ceci rend possible, via la loi forte des grands nombres, l'estimation de valeurs moyennes, interprétées comme des indicateurs de performance. De là, on peut agir sur ce même système à des fins d'amélioration. La simulation qui focalise sur l'estimation de valeurs moyennes (espérées) est appelée la simulation de Monte Carlo (MC).

6-602-07 Analyse multidimensionnelle appliquée

Le but du cours analyse multidimensionnelle appliquée est de donner aux étudiants(les) une formation de base en traitement de données multidimensionnelles avec plusieurs variables. Plusieurs techniques statistiques seront présentées et nous insisterons surtout sur la compréhension intuitive, l'interprétation correcte et l'utilisation pratique de celles-ci. Par conséquent, l'emploi de concepts mathématiques sera réduit à son minimum et ces derniers ne serviront qu'à faciliter la compréhension des méthodes étudiées. Une connaissance des concepts et méthodes statistiques (population, échantillon, estimation, test d'hypothèse) de base est requise.

6-603-03 Introduction aux modèles d'équations structurelles

Ce cours est conçu pour ceux cherchant à se familiariser avec les modèles d'équations structurelles. Les objectifs principaux du cours sont de fournir à l'étudiant: (1) la capacité de reconnaître les situations où ces techniques sont applicables en recherche; (2) une appréciation des rôles de bonnes théories et de bonnes mesures dans l'utilisation efficace de ces techniques; (3) une compréhension des limites de ces méthodes; (4) une introduction à la modélisation causale; et (5) l'habileté de comprendre et

de critiquer l'utilisation de ces techniques lorsqu'elles apparaissent dans une publication académique.

6-604-03 Analyse des données de questionnaires

L'analyse de données de questionnaire fait partie de plusieurs projets de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat. Ce cours a pour objectif de présenter les étapes importantes pour mener à bien l'analyse de ces données et l'interprétation des résultats. Ces étapes seront illustrées à partir de données de questionnaire qui ont fait l'objet de projets de recherche récents.

Le cours se veut un mélange de présentations des outils d'analyses statistiques et d'exemples très pratiques avec le logiciel SPSS.

6-605-97 Statistique descriptive en gestion

Transmettre des connaissances tant théoriques que pratiques de méthodes d'analyse descriptive des données.

Nous verrons deux types d'analyse descriptive factorielle : l'analyse en composante principale (ACP) et l'analyse factorielle des correspondances (AFC). Chacune de ces méthodes sera couplée avec des classifications ascendantes hiérarchiques (CAH). Enfin nous joindrons les deux analyses factorielles dans l'analyse factorielle multiple (AFM).

6-606-00 Optimisation classique et heuristiques modernes

L'objectif de ce cours est double. Il vise tout d'abord à présenter aux étudiants les fondements de l'optimisation classique afin de leur permettre de comprendre les travaux scientifiques utilisant des techniques d'optimisation. On y introduit aussi les méthodes de résolution les plus usuelles en programmation non linéaire et on en montre l'utilisation. Dans un deuxième temps, il cherche à familiariser les étudiants avec le domaine des algorithmes approximatifs ou heuristiques.

Ce cours devrait être utile pour tous les étudiants qui s'intéressent à la recherche quantitative et au développement d'algorithmes de résolution approximatifs, tout particulièrement en recherche opérationnelle et en ingénierie financière, mais également en économie appliquée, finance, marketing, gestion des opérations de la production

6-610-01 Méthodes numériques en ingénierie financière

Le principal objectif de ce cours est d'étudier les diverses méthodes numériques permettant de résoudre les types de problèmes rencontrés en ingénierie financière. Une partie du cours traite principalement du calcul scientifique utile en ingénierie financière : résolution numérique d'équations aux dérivées partielles, mais aussi algèbre linéaire numérique et techniques d'optimisation. L'autre partie du cours s'occupe de l'estimation de paramètres de processus stochastiques utilisés en ingénierie financière (mouvement brownien géométrique, modèle GARCH, modèles avec sauts, volatilité aléatoire, bénéfice de détention, etc.) Les applications sont toujours en finance.

6-622-02 Devis expérimentaux pour la recherche en gestion

Les entreprises qui investissent beaucoup dans les nouvelles technologies sont-elles plus performantes ? Est-ce que l'augmentation de la performance dépend du type d'entreprise ? Les publicités humoristiques sont-elles plus efficaces ? Est-ce que le niveau d'efficacité est le même pour tous les médias ou pour tous les groupes de consommateurs ? Les horaires variables augmentent-ils le niveau de satisfaction des employés ?

Ce cours a pour objectif de présenter les devis expérimentaux les plus utilisés pour répondre à ce type de questions que les gestionnaires et chercheurs se posent. Nous nous attarderons sur la conception des principaux devis expérimentaux, l'analyse des données et l'interprétation des résultats. Plusieurs exemples dans tous les domaines de la gestion seront utilisés pour illustrer ces devis et montrer comment obtenir les résultats à l'aide du logiciel statistique SPSS.

6-623-02 Méthodes avancées en séries chronologiques

Ce cours vise à compléter les notions acquises par les étudiants en séries chronologiques, avec une attention particulière aux développements qui sont apparus dans ce domaine au cours des dix dernières années et aux applications pratiques à l'aide d'un logiciel (MATLAB ou S-Plus ou R). Pour suivre ce cours, l'étudiant devra donc avoir suivi au moins un cours de séries chronologiques et être familier avec les modèles AR, ARMA, ARCH et GARCH.

Nous considérerons dans un premier temps l'étude de modèles non-linéaires, comme les modèles autorégressifs à seuils et les modèles STAR (smooth transition autoregressive models). Dans un second temps, nous considérerons l'étude de méthodes spectrales qui fournissent un cadre riche pour l'élaboration de tests d'hypothèses pour l'adéquation des modèles en séries chronologiques.

6-624-02 Méthodes de lissage

Les méthodes de lissage (« smoothing ») sont souvent utilisées comme outil d'analyse exploratoire et comme outil de modélisation. Elles sont aussi à la base de plusieurs techniques visant à faire de la prévision ou de la classification, par exemple, dans des problèmes de data mining. Ce cours vise à donner à l'étudiant une connaissance générale de base sur les méthodes de lissage ainsi qu'à lui faire prendre conscience de toutes les applications potentielles de celles-ci telles le crédit scoring, l'estimation de la fonction de dérive (« drift ») d'un processus de diffusion et le lissage d'une série chronologique en micro et macroéconomie.

6-625-02 Régression linéaire appliquée

Le modèle de régression linéaire multiple est un plus utilisés en analyse de données. Ce modèle est très versatile et, lorsqu'il est utilisé dans toute sa généralité, il peut s'adapter à un très grand nombre de situations rencontrées en pratiques. L'objectif premier du cours est d'initier l'étudiant au modèle de régression linéaire multiple et de lui faire prendre conscience de sa versatilité et de toutes ses applications potentielles. L'accent sera mis sur une utilisation correcte de ce modèle en insistant sur les idées importantes. On parlera également du problème important des données manquantes. Le logiciel SPSS sera utilisé. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de faire toutes les étapes d'une analyse de régression et de bien interpréter les résultats.

6-626-02 Statistique exploratoire

Pour faire une analyse statistique, on utilise une base de données. Cette base peut provenir de sources diverses (enquête par téléphone, en direct, par courrier ou courriel, recensement de lecture, informations tirées de journaux, extraction de données d'un organisme international, gouvernemental, privé ou de firmes spécialisées, juxtaposition de plusieurs sources d'informations, dossiers médicaux, dossiers de crédit, dossiers d'un panel de consommateurs. L'utilisation de telles informations nécessite l'adoption d'ententes d'éthiques.

Grâce à ce cours, l'étudiant interprétera des cartes factorielles et des classifications hiérarchiques et s'initiera à diverses formes de codage dans un contexte de recherche.

6-627-02 Statistique textuelle

Les méthodes de statistique textuelle sont utilisées dans l'analyse des réponses aux questions ouvertes dans les enquêtes. Elles servent aussi à tester certaines hypothèses, à prouver la réalité de traits structuraux et à procéder à des prévisions. Le développement de l'outil informatique n'a fait qu'accroître la demande de gestion et d'analyses de textes émanant des praticiens et des chercheurs de toutes disciplines. Cet ouvrage montre comment les possibilités actuelles de calcul et de gestion peuvent aider à décrire, assimiler et, enfin, à critiquer l'information de type textuel.

6-628-02 Théorie et pratique de l'échantillonnage

De nombreuses situations en gestion nécessitent la collecte et l'analyse de données d'enquêtes. Le cours vise à fournir des outils pour analyser ce genre de données.

6-698-XX Séminaire en intelligence d'affaires

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-700-03 Les TI et l'entreprise numérique

Les entreprises évoluent dans un environnement de plus en plus complexe et changeant. Par le biais d'études scientifiques, d'essais et de cas récents d'entreprises, ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir leur réflexion sur les sujets suivants :

1. Les TI en émergence dans l'organisation du 3^e millénaire;
2. Le rôle des TI dans la transformation des organisations;
3. Les nouvelles formes organisationnelles supportées par les TI;
4. Les implications majeures pour le spécialiste en TI associées au passage vers les nouvelles formes organisationnelles.

6-701-03 Technologies de l'intelligence d'affaires

L'intelligence d'affaires vise à extraire de l'information à partir des données saisies par les systèmes opérationnels de l'entreprise.

6-710-01 Analyse et réingénierie des processus d'affaires

C'est un rôle essentiel de l'expert en systèmes d'information que d'assister et de conseiller les entreprises dans leur choix des technologies qui non seulement répondront le mieux à leurs besoins d'affaires, mais aussi contribueront à leur donner un avantage concurrentiel. Dans un tel contexte, la maîtrise de diverses méthodes d'analyse et la capacité de choisir la méthode la plus appropriée à une situation donnée deviennent des atouts précieux. Ce cours a pour objectif premier de faire en sorte que l'étudiant possède cette maîtrise de méthodes et cette capacité de choisir.

Plus spécifiquement à la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Établir les bases d'un plan directeur des technologies de l'information ;
2. Modéliser un processus d'affaires ;
3. Maîtriser un logiciel (ou quelques logiciels) de modélisation de processus ;
4. Poser un diagnostic ;
5. Déterminer la ou les méthodes d'analyse les plus appropriées à un problème donné.

6-712-02 Design des marchés électroniques

Ce cours vise à identifier et présenter les différents enjeux de recherche liés à la création et au design des marchés électroniques. Les technologies de l'information et de l'Internet permettent de mettre en œuvre des mécanismes de marché plus riches et complexes. Durant le cours, on examinera les diverses approches méthodologiques utiles pour analyser et proposer les designs appropriés. Plus particulièrement, on présentera la théorie des enchères, différentes règles de fonctionnement des marchés financiers automatisés et des marchés optimisés.

6-720-01 Modélisation des systèmes d'information et de la connaissance

Concevoir un système d'information, c'est avant tout développer des plans de réalisation qui répondent aux besoins des utilisateurs tels qu'exprimés dans la phase d'analyse. La modélisation est une étape fondamentale dans la conception de logiciels. En effet, les modèles sont une condition essentielle à la réalisation d'une architecture logicielle solide ainsi qu'à une bonne compréhension du système à développer. Ces dernières années ont vu le succès de l'approche objet pour la modélisation et la réalisation de systèmes informatiques. Nous verrons en détail le langage de modélisation UML qui sera mis en pratique au travers d'exercices de modélisation.

D'autres formalismes de modélisation seront étudiés: formalisme pour la modélisation des données, modélisation des processus et modélisation des connaissances.

L'objectif principal du cours est d'avoir une bonne maîtrise du langage UML. Les objectifs secondaires sont de bien comprendre les différentes composantes des méthodes de conception et de développer la capacité de modélisation.

À la fin du cours l'étudiant sera capable de :

- Critiquer et comparer des méthodes de conception
- Lire et interpréter un diagramme UML
- Modéliser un système d'information

6-735-06 Gestion de projets TI

Le développement de systèmes d'information est une entreprise parfois risquée et sa gestion relève autant de la science que de l'art. Ce cours vise non seulement à fournir aux étudiants des outils, des méthodes et des savoir-faire en gestion du processus de développement de systèmes, mais aussi à développer chez eux la capacité d'évaluer, de façon critique, ces différents outils. Prenant appui sur une méthode élaborée et utilisée par des praticiens (la méthode in-PRO de la firme LGS) et sur la collaboration de gestionnaires de projet, le cours met d'abord les étudiants en contact avec cette réalité. Ils ont ensuite la possibilité d'analyser cette réalité à la lumière de la recherche classique et récente dans le domaine de la gestion du développement de systèmes.

6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion

L'expression d'un problème sous la forme d'un algorithme faisant appel à un langage de programmation est une activité fondamentale des scientifiques. L'objectif de ce cours est d'exposer aux étudiants les structures de données de base et les algorithmes fondamentaux utilisés pour résoudre des problèmes scientifiques. De plus, le cours familiarisera l'étudiant avec la programmation orientée objet et l'utilisation du langage C++.

À la fin du cours, l'étudiant sera capable :

- d'exprimer un problème scientifique sous la forme d'un algorithme;
- de traduire cet algorithme en langage C++;
- de comprendre les principaux concepts de la programmation orientée objet.

Ce cours n'exige aucun pré-requis particulier et peut être suivi par quiconque veut compléter des notions de programmation apprises dans un cours de base au premier cycle.

6-780-01 Réalisation des systèmes d'information : progiciels intégrés

La conception et la réalisation des systèmes d'information est une science inexacte. Plusieurs outils existent, mais restent imparfaits. D'autres outils sont encore en développement. Certains sont fort prometteurs, mais tardent à livrer les bénéfices promis. D'autre part, l'introduction de progiciels intégrés vient modifier rapidement le paysage organisationnel. Ces logiciels sont de puissants outils de développement et transforment profondément les processus d'affaires d'une organisation. En même temps, ils modifient la façon de mener des projets informatiques et d'implanter de nouveaux logiciels. Ce cours vise à la fois à couvrir les méthodes de développement courantes et les environnements de développement sophistiqués fournis par les solutions intégrées. Le développement se fera à l'aide du logiciel R/3 de SAP.

6-785-01 Réalisation des systèmes d'information : technologies Internet

Les technologies Internet ont évolué de façon spectaculaire et ont révolutionné la façon dont les organisations développent leurs systèmes d'information. Ce cours de nature technique exige une connaissance de base du langage HTML et de la création de pages Web dynamiques.

L'objectif de ce cours est d'examiner les différentes technologies de développement Internet et de comprendre comment les utiliser pour développer des systèmes d'information efficaces.

6-799-XX Séminaire en systèmes d'information

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-801-85 Séminaire d'économie internationale

Le séminaire propose une analyse macroéconomique du phénomène de l'intégration croissante des économies nationales. Parmi les thèmes étudiés figurent la gestion de la mobilité internationale des capitaux, les politiques d'ajustement aux déséquilibres de la balance des paiements et le biais régional dans les échanges internationaux. Ces thèmes sont étudiés tout autant d'un point de vue formel que sous l'angle de l'expérience concrète de pays individuels ou de blocs régionaux.

6-802-03 Microéconomie appliquée

Ce cours portera principalement sur l'analyse et l'utilisation des instruments de la microéconomie moderne appliquée à la prise de décision et aux interactions entre firmes et consommateurs.

6-810-97 Développement et institutions économiques

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la situation économique et les problématiques des pays en voie de développement. On s'appuie sur les modèles récents d'économie du développement afin d'analyser les politiques économiques optimales pour chaque pays ou groupe de pays. Ainsi, plus que le développement mathématique soutenant les récents développements théoriques, ce cours s'appuie sur les intuitions sous-jacentes de cette littérature. Les thèmes abordés dans ce cours se regroupent autour de sujets contemporains tels que le rôle des institutions dans les pays en voie de développement, l'endettement public, la relation entre le système politique et la croissance économique et la migration du secteur rural vers le secteur urbain.

6-820-02 Macroéconomie monétaire et financière

Ce cours propose aux étudiants de mettre en évidence et d'expliquer les liens étroits entre les cycles macroéconomiques et financiers. À titre d'exemple, les politiques monétaires affectent significativement les taux d'intérêt, les rendements boursiers et les taux de change. Le cours documente d'abord ces nombreuses relations pour plusieurs pays en appliquant des techniques économétriques de pointe. Le cours montre ensuite comment les théories macroéconomiques peuvent être utiles afin de comprendre la mise en œuvre de la politique monétaire ainsi que l'évolution des rendements et des investissements reliés aux marchés de la monnaie, des obligations, des actions et des devises.

6-833-80 Analyse économique des projets

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec la méthodologie de l'analyse avantages-coûts.

Les principaux sujets abordés sont :

- les fondements théoriques de l'analyse avantages-coûts;
- les mesures de variation de bien-être du producteur et du consommateur;
- les problèmes d'agrégation;
- les prix de référence;
- les méthodologies d'évaluation des biens environnementaux et des autres biens publics;
- le traitement de l'incertitude;
- la prise en compte des générations futures;
- les autres types d'analyse de projet, comme les multi-critères.

L'étudiant doit dans le cadre de ce cours effectuer une analyse avantages-coûts dans laquelle il aura l'occasion de mettre en application les principaux éléments de cette méthode d'évaluation ou analyser de façon critique une étude existante.

6-837-07 Économétrie des séries temporelles

Le but du cours est de montrer comment économétrie et séries chronologiques peuvent être combinés pour nous aider à mieux comprendre le comportement des variables d'intérêt et ultimement de mieux les prévoir. Le cours s'applique à tous les problèmes de mesure reliés à des séries temporelles, que ce soit en économie, en finance ou en marketing. Le cours commence avec une explication détaillée du modèle de base en séries temporelles, c'est-à-dire le modèle autorégressif linéaire, en ensuite on généralise ce modèle graduellement. On couvre toute une variété de modèles qui sont actuellement utilisés de manière fréquente dans les entreprises, les banques et les institutions publiques.

L'objectif principal du cours est de développer une habileté à comprendre les problèmes de modélisation économétrique dans un contexte de séries chronologiques. Après ce cours, vous devriez être en mesure d'utiliser vous-même les techniques présentées, dans le cadre de votre mémoire par exemple, et de comprendre la démarche empirique suivie dans des articles académiques.

6-838-94 Réglementation, environnement et risque

Ce cours a pour objet de faire connaître les problèmes reliés à l'activité de réglementation des gouvernements. Il met l'accent sur les aspects analytiques de la réglementation, les critères permettant de la justifier et ses effets. On se penche d'abord sur la réglementation dite « économique » surtout axée sur l'intervention de l'état auprès de monopoles naturels (comme Hydro-Québec). On étudie ensuite la réglementation dite « sociale », principalement la réglementation de l'environnement (et les autres modes d'intervention dans ce domaine) ainsi que la réglementation des risques pouvant causer un préjudice physique aux personnes (santé et sécurité du travail, produits dangereux, etc.).

6-899-XX Séminaire en analyse économique

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

6-989-XX Séminaire en sciences comptables

Réservé à un professeur invité ou à l'introduction d'un nouveau cours.

Pour les descriptions de ces cours, veuillez consulter l'annuaire du programme de doctorat

80-130-99	Théorie des jeux en marketing
80-208-96	L'incertain et l'information
80-216-00	Comportements financiers
80-219-03	Finance mathématique
80-610-99	Optimisation dynamique en gestion
80-615-91	Classification automatique : modèles, algorithmes et applications
80-630-00	Programmation linéaire et en nombres entiers
80-650-00	Distributique
80-743-00	Implantation des technologies de l'information
80-800-05	Économie du travail
80-810-03	Organisation industrielle
80-816-03	Économétrie appliquée
80-921-96	Études et recherches en contrôle de gestion
80-925-02	Gouvernance et comptabilité financière

Cours d'appoint de français (cours de 1 crédit)

20-023-97 Français écrit – Techniques de rédaction et d'argumentation

Ce cours d'appoint de français écrit aborde les étapes de la rédaction : détermination du thème, de la problématique, élaboration du plan détaillé, argumentation et structuration.

20-030-99 Français écrit – Conjugaisons et vocabulaire

Ce cours d'appoint de français écrit porte sur les conjugaisons, la concordance des temps et l'enrichissement du vocabulaire avec un accent mis sur le repérage des anglicismes.

20-031-99 Français écrit – Syntaxe

Ce cours d'appoint de français écrit porte sur les constructions syntaxiques (verbes transitifs et intransitifs, choix des prépositions, etc.), les phrases complexes, l'emploi des pronoms relatifs, des charnières et transitions.

20-032-99 Français écrit – Ponctuation

Ce cours d'appoint de français écrit porte principalement sur l'emploi de la virgule, du point, du point-virgule, du deux-points et de divers signes typographiques (parenthèses, guillemets, tiret, barre oblique, etc.).

20-033-99 Français écrit – Orthographe usuelle et grammaticale

Ce cours d'appoint de français écrit porte sur l'orthographe d'usage (accents pièges, anomalies orthographiques, etc.), sur l'orthographe grammaticale (formation du féminin, pluriel des noms composés, accord de *tout*, *même*, *quelque*, *tel*, etc.) et sur l'écriture des nombres.

20-034-99 Français écrit – Participes passés

Ce cours d'appoint de français écrit porte sur l'accord du participe passé employé seul, employé avec *être*, employé avec *avoir*, sur l'accord du participe passé des pronominaux et sur l'accord du participe passé suivi d'un infinitif.

20-040-99 Français écrit, langue seconde

Ce cours d'appoint de français écrit destiné aux étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle porte principalement sur le genre des noms, la nature et la fonction des mots, l'emploi des prépositions et des conjonctions.

Cours d'anglais des affaires (cours de 3 crédits)

36-101-99 Business Communications – Level 1

Ce cours d'anglais des affaires vise l'acquisition des notions de base de la communication orale et écrite qui serviront à la poursuite des études ainsi qu'au travail. On abordera plus précisément certaines notions de grammaire et le vocabulaire de base de la langue anglaise; on s'exercera à acquérir les compétences nécessaires à la communication d'affaires orale et aux échanges en société, à la compréhension orale; on passera en revue les bases de l'expression écrite anglaise sous forme de messages et de notes.

36-102-99 Business Communications – Level 2

Ce cours d'anglais des affaires vise l'acquisition des connaissances nécessaires à la communication orale et écrite anglaise dans un contexte scolaire et professionnel. Ce cours porte sur certaines notions de grammaire et l'étude de vocabulaire et d'expressions idiomatiques; on s'exercera à gagner davantage de confiance par la mise en pratique de la communication orale et des échanges en société, de la compréhension orale; on abordera également la lecture de textes tirés de la presse courante et spécialisée ainsi que les notions de base de la communication d'affaires anglaise.

36-103-99 Business Communications – Level 3

Ce cours d'anglais des affaires permet de bien réussir de brèves présentations et des études de cas, de mettre en pratique les compétences et les connaissances qui serviront dans un contexte scolaire et professionnel. On abordera les aspects suivants : grammaire, vocabulaire et expressions idiomatiques; on s'exercera à acquérir les compétences nécessaires à la communication orale d'affaires et aux échanges en société, à la compréhension orale; on abordera également la lecture de textes tirés de la presse courante et spécialisée ainsi que les aspects formels des communications d'affaires.

36-104-99 Business Communications – Level 4

Ce cours d'anglais des affaires permet aux étudiants d'acquérir l'aisance nécessaire pour évoluer avec facilité dans le monde des affaires d'aujourd'hui. On abordera plus précisément les aspects suivants : les compétences pour la communication orale d'affaires et les échanges en société, la lecture de textes de nature universitaire, la grammaire, les expressions idiomatiques, les présentations orales, la compréhension orale avancée, l'analyse d'études de cas et de textes de gestion ainsi que les aspects formels de la communication d'affaires.

36-105-99 Business Communications – Level 5

Ce cours d'anglais des affaires sensibilise l'étudiant aux particularités des communications écrites et orales anglaises dans un contexte professionnel. On abordera particulièrement : la structure des réunions d'affaires, la négociation, les échanges interpersonnels dans les organisations, les règles des présentations orales d'affaires, les échanges lors de rencontres socioprofessionnels, les communications d'affaires (le rapport, l'offre de service, etc.) et l'utilisation des communications électroniques dans le monde des affaires d'aujourd'hui.

Cours de stratégies de lecture en anglais

(cours de 1 crédit)

36-109-02 Stratégies de lecture de textes de gestion en anglais

Ce cours vise l'acquisition de stratégies de lecture adaptées à des textes rédigés en anglais et qui portent sur différents aspects du domaine de la gestion. Il comporte plus particulièrement des exercices de lecture qui seront effectués à partir d'articles généraux, de chapitres de livres et de textes que les étudiants ont à lire dans d'autres cours.

Cours d'espagnol des affaires

36-110-02 Espagnol des affaires – niveau élémentaire (6 crédits) Cours offert en formule intensive de 3 semaines l'été

ou

36-111-02 Espagnol des affaires – niveau élémentaire (6 crédits) Cours offert une fois par semaine sur deux trimestres

ou

36-112-02 Espagnol des affaires – niveau élémentaire (6 crédits) Cours offert deux fois par semaine sur un trimestre

Ce cours d'espagnol des affaires vise l'acquisition d'une bonne connaissance des éléments de base de l'espagnol des affaires en vue de donner aux étudiants la capacité d'évoluer professionnellement dans un contexte hispanophone. On abordera plus précisément les aspects suivants : la rédaction de textes simples, les communications orales professionnelles courantes, la compréhension de renseignements et des idées principales dans des documents écrits et sonores ainsi que l'exploitation à l'oral et à l'écrit d'un vocabulaire de quelque 1000 mots.

36-113-02 Espagnol des affaires – niveau élémentaire – partie 2 (3 crédits)

Ce cours d'espagnol des affaires s'adresse aux étudiants qui possèdent déjà quelques notions en espagnol et il vise la consolidation de ces connaissances pour acquérir les éléments de base de l'espagnol des affaires en améliorant les quatre compétences linguistiques – compréhension orale, expression orale, compréhension de lecture et expression écrite – en vue de donner aux étudiants la capacité d'évoluer professionnellement dans un contexte hispanophone.

36-115-02 Espagnol des affaires – niveau intermédiaire (3 crédits)

Ce cours d'espagnol des affaires vise la consolidation des connaissances de base acquises au niveau élémentaire et l'enrichissement des connaissances, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des temps verbaux de l'indicatif et l'acquisition du système de la subordination, c'est-à-dire l'utilisation des temps et des modes adéquats et le respect de la concordance des temps entre la proposition principale et la subordonnée. Le cours est divisé en huit projets précis et toutes les compétences linguistiques – compréhension orale, expression orale, compréhension de lecture et expression écrite – sont mises à contribution.

36-116-03 Espagnol des affaires – niveau avancé (3 crédits)

Ce cours d'espagnol vise l'approfondissement de la maîtrise des structures et des termes linguistiques étudiés aux niveaux élémentaire et intermédiaire ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques et l'enrichissement de la terminologie des affaires en espagnol pour atteindre une bonne maîtrise de la communication orale et écrite dans des situations complexes du monde professionnel.

36-117-07 Espagnol des affaires – cohorte trilingue (6 crédits)

Cours offert en formule intensive de 3 semaines en mai ou en août

L'objectif du cours consiste à préparer les étudiants admis au B.A.A. trilingue à poursuivre des études en espagnol par une mise à niveau en espagnol des affaires. Plus précisément, l'accent est mis sur la consolidation des bases déjà acquises, le développement du vocabulaire (notamment la terminologie des affaires) et l'enrichissement des connaissances linguistiques en espagnol, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des temps verbaux de l'indicatif et du subjonctif, l'acquisition du système de la subordination, la concordance des temps entre la proposition principale et la subordonnée. L'amélioration de l'expression orale se fera par l'observation, l'exploitation et l'imitation des situations sociales et professionnelles proposées. L'amélioration de l'expression écrite se fera par la lecture, l'exploitation et la rédaction de différents documents proposés. Ce cours permet d'atteindre une bonne maîtrise de l'expression orale et écrite en espagnol dans des situations multiples et complexes du monde professionnel.

Règlement régissant l'activité étudiante à HEC Montréal

Programme de M. Sc.

Les pages qui suivent contiennent des extraits du Règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal dont le sigle est **HEC**, des règles et marches à suivre administratives dont le sigle est **ADM** et le Règlement pédagogique propre au programme dont le sigle est **PGM**.

Seuls les articles s'appliquant au programme de M. Sc. apparaissent dans le présent annuaire. Par conséquent, la numérotation de ces articles peut être discontinuée.

1 Définitions

HEC Les règlements régissant l'activité étudiante à HEC Montréal renvoient aux définitions suivantes.

1.1 Abandon de cours

L'abandon de cours est l'action de se retirer d'un cours.

1.2 Année universitaire

L'année universitaire s'étend sur douze mois et compte trois trimestres :

- le trimestre d'automne : de la fin d'août à la fin de décembre inclusivement;
- le trimestre d'hiver : du début de janvier au début de mai inclusivement;
- le trimestre d'été : du début de mai à la fin d'août inclusivement.

Certains cours peuvent être concentrés sur une plus courte période à l'intérieur d'un trimestre ou chevaucher plus d'un trimestre.

1.3 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte par lequel on atteste le succès ou la participation à un ou à plusieurs cours ou activités pédagogiques.

1.4 Certificat

Le certificat est un acte attestant la réussite d'un programme d'études de 1^{er} cycle de 30 crédits dans une même discipline ou un même champ d'études.

1.5 Concomitant

Un concomitant est un cours qui doit être suivi avant ou en même temps que le cours concerné.

1.6 Crédit

Le crédit est une unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'un cours ou d'une activité de recherche. Dans le cas d'un cours, 1 crédit représente 15 heures de présence en classe et le nombre d'heures de travail personnel nécessaire pour atteindre les objectifs du cours, lequel varie selon les programmes. Le travail personnel est normalement de 30 heures dans les programmes de 1^{er} cycle et de 45 heures dans les programmes de 2^e et de 3^e cycle.

1.7 Cycle d'études

L'enseignement universitaire est divisé en 3 cycles. Le 1^{er} cycle constitue le 1^{er} niveau de l'enseignement universitaire; il conduit au grade de bachelière ou de bachelier. Il comprend également les programmes de certificat. Le 2^e cycle constitue le 2^e niveau de l'enseignement universitaire; il conduit au grade de maître. Il comprend également les programmes de diplômes. Le 3^e cycle constitue le 3^e niveau de l'enseignement universitaire; il conduit au grade de docteur ou docteure.

1.8 Diplôme d'études supérieures spécialisées

Le diplôme d'études supérieures spécialisées est un acte attestant la réussite d'un programme d'études de 2^e cycle de 30 crédits dans une même discipline ou un même champ d'études.

1.9 Dispense

Lorsqu'une substitution est accordée, le cours qui n'a pas à être suivi s'appelle une dispense. Ce cours, auquel aucun crédit n'est rattaché, est identifié sur le relevé de notes par la remarque « DI ».

1.10 Équivalence

Il y a équivalence lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant ou une étudiante satisfont aux exigences d'un cours de son programme. L'équivalence accorde la reconnaissance de crédits de cours sans que ce cours ait à être suivi ou remplacé par l'étudiant qui a obtenu l'équivalence.

1.11 Étudiant ou étudiante libre

L'étudiant libre n'est pas candidat à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat et ne satisfait pas nécessairement à toutes les conditions d'admission du programme. Il ne peut s'inscrire qu'à quelques cours, après en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme concerné, et il en subit toutes les formes d'évaluation.

1.12 Étudiante ou étudiant régulier

L'étudiant régulier vise l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat de l'École. Il doit satisfaire aux conditions d'admission et aux exigences pédagogiques spécifiées pour le grade, le diplôme ou le certificat visé. Il est inscrit à un ou plusieurs cours et en subit toutes les formes d'évaluation.

1.13 Étudiante ou étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est admis dans un programme d'études d'un autre établissement universitaire et s'inscrit à un ou plusieurs cours à l'École. Il est soumis aux règles d'évaluation de l'École pour chacun de ces cours.

1.14 Examen différé

L'examen différé est un examen autorisé par la direction du programme à la suite d'une absence motivée à un examen final.

1.15 Examen final

L'examen final se tient à la fin du trimestre ou de la période, et couvre normalement toute la matière vue pendant le cours.

1.16 Examen intratrimestriel

L'examen intratrimestriel se tient à la mi-trimestre ou à la mi-période et couvre la matière vue dans la première moitié du cours.

1.17 Exemption

Il y a exemption lorsque des activités de formation ou la somme de l'expérience professionnelle d'un candidat ou d'une candidate lui ont permis d'acquérir les connaissances que lui apporterait normalement un cours de son programme. L'exemption accorde la reconnaissance de crédits de cours sans que ce cours ait à être suivi ou remplacé par l'étudiant qui a obtenu l'exemption.

1.18 Grade

Le grade est un titre universitaire conféré à une personne. L'Université confère à un étudiant le grade de bachelier ou de bachelière, de maître, de docteur ou de docteure pour sanctionner la réussite d'un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat, selon le cas.

1.19 Interrogation et test

Une interrogation ou un test couvrent une portion limitée de matière, sont de courte durée et se déroulent généralement durant une partie d'une séance d'un cours.

1.20 Mémoire

Le mémoire est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de 2^e cycle.

1.21 Période

Une période correspond généralement à six semaines de cours excluant les examens. Il y a généralement trois périodes dans un trimestre.

1.22 Préalable

Un préalable est un cours qui doit nécessairement être réussi avant que l'étudiant ou l'étudiante ne puisse suivre le cours concerné. À moins d'indications contraires, les préalables sont des préalables absolus.

1.23 Préalable relatif

Un préalable relatif est un cours qui doit normalement être réussi, mais qui, dans tous les cas, doit avoir été suivi avant que l'étudiant ou l'étudiante ne puisse suivre le cours concerné.

1.24 Stage

Période de formation pratique qui constitue un complément d'apprentissage pertinent dans le cadre d'un programme d'études.

1.25 Substitution

Il y a substitution lorsqu'une activité de formation ou une expérience professionnelle valable peut remplacer un cours du programme de formation de l'étudiant qui en fait la demande. La substitution accorde la possibilité ou l'obligation de remplacer le cours du programme de l'étudiant par un ou plusieurs cours.

1.26 Thèse

La thèse est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de doctorat.

1.27 Travail dirigé

Le travail dirigé est un travail d'analyse approfondi effectué dans le cadre d'un programme de 2^e cycle.

1.28 Trimestre

Un trimestre correspond généralement à quinze semaines de cours incluant les examens. Le trimestre d'été est généralement d'une plus courte durée. Un trimestre d'activité est un trimestre durant lequel l'étudiant suit un ou des cours ou poursuit des activités de recherche.

2 Catégories d'étudiants et d'étudiantes

HEC L'École inscrit à ses cours des étudiants réguliers à temps complet ou à temps partiel, des étudiants libres et des étudiants visiteurs. Tous les étudiants et étudiantes doivent respecter les règlements de l'École.

2.1 Étudiante ou étudiant régulier

HEC L'étudiant régulier suit des cours dans le programme dans lequel il a été admis.

2.2 Étudiant et étudiante libre et étudiante et étudiant visiteur

HEC L'École n'est pas tenue d'accepter un étudiant libre ou un étudiant visiteur dans ses cours. Lorsqu'un étudiant libre ou un étudiant visiteur veut s'inscrire comme étudiant régulier, l'École n'est pas tenue de lui reconnaître les crédits obtenus à titre d'étudiant libre ou d'étudiant visiteur.

2.3 Auditeur et auditrice

HEC L'auditeur est une personne qui, sans être candidate à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat, s'inscrit à un cours sans en subir toutes les formes d'évaluation. L'École n'accepte aucun auditeur dans ses cours.

3 Admission

3.1 Demande d'admission

ADM Le candidat ou la candidate qui désire s'inscrire aux cours d'un programme doit d'abord soumettre une demande d'admission qu'il peut remplir en ligne à www.hec.ca ou sur le formulaire papier disponible au comptoir d'information du Bureau du registraire et dans le site de HEC Montréal en format pdf.

Le candidat doit s'assurer qu'il satisfait aux conditions d'admissibilité du programme choisi avant de remplir sa demande. Il doit également faire parvenir les pièces et les frais exigés.

ADM Une demande d'admission peut être soumise en tout temps. Cependant le candidat qui désire être admis pour un trimestre déterminé doit soumettre sa demande avant la date limite publiée par l'École pour ce trimestre.

ADM L'étudiant qui fait une demande d'admission au programme de M. Sc. doit indiquer l'option dans laquelle il désire être admis.

HEC Tout document falsifié soumis lors de l'admission, toute déclaration mensongère ou toute omission de donner un renseignement requis peut entraîner l'annulation de l'admission ou de l'inscription à l'École.

3.2 Conditions d'admissibilité

Études canadiennes :

PGM a) Pour être admissible comme étudiant régulier, le candidat ou la candidate doit :

- être titulaire du baccalauréat en administration des affaires ou d'un diplôme jugé équivalent par le directeur du programme;
- et avoir obtenu, au cours de ses études de 1^{er} cycle, une moyenne générale d'au moins 2,7 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,7 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle;

Études faites à l'étranger :

- pour des études faites à l'étranger dans le système français ou un système qui s'en inspire, être titulaire d'un diplôme en gestion ou d'un diplôme jugé équivalent obtenu à la suite d'au moins quatre années d'études universitaires après le baccalauréat avec une moyenne d'au moins 12 sur 20 pour l'ensemble des années universitaires. Exceptionnellement, un candidat ayant réussi trois années d'études universitaires couronnées d'un diplôme avec d'excellents résultats académiques et ayant obtenu d'excellents résultats aux tests GMAT ou TAGE-MAGE pourra être considéré pour une admission accélérée comprenant normalement un trimestre de cours préparatoire;

Passer obligatoirement, dans les délais prévus, l'un ou l'autre des tests suivants :

- le Test d'Aptitude aux Études de Gestion (TAGE-MAGE);
- le Graduate Management Admission Test (GMAT).

Les candidats ayant complété au moins 45 crédits d'un 1^{er} cycle canadien ou au moins 30 crédits d'un 2^e cycle canadien, sont dispensés de ces tests.

Les résultats obtenus à l'un ou l'autre de ces tests doivent être disponibles pour l'analyse de la demande. La direction du programme refusera d'analyser la demande d'admission d'un candidat qui n'aurait pas fait l'un ou l'autre de ces tests. Les tests ne doivent pas avoir été passés il y a plus de cinq ans.

De plus, tous les candidats sont soumis aux conditions suivantes :

- posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise;
- Passer obligatoirement, s'il n'a jamais fait un programme d'études en français, le test suivant :
- le Test de Français International (TFI). Un résultat d'au moins 750 sera exigé. L'étudiant admis à la suite de la passation du Test TFI sera dispensé de faire la partie 1 du test ORTHOGRAM, exigé pour obtenir le diplôme de M. Sc. (voir article 13.2 Promotion).
 - avoir réussi à un ensemble de cours qui, de l'avis du directeur du programme et du responsable de l'option à laquelle le candidat demande à être admis, constitue une préparation suffisante.

Un étudiant ne peut être inscrit simultanément dans deux programmes qui mènent à un grade, sauf si le directeur du programme et le doyen de la Faculté des études supérieures l'y autorisent.

PGM b) Pour être admissible à titre d'étudiant libre, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle ou l'équivalent. Est aussi admissible le diplômé du programme qui désire parfaire ses connaissances.

PGM c) Pour être admissible à titre d'étudiant visiteur, le candidat doit avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies et avoir obtenu l'autorisation de la direction des programmes auxquels ces activités sont rattachées. L'étudiant visiteur poursuit ses études dans un programme de même cycle ou supérieur d'une autre université partici-

part à l'entente interuniversitaire ou aux protocoles d'échanges signés entre un établissement universitaire et l'École.

3.6 Informations particulières pour les étudiantes et étudiants étrangers

Étudiants dont le programme d'études est d'une durée totale de plus de six mois

ADM Les ressortissants étrangers qui veulent étudier au Québec doivent répondre à certaines exigences du gouvernement du Québec, en plus de se soumettre aux formalités imposées par le gouvernement du Canada. Ainsi les étudiants étrangers doivent généralement obtenir en premier lieu un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) puis un Permis de séjour pour étudiant. Dans certains cas, un visa d'entrée du gouvernement du Canada peut être obligatoire. Ces autorisations d'entrée et de séjour s'obtiennent obligatoirement avant l'arrivée au Canada et ne sont délivrées généralement que pour des études à temps complet.

Après avoir reçu l'offre officielle d'admission de HEC Montréal, l'étudiant doit s'adresser aux autorités québécoises et à la mission diplomatique canadienne rattachée au territoire où il réside. L'étudiant devra démontrer qu'il est admis à HEC Montréal et qu'il dispose de ressources financières suffisantes.

Étudiants dont le séjour est d'une durée totale de six mois ou moins

ADM Depuis le 1^{er} juillet 2002, les ressortissants étrangers dont le programme d'études est d'une durée totale de six mois ou moins n'ont plus besoin du Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ni du Permis de séjour pour étudiant. Toutefois, les résidents de certains pays doivent obtenir un visa de résident temporaire avant de quitter leur pays.

L'étudiant qui prévoit poursuivre ses études dans un autre programme après avoir terminé le programme de courte durée a avantage à faire une demande de CAQ et de Permis d'études avant de venir au Canada.

3.7 Réponse à la demande d'admission

HEC L'École ne s'engage pas à accepter tous les candidats admissibles.

ADM Un avis écrit de confirmation ou de refus d'admission est transmis au candidat dans des délais raisonnables. Dans certains cas, la confirmation d'admission reste conditionnelle à la présentation de documents officiels ou à l'obtention du grade, du diplôme ou du certificat qui appuie la demande.

ADM Au programme de M. Sc., l'offre d'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription pour le même trimestre.

3.10 Changement d'option

ADM L'étudiant qui désire changer d'option doit présenter une demande écrite et motivée à cet effet. La direction du programme accepte ou refuse la demande.

4 Reconnaissance d'acquis

4.1 Demande de reconnaissance d'acquis

HEC L'étudiant ou l'étudiante qui souhaite obtenir des équivalences, des exemptions ou des substitutions doit en faire la demande à la direction du programme concerné avant sa première inscription dans le programme.

ADM La demande doit être transmise au Bureau du registraire sur le formulaire approprié accompagnée des pièces suivantes :

- l'original du dernier relevé de notes officiel ou une copie certifiée conforme par l'établissement d'enseignement qui délivre le relevé de notes (à moins que ce document n'accompagne la demande d'admission);
- l'annuaire de l'année concernée ou une attestation officielle comportant :
 - la description du programme d'études;
 - la description sommaire du ou des cours, telle qu'elle a été publiée dans l'annuaire concerné;
 - le plan détaillé de chacun des cours;
 - les conditions de réussite;
 - le nombre de crédits ou le nombre d'heures rattachés aux cours concernés, si cette information ne figure pas sur le relevé de notes;
 - le nom de l'enseignant responsable du cours;

- la liste officielle des imprimés obligatoires utilisés pour le cours et des travaux effectués.
- à la demande de l'École, une preuve délivrée par l'établissement d'origine attestant qu'un ou plusieurs des cours suivis n'ont pas servi et ne serviront pas à l'obtention d'un diplôme.

Ces documents ne sont pas requis lorsque les cours ont été suivis à HEC Montréal.

HEC Les demandes d'équivalences, d'exemptions et de substitutions sont transmises à la direction du programme. La reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi et sur le résultat obtenu. Après étude, la demande peut être acceptée, refusée ou encore acceptée à la condition que l'étudiant remplisse certaines exigences additionnelles.

ADM La demande d'équivalence ou d'exemption est analysée une fois l'étudiant admis au programme. La direction du programme informe l'étudiant de la décision prise.

HEC En cas d'équivalence ou d'exemption, les crédits sont accordés, mais le résultat obtenu dans chaque cours ne figure pas sur le relevé de notes et ne participe pas à la moyenne des cours.

4.2 Limites

HEC Une équivalence ne peut être demandée que pour des cours déjà suivis, réussis et crédités dans un établissement universitaire dans un programme de niveau jugé équivalent ou supérieur. La demande ne peut porter que sur des activités réalisées dix ans ou moins avant la date de l'acceptation de l'étudiant dans le programme. Un seuil minimal de réussite peut être exigé pour accorder l'équivalence, l'exemption ou la substitution.

HEC L'étudiant doit, dans tous les cas, suivre et réussir au moins 50 % des crédits de cours du programme auquel il est admis, s'il désire obtenir le diplôme de ce programme.

HEC Sous réserve des exceptions prévues dans certains programmes, le nombre maximal de crédits d'équivalences et d'exemptions que l'étudiant est autorisé à recevoir est limité à 50 % des crédits de son programme. Ce maximum sera réduit à 20 % des crédits de son programme lorsque les cours proposés pour justifier l'équivalence auront déjà servi à obtenir un diplôme de niveau jugé équivalent ou supérieur.

PGM Des exemptions sont possibles dans l'option comptabilité, et ce, en vertu de l'entente intervenue entre HEC Montréal et l'Ordre des CMA. À cet effet, l'étudiant qui aura réussi les 7 modules de la formation professionnelle de l'ordre des CMA pourra obtenir jusqu'à 12 crédits en exemption.

5 Langue des études

5.1 Exigences linguistiques

HEC La pleine maîtrise de la langue française et la bonne connaissance d'usage de la langue anglaise sont obligatoires pour la délivrance de la majorité des diplômes des 1^{er} et 2^e cycles de HEC Montréal. Quant à la connaissance de l'espagnol, celle-ci est encouragée mais reste facultative.

HEC Les tests ORTHOGRAM et HECTOPE permettent respectivement d'évaluer la maîtrise du français et la connaissance d'usage de l'anglais des affaires.

PGM Au programme de M. Sc., l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir la note minimale de C à chacun de ces tests pour l'obtention de son grade.

HEC L'étudiant peut subir ces tests autant de fois qu'il le désire, à condition d'en assumer les frais de passation. Le résultat du dernier test subi figurera sur son relevé de notes.

ADM L'étudiant qui réussit un cours d'appoint de français recommandé afin de combler les lacunes diagnostiquées à la suite de la passation du test ORTHOGRAM partie I peut obtenir une substitution. À la demande de l'étudiant, la note obtenue au cours sera substituée à celle obtenue à la section correspondante du test et le résultat sera recalculé. Si ce nouveau résultat global est de 60 points ou plus, l'étudiant n'a pas à refaire son test et il satisfait aux conditions pour ORTHOGRAM partie I.

HEC L'étudiant qui le désire peut subir une évaluation de sa compétence linguistique en espagnol (test ELENHEC) ou en une autre langue, le résultat apparaîtra au relevé de notes et pourra être retiré à la demande de l'étudiant.

ADM Avant de se présenter à l'un ou l'autre de ces tests, l'étudiant doit s'y inscrire et en acquitter les frais, s'il y a lieu.

5.3 Utilisation du français, de l'anglais et de l'espagnol dans les programmes de 2e et 3e cycles

Enseignement en français

HEC Matériel pédagogique. Les étudiants et les étudiantes disposent généralement de manuels et de recueils rédigés en français, mais une partie du matériel pédagogique peut être en anglais (ouvrages de référence, cas, sites Internet, etc.).

Examens. Les questionnaires d'examens en classe et hors classe sont en français, mais ils peuvent faire appel à des documents, des textes, des sites Internet en anglais. Lors des examens, les étudiants rédigent leurs examens en français. Ils peuvent les rédiger en anglais avec l'approbation de l'enseignant.

Travaux. Les travaux des étudiants et des étudiantes sont rédigés en français. Ils peuvent les rédiger en anglais avec l'approbation de l'enseignant.

Enseignement en anglais (excluant les cours de langue)

HEC Matériel pédagogique. Les étudiants et les étudiantes disposent généralement de manuels et de recueils rédigés en anglais.

Examens. Les questionnaires d'examens en classe et hors classe sont en anglais et les étudiants y répondent normalement en anglais. Les étudiants peuvent aussi y répondre en français. Ils ont aussi le droit d'utiliser un dictionnaire de traduction.

Travaux. Les travaux des étudiants sont rédigés normalement en anglais. Ils peuvent aussi être rédigés en français.

Enseignement en espagnol (excluant les cours de langue)

HEC Matériel pédagogique. Les étudiants et les étudiantes disposent généralement de manuels et de recueils rédigés en espagnol ou en français et une partie du matériel pédagogique peut être en anglais (ouvrages de référence, cas, sites Internet, etc.).

Examens. Les questionnaires d'examens en classe et hors classe sont en espagnol et les étudiants y répondent normalement en espagnol. Les étudiants peuvent aussi y répondre en français. Ils ont aussi le droit d'utiliser un dictionnaire de traduction.

Travaux. Les travaux des étudiants sont rédigés normalement en espagnol. Ils peuvent aussi être rédigés en français.

Mémoires et thèses

HEC Les mémoires et les thèses sont rédigés en français. Ils peuvent être rédigés en anglais avec l'approbation du doyen de la Faculté des études supérieures.

6 Scolarité

6.1 Scolarité du programme

PGM Le programme de maîtrise ès sciences de la gestion comporte un minimum de 45 crédits répartis en 21 crédits de cours ou séminaires dont au moins 18 du programme de M. Sc. et 24 crédits de recherche pour la préparation et la rédaction d'un mémoire.

Le programme de propédeutique.

Le directeur du programme impose des cours de 1^{er} ou de 2^e cycle à un candidat lorsqu'il juge que la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme ou de l'option auquel il demande son admission. L'étudiant devant suivre des cours de préparation est admis au programme de propédeutique. Son admission en maîtrise est différée jusqu'à sa première inscription à un cours du programme de M. Sc. En cours d'études, une réévaluation du dossier de l'étudiant peut être faite par le directeur du programme, sur recommandation du responsable de l'option, afin de modifier le nombre de crédits de préparation imposés à l'admission. L'étudiant qui désire qu'une telle réévaluation soit faite doit en faire la demande auprès du responsable de son option.

6.3 Durée des études

PGM La durée normale du programme de maîtrise est de deux ans. La durée maximale est de trois ans à partir de la date d'inscription initiale dans ce programme.

La durée maximale du programme de propédeutique est de un an.

6.6 Régime d'études

PGM Un étudiant inscrit au programme de M. Sc. est réputé à temps complet. Les candidats sont priés de noter qu'au programme de M. Sc. les cours sont offerts le jour et principalement aux trimestres d'automne et d'hiver. L'étudiant qui ne serait inscrit qu'à des cours de son programme de propédeutique est réputé à temps complet s'il s'inscrit à des cours totalisant au moins 9 crédits par trimestre.

6.7 Interruption d'études

HEC L'étudiante ou l'étudiant régulier est tenu de s'inscrire à tous les trimestres. En conséquence, dès qu'il omet de s'inscrire à un trimestre donné ou encore abandonne tous les cours auxquels il s'est inscrit à un trimestre précis, l'École considère qu'il est en interruption d'études.

Suspension d'études

PGM Lorsque l'étudiant prévoit interrompre ses études, il doit à l'avance en obtenir l'autorisation auprès de la direction du programme. Celle-ci analyse le bien-fondé de la demande et établit les modalités auxquelles l'étudiant devra se soumettre afin que sa réintégration lui soit assurée au moment de son retour. Les trimestres de suspension d'études sont exclus de tous les calculs de durée et de délai.

Abandon d'études

PGM L'étudiant qui interrompt ses études, sans autorisation préalable de la direction de son programme est considéré comme étant en abandon d'études. S'il désire réintégrer le programme, il doit soumettre une demande de réadmission.

7 Inscription

7.1 Responsabilité de l'étudiant et de l'étudiante

HEC L'étudiant est responsable de la gestion de son cheminement. Pour avoir droit à son grade, son diplôme ou son certificat, il doit s'être conformé intégralement aux exigences de son programme d'études ainsi qu'aux règlements et marches à suivre de l'École.

7.2 Choix de cours

PGM Le choix de cours doit respecter la structure de l'option ainsi que les contraintes suivantes :

- 3 crédits de cours obligatoires;
- un minimum de 15 crédits de cours de l'option de 2^e cycle;
- un atelier de recherche.

ADM L'étudiant doit être inscrit à l'activité « Mémoire » à tous les trimestres, à partir de l'inscription initiale au programme de M. Sc. jusqu'au dépôt du mémoire.

Aide au choix de cours

Préalables

PGM En s'inscrivant à un cours, l'étudiante ou l'étudiant doit s'assurer qu'il respecte les exigences en ce qui a trait aux préalables, s'il y a lieu. Lorsque le résultat d'un préalable n'est pas encore disponible au moment où l'étudiant effectue son choix de cours pour un trimestre, l'étudiant doit s'inscrire en présumant qu'il a réussi ce préalable. Cependant si le résultat du ou des préalables s'avère être un échec, l'étudiant conservera l'obligation de réussir le préalable auquel il a échoué.

Conflit d'horaires

ADM L'étudiant doit éviter tout conflit d'horaires de cours ou d'examens.

ADM Tout étudiant peut obtenir de l'aide pour l'établissement de son choix de cours auprès de la direction administrative de son programme.

HEC L'enseignant peut refuser l'accès à un cours à un étudiant qui ne respecte pas les préalables spécifiques du cours.

7.3 Activités de recherche

PGM Les activités de recherche du programme de M. Sc. comportent l'inscription à un atelier de recherche non crédité et la rédaction obligatoire d'un mémoire de 24 crédits.

L'atelier de recherche

PGM Bien que son format puisse varier d'une option à l'autre selon les besoins méthodologiques, l'atelier de recherche comporte des activités

d'encadrement des travaux de recherche permettant à l'étudiant de progresser de manière concrète dans son mémoire.

Le responsable de l'option en consultation avec le directeur du mémoire établit le moment où l'étudiant pourra s'inscrire à l'atelier. Normalement, l'étudiant s'inscrit à l'atelier au plus tard à son quatrième trimestre (incluant le trimestre d'été).

Mémoire

PGM L'étudiant doit choisir un sujet de recherche et doit s'assurer qu'un professeur accepte de le diriger dans son travail de recherche. Il doit faire approuver son choix de sujet et de directeur de recherche par le responsable d'option et par le directeur du programme. Il doit présenter, à cette fin, une proposition écrite sur le formulaire en usage. La candidature d'un étudiant prend fin si, à la fin du deuxième trimestre de scolarité, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger. L'étudiant ne peut modifier son sujet de mémoire sans l'autorisation de son directeur de recherche, du responsable de l'option et du directeur du programme.

Un étudiant désirant changer de directeur de recherche doit en faire la demande auprès de la direction du programme en y indiquant les motifs. Le directeur du programme peut accepter ou refuser le changement. La candidature d'un étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit une autorisation de changement de directeur de recherche, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger dans ses travaux.

Pour bien comprendre les règles et modalités entourant la rédaction d'un mémoire, les formalités de dépôt et le processus d'évaluation, l'étudiant doit consulter le site Web de l'École.

7.5 Demande d'inscription

Inscription à des cours

ADM L'étudiant doit s'inscrire directement dans *HEC en ligne* durant les périodes de choix de cours précisées dans le calendrier universitaire et en tenant compte de la période qui lui aura été fixée.

Il faut prendre note que :

- le nombre de places dans les cours est limité et il est recommandé à l'étudiant et à l'étudiante de soumettre sa demande dès le début de la période d'inscription;
- les cours dont le nombre d'inscriptions est insuffisant sont annulés et les droits de scolarité payés par l'étudiant seront crédités ou remboursés intégralement;
- l'inscription d'un étudiant étranger sera annulée s'il n'est pas en règle avec l'immigration et s'il n'est pas détenteur d'une assurance-maladie couvrant la durée du trimestre;
- l'École ne s'engage pas à accepter intégralement le choix de cours de l'étudiant. Elle se réserve le droit d'y apporter des modifications.

Inscription à un cours-projet

ADM L'étudiant doit remplir le formulaire d'inscription à un cours-projet, le faire approuver par le professeur qui le dirigera et par la direction du programme. Une fois le cours-projet approuvé, le Bureau du registraire procède à l'inscription. Il est de la responsabilité de l'étudiant de trouver le professeur qui acceptera de superviser son cours-projet.

Frais

ADM L'étudiant doit acquitter les frais exigés tels qu'ils sont détaillés dans la table des frais publiée dans le site Web de l'École avant la date limite et consulter la section « Frais de scolarité » du présent règlement pour des informations additionnelles.

7.8 Inscription à des cours d'un autre programme ou d'un autre établissement universitaire

HEC L'étudiant ou l'étudiante de l'École qui voudrait suivre un ou des cours d'un autre programme ou d'un autre établissement universitaire et qui souhaite que ces cours contribuent à l'obtention de son grade, de son diplôme ou de son certificat devra préalablement être autorisé à s'y inscrire par la direction de programme. L'autorisation sera accordée lorsque le ou les cours choisis seront jugés compatibles avec les objectifs du programme; dans la mesure où l'étudiant ou l'étudiante réussira ce ou ces cours (voir article 9.7 Réussite d'un cours ou d'un atelier de recherche), on lui attribuera les crédits universitaires qui s'y rattachent.

PGM Sauf circonstances exceptionnelles à faire valoir, le nombre de crédits autorisés de la sorte n'excédera pas 3 crédits de cours.

Cours choisis dans une université québécoise

ADM L'étudiant doit remplir le formulaire électronique « Autorisation d'études hors établissement » disponible dans le site Web www.crepuq.qc.ca.

Il devra acquitter à l'École les droits de scolarité normalement exigés dans son programme d'études. Cependant, lorsque les droits de scolarité du cours demandé sont nettement supérieurs à ceux prévus par l'École, l'étudiant devra s'inscrire directement dans l'autre établissement après en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme.

Cours choisis dans une université participant au programme d'échanges internationaux de l'École

ADM L'étudiant qui participe au programme d'échanges internationaux doit faire approuver son choix de cours par la direction du programme. Il devra acquitter à l'École les droits de scolarité normalement exigés dans son programme d'études.

Cours choisis dans tout autre université

ADM Après avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant s'inscrit directement dans l'autre université et y acquittera les droits exigés.

7.9 Inscription à des cours hors programme

HEC L'inscription à des cours hors programme qui ne contribuent pas à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat doit être approuvée au préalable par la direction du programme. Sauf circonstances exceptionnelles à faire valoir, le nombre de crédits autorisés de la sorte ne pourra excéder 6 crédits par programme.

PGM Lorsqu'un étudiant désire que des cours qui ne font pas partie de son programme apparaissent à son dossier à titre de cours hors programme, il doit l'indiquer au moment de son inscription.

7.10 Inscription des étudiantes et des étudiants visiteurs

Étudiant d'une université québécoise

ADM L'étudiant ou l'étudiante qui poursuit ses études dans un programme d'une autre université participant à l'entente interuniversitaire peut s'inscrire à des cours des programmes de l'École. Lors de la période de choix de cours, l'étudiant doit remplir le formulaire électronique « Autorisation d'études hors établissement ». Les droits de scolarité sont payables à l'université d'attache. Il est entendu que les préalables doivent être satisfaits.

Étudiant d'une université participant au programme d'échanges internationaux de l'École

ADM L'étudiant ou l'étudiante qui poursuit ses études dans un programme d'une université participant au programme d'échanges internationaux de l'École doit, lors de la période d'inscription, soumettre son choix de cours dans *HEC en ligne*. Les droits de scolarité sont payables à l'université d'attache. Il est entendu que les préalables doivent être satisfaits.

Étudiant de tout autre université

ADM L'étudiant ou l'étudiante doit fournir une lettre d'autorisation de son université d'attache spécifiant les cours demandés et remplir le formulaire « Demande d'admission » de HEC Montréal. Les droits de scolarité sont payables à l'École. Il est entendu que les préalables doivent être satisfaits.

7.11 Confirmation d'inscription et facture

Confirmation d'inscription

ADM Avant le début du trimestre, l'étudiant doit consulter son horaire de cours dans *HEC en ligne* pour connaître les salles de ses cours et les noms de ses professeurs.

Facture

ADM L'étudiant a la responsabilité de consulter son solde dans *HEC en ligne*. Avant la date limite de paiement des droits de scolarité, l'École adresse une facture à tout étudiant ou étudiante dont l'inscription est agréée en entier ou en partie. En cas d'inscription après la date limite de paiement, l'étudiant devra vérifier son solde dans *HEC en ligne* et acquitter ses droits de scolarité dans les dix jours suivants l'inscription afin de régler les frais s'il y a lieu, car aucune autre facture ne sera postée.

8 Modification de l'inscription

8.1 Modalités

ADM L'étudiant fait une modification d'inscription lorsqu'il :

- ajoute un cours;
- remplace un cours par un autre;
- abandonne un cours.

ADM Toute demande de modification de choix de cours doit être faite directement dans *HEC en ligne*. La date de la demande déterminera les frais dont l'étudiant reste responsable. Ni l'absence aux cours ni l'arrêt de paiement d'un chèque ne peuvent être considérés comme des avis d'abandon de cours.

8.2 Ajout de cours ou remplacement d'un cours par un autre

HEC Toute demande d'ajout ou de remplacement de cours doit être soumise :

- avant la 1^{re} heure de cours pour des cours de 1 et de 1,5 crédit;
- avant la 4^e heure de cours pour tout autre cours.

ADM L'École n'accepte ces demandes que lorsqu'il y a des places disponibles.

8.3 Abandon d'un cours

Abandon avec remboursement

HEC L'étudiant qui désire abandonner un cours avec remboursement des droits de scolarité doit respecter la date limite établie par HEC Montréal.

HEC De façon générale, les dates limites d'abandon avec remboursement sont inspirées des règles suivantes :

- avant la 4^e heure de cours pour des cours de 1 et de 1,5 crédit;
- avant la 7^e heure de cours pour tout autre cours.

Le calendrier universitaire mentionne la date d'abandon avec remboursement pour les cours à horaire régulier.

Pour connaître la date précise d'abandon avec remboursement pour un cours à horaire particulier, l'étudiant doit consulter son horaire dans *HEC en ligne* et cliquer sur le lien « Dates d'abandon » situé immédiatement sous le numéro du cours.

HEC Lors d'un abandon avec remboursement, l'inscription au cours ne figure plus sur le relevé de notes et l'étudiant n'a pas à payer les droits de scolarité de ce cours.

Après la date limite, aucune demande d'abandon avec remboursement ne sera acceptée.

Abandon sans remboursement

HEC L'étudiant pourra abandonner un cours sans remboursement avant le dernier tiers du cours en respectant la date limite établie par HEC Montréal.

HEC De façon générale, les dates limites d'abandon sans remboursement sont inspirées des règles suivantes :

- avant la 10^e heure de cours pour un cours de 1 et de 1,5 crédit;
- avant la 20^e heure de cours pour un cours de 2 crédits;
- avant la 30^e heure de cours pour un cours de 3 crédits;
- avant la 60^e heure de cours pour un cours de 6 crédits.

Le calendrier universitaire mentionne la date d'abandon sans remboursement pour les cours à horaire régulier.

Pour connaître la date précise d'abandon sans remboursement pour un cours à horaire particulier, l'étudiant doit consulter son horaire dans *HEC en ligne* et cliquer sur le lien « Dates d'abandon » situé immédiatement sous le numéro du cours.

HEC Lors d'un abandon sans remboursement, l'inscription au cours figure sur le relevé de notes de l'étudiant avec la mention « AB » et les droits de scolarité de ce cours lui sont facturés. L'étudiant demeure responsable du paiement de la totalité des droits de scolarité qu'il fréquente ou non l'École. Le cours ne participe pas au calcul de la moyenne cumulative.

HEC Dans le dernier tiers du cours, toute demande ne sera considérée que si elle est appuyée par des motifs exceptionnels. À défaut, l'inscription au cours abandonné figure sur le relevé de notes et la note de ce cours est calculée en attribuant la note zéro à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis. L'étudiant demeure responsable du paiement de la totalité des droits de scolarité qu'il fréquente ou non l'École.

8.4 Changement de groupe

ADM L'étudiant qui ne se joint pas au groupe qui lui a été assigné s'expose à recevoir une évaluation incomplète.

8.5 Modification d'inscription pour une étudiante ou un étudiant visiteur

Étudiant d'une université participant au programme d'échanges internationaux de l'École

ADM L'étudiant qui désire faire un changement de cours ou un abandon de cours de l'École doit le faire directement dans *HEC en ligne*.

Étudiant d'une université québécoise et étudiant de tout autre université

ADM L'étudiant qui désire faire un changement de cours ou un abandon de cours de l'École doit :

- contacter la direction administrative du programme concerné;
- informer sa faculté ou son département;
- respecter les règlements de l'École en ce qui concerne les abandons de cours.

On doit noter que la direction administrative ne procède au traitement d'une demande de changement de cours qu'après avoir reçu l'approbation de la faculté ou du département de l'université d'attache de l'étudiant.

9 Évaluation

9.1 Formes d'évaluation

HEC Les formes d'évaluation généralement utilisées à l'École sont l'évaluation par travaux, l'évaluation par examens et l'évaluation de la participation ou toute combinaison des trois formes précédentes. La forme et les modalités de l'évaluation (critères d'évaluation, importance relative des différents éléments de l'évaluation) sont communiquées aux étudiants au début du cours. Dans tous les groupes d'un même cours donné à un même trimestre, tous les étudiants sont soumis aux mêmes formes d'évaluation ou, le cas échéant, ont la même possibilité de choix, sauf exception approuvée par la direction du programme.

HEC Dans tous les cas, l'évaluation globale doit comporter au moins deux modes d'évaluation, à moins d'une autorisation écrite de la direction du programme. S'il y a lieu, un seuil minimal à un mode d'évaluation peut être exigé afin d'attribuer les points à l'autre ou aux autres modes d'évaluation. Par exemple, une note minimale de 50 % aux examens peut être exigée afin de reconnaître les points rattachés aux travaux ou autres points d'évaluation.

De plus, tout au long de ses études, la qualité de la langue écrite de même que celle de la présentation des textes remis aux enseignants, tant dans le cadre de travaux que dans celui d'examens, pourront contribuer à l'évaluation de l'étudiant.

Travaux

HEC L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques. Ces travaux peuvent être individuels ou de groupe. Pour les cours de 2 crédits ou plus, l'évaluation commune des étudiants ayant participé à un ou des travaux de groupe ne peut dépasser 30 % de l'évaluation globale de l'étudiant pour ce cours. Pour les cours de moins de 2 crédits, l'évaluation commune ne peut dépasser 40 % de l'évaluation globale. Certains cours, déterminés par la direction du programme, peuvent faire exception à cette règle.

ADM Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer que l'enseignant a bien reçu son travail dans les délais fixés et de conserver une copie du travail remis. L'École n'est pas responsable des travaux qui pourraient être perdus.

Examens

HEC L'évaluation est faite sous forme d'examen écrit ou oral. À l'École, on utilise en général des interrogations, des tests, des examens intratrimestriels et finaux. L'examen final peut aussi prendre la forme d'un examen hors classe. Si l'évaluation se fait par examen oral, il faut que ce soit en présence de l'enseignant et d'un examinateur nommé par la direction du service d'enseignement, à défaut de quoi l'examen oral doit être enregistré sur support magnétique.

Participation

HEC L'évaluation de la participation représente le jugement de l'enseignant ou de l'enseignante sur le rendement de l'étudiant en classe lors de la présentation de lectures, de travaux ou de discussions de cas. Dans tous les programmes, l'évaluation de la participation dans un cours ne peut pas dépasser 15 % de l'évaluation globale de ce cours, sauf exception approuvée par la direction du programme.

9.2 Responsabilité de l'évaluation

HEC Les formes et les modalités de l'évaluation sont déterminées par l'enseignant responsable du cours.

9.3 Présence au cours et à l'examen

HEC La présence de l'étudiant aux séances de cours est présumée. L'enseignant peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui aurait été absent aux deux premières séances de cours ou à la première séance de cours pour les cours de moins de 2 crédits.

HEC L'étudiant qui se présente à un examen ne peut par la suite demander à ce que le résultat obtenu soit exclu de son évaluation, et ce, quel que soit le motif invoqué.

9.4 Absence à une évaluation

HEC La note « zéro » est attribuée à l'étudiant qui :

- ne se présente pas à un examen à moins que, dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date fixée pour la tenue de l'examen, il ne motive par écrit son absence auprès de l'enseignant dans le cas d'une interrogation ou d'un test, auprès de la direction du programme dans le cas d'un examen, et que le motif soit valable;
- étant présent à un examen ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale;
- ne remet pas à la date fixée par l'enseignant un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours.

ADM Dans le cas d'une absence à un examen, l'étudiant doit remplir, dans les cinq jours ouvrables suivant l'examen, le formulaire « Avis d'absence à un examen », fournir les pièces justificatives et remettre le tout à la direction administrative du programme.

HEC Par motif valable, on entend un motif indépendant de la volonté de l'étudiant ou de l'étudiante, tels la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

HEC Dans le cas d'un examen intratrimestriel, l'étudiant qui justifie son absence à la satisfaction de la direction du programme sera réputé avoir obtenu à cet examen le résultat qui lui sera attribué à son examen final.

HEC Dans le cas d'un examen final, l'étudiant qui justifie son absence à la satisfaction de la direction du programme obtiendra temporairement la mention « incomplet » pour les résultats de ce cours et devra subir cet examen lors d'une session d'examens différés. Un examen final ne peut être différé qu'une seule fois.

Examen différé

ADM Généralement, l'examen différé a lieu durant la période d'examens finaux qui suit le trimestre pendant lequel l'étudiant se serait normalement présenté à l'examen. L'étudiant est tenu de se présenter à l'examen différé à la date et à l'heure fixées. Le défaut de se présenter à l'examen différé entraîne automatiquement la note « zéro » pour cet examen. L'étudiant est informé de son résultat dans *HEC en ligne*.

9.5 Système de notation

HEC La notation des cours se fait avec un système littéral, chaque lettre correspondant à une valeur numérique selon le barème suivant :

Note	Valeur numérique	Appréciation
A+	4,3	Exceptionnel
A	4,0	Excellent
A-	3,7	Très bien
B+	3,3	Bien
B	3,0	
B-	2,7	
C+	2,3	Passable
C	2,0	
E	0	Échec
F	0	Échec par absence*

C = note minimale de passage dans un cours de 2^e cycle
2,7 = moyenne de passage dans les programmes de 2^e cycle.

* La note F est attribuée dans le cas où l'étudiant n'a obtenu aucune note à chaque forme d'évaluation du cours. La note F compte dans le calcul de la moyenne de l'étudiant, mais est exclue de celle du groupe.

9.6 Moyenne de cours

HEC La moyenne des cours est calculée à la fin de chaque trimestre, ou période, en pondérant le nombre de points obtenus dans chaque cours par le nombre de crédits. Les notes obtenues par l'étudiant sont portées à son relevé de notes et conservées dans celui-ci; elles participent au calcul de la moyenne des cours. Dans le cas de la reprise d'un cours, tous les résultats apparaissent dans le relevé de notes, mais seul le dernier est utilisé dans le calcul de la moyenne. Les cours de préparation et les cours hors programme ne participent pas au calcul de la moyenne des cours.

PGM Le relevé de notes présente de manière distincte la moyenne générale des cours de préparation, la moyenne générale des cours hors programme et la moyenne générale des cours du programme. La note de l'atelier de recherche et l'évaluation du mémoire ne participent pas à la moyenne générale.

HEC Les cours suivis dans un autre établissement universitaire figurent sur le relevé de notes et le résultat contribue normalement au calcul de la moyenne des cours, à l'exception des cours suivis dans le cadre des programmes d'échanges internationaux, lesquels ne contribuent pas au calcul de la moyenne des cours.

9.7 Réussite d'un cours ou d'un atelier de recherche

PGM L'étudiant réussit un cours ou l'atelier de recherche lorsqu'il obtient au moins la note C pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à C entraîne un échec.

PGM L'étudiant inscrit à un cours dans un autre programme est soumis pour ce cours aux normes de réussite prévues dans ce programme. Pour réussir le cours, il doit cependant obtenir un résultat équivalent ou supérieur à la note minimale de passage dans le programme de HEC Montréal auquel il a été admis.

9.8 Échec à un cours

HEC Il n'y a pas d'examen de reprise à la suite d'un échec à un cours. Dans les programmes de 2^e et de 3^e cycle, l'étudiant doit obligatoirement reprendre tout cours auquel il a échoué.

9.10 Mémoire

PGM Le mémoire est évalué par un jury d'au moins trois membres désignés selon les dispositions du protocole d'entente sur les études supérieures entre l'École et l'Université de Montréal.

Le jury peut :

- accepter le mémoire et l'évaluer selon le système littéral. Il peut alors demander des corrections mineures que l'étudiant devra retourner à l'intérieur d'un délai d'un mois;
- le retourner à l'étudiant et permettre à celui-ci de le présenter à nouveau, une seule fois, après corrections, au plus tard dans les six mois qui suivent la date où la décision lui a été communiquée;
- le refuser.

Les décisions du jury sont prises à la majorité des voix, une seule voix étant accordée aux éventuels codirecteurs.

La candidature d'un étudiant prend fin quand le jury refuse le mémoire à la majorité des voix.

10 Examens

10.1 Droit

HEC Seuls peuvent se présenter aux examens les étudiants et les étudiantes inscrits à l'École.

10.2 Horaire des examens

ADM Les examens ont lieu selon l'horaire publié par le Bureau du registraire au début de l'année universitaire. De plus, l'étudiant doit tenir compte de toute information publiée par les voies officielles de l'École et de tout changement apporté par l'enseignant ou l'enseignante durant le trimestre.

10.3 Accès aux salles d'examen

ADM La présentation de sa carte d'étudiant est nécessaire pour être admis dans une salle d'examen. L'accès à une salle d'examen est interdit à tout étudiant qui s'y présente avec un retard de plus de 45 minutes. Aucun étudiant n'est autorisé à quitter la salle d'examen dans les 45 premières minutes, quel que soit le motif invoqué.

10.4 Documentation lors des examens

ADM Durant un examen, il est interdit aux étudiants d'échanger ou de partager une calculatrice, un ordinateur portable ou toute autre documentation.

Calculatrice

Lorsque l'utilisation d'une calculatrice est permise, seuls les modèles Sharp EL-240SB ou Texas Instruments BAII Plus (avec fonctions financières) et les modèles homologués sont autorisés.

Ordinateur portable

Si elle n'est pas expressément autorisée sur le questionnaire d'examen, l'utilisation de l'ordinateur portable est interdite.

Appareil électronique

Il est également interdit d'utiliser tout appareil électronique ou de télécommunication quel qu'il soit, par exemple : téléphone cellulaire, téléviseur, ordinateur de poche, montre permettant l'entrée de texte, agenda, dictionnaire électronique, baladeur, etc.

Toute infraction liée à la documentation ou au matériel permis durant un examen tombera sous le coup de l'article 12 Plagiat et fraude.

10.5 Sorties pendant les examens

ADM Toute sortie pendant la tenue des examens est interdite sauf en cas d'urgence. Dans tous les cas, les étudiants devront être accompagnés par un surveillant.

11 Résultats

11.1 Travail, interrogation, test, examen intratrimestriel ou examen hors classe

Remise

HEC L'École n'est tenue de remettre à l'étudiant les travaux ou les copies d'examens (interrogation, test, examen intratrimestriel ou examen hors classe) soumis par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque enseignant la décision de rendre à l'étudiant les travaux et les copies d'examens après correction, de les conserver ou de les détruire après une période minimale de six mois.

Vérification ou révision

HEC L'étudiant qui veut vérifier ou faire réviser le résultat d'un travail, d'une interrogation, d'un test, d'un examen intratrimestriel ou d'un examen hors classe doit s'adresser directement à l'enseignant concerné. Il a un délai maximal de quinze jours après la remise du résultat pour demander une révision.

L'étudiant qui désire faire appel de la décision doit s'adresser au directeur du service d'enseignement ou à son représentant. Sa décision est finale et sans appel.

11.2 Examen final en classe

Communication du résultat de l'examen final

HEC Les résultats des examens finaux ne peuvent être transmis directement par les enseignants qui ne sont en aucun cas autorisés à montrer à l'étudiant sa copie d'un examen final avant que le délai et le processus de révision n'aient été complétés s'il y a lieu. L'École ne remet pas les copies d'examens finaux aux étudiants et elle les détruit après une période minimale d'un an.

Vérification du résultat de l'examen final

HEC Tout étudiant a droit, dans les quinze jours qui suivent la transmission des résultats, à la vérification des résultats de sa copie d'examen final. Cette vérification doit se faire sans déplacement des documents et devant un représentant ou une représentante du Bureau du registraire.

Révision du résultat d'un examen final

HEC L'étudiant qui désire faire réviser le résultat d'un examen final écrit doit, dans les quinze jours qui suivent la remise des résultats, en faire la

demande par écrit au Bureau du registraire. L'enseignant ou l'enseignante procède à la révision en l'absence de l'étudiant, mais, sur demande de ce dernier, lui fournit, dans les quinze jours qui suivent la date d'expiration de la période de demande de révision, des commentaires sur les résultats obtenus. Après révision, le résultat de l'examen peut être maintenu, diminué ou majoré. La note portée au relevé officiel de l'étudiant est établie en tenant compte du résultat révisé. Dans le cas d'une note inchangée, des frais seront facturés à l'étudiant. Aucun enseignant n'est autorisé à procéder à une révision avant qu'il en ait reçu la demande du Bureau du registraire.

Révision exceptionnelle

HEC Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice n'a pas été rendue lors de la révision de l'examen final en classe peut, dans les quinze jours qui suivent la remise du résultat de cette révision, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée. Le Bureau du registraire transmettra cette demande à la direction du service d'enseignement. Dans le cas d'une note inchangée, des frais seront facturés à l'étudiant.

a) Demande reçue

Si, après consultation des personnes concernées, la direction du service d'enseignement juge que la requête est recevable, elle crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par elle. Ce comité peut consulter des experts et doit entendre l'étudiant, le professeur et le directeur du service d'enseignement s'ils en font la demande. Le comité de révision exceptionnelle peut maintenir l'évaluation, la diminuer ou la majorer. Cette révision exceptionnelle de l'évaluation est finale. Le comité peut aussi faire à la direction du service d'enseignement ou à la direction des programmes de l'École toute recommandation qu'il juge pertinente.

b) Demande rejetée

Si, après consultation des personnes concernées, la direction du service d'enseignement rejette la requête, elle doit le faire par écrit en envoyant copie de sa décision à la direction des programmes de l'École.

11.3 Résultat d'un cours

HEC Le résultat d'un cours ne peut être transmis directement par l'enseignant ou l'enseignante. Les résultats sont publiés dans *HEC en ligne* après approbation par les autorités de l'École. Les résultats ne sont communiqués à d'autres personnes qu'avec l'autorisation écrite de l'étudiant.

11.4 Relevé de notes

ADM À la fin de chaque trimestre, tout étudiant qui a été soumis à une forme d'évaluation peut obtenir un relevé de notes pour ce trimestre.

HEC Le relevé de notes de l'étudiant mentionne la note finale obtenue dans chacun des cours où il s'est inscrit et, sauf exception, la moyenne de son groupe. Le relevé de notes fait mention des succès, des échecs, des cours repris, des résultats incomplets, des équivalences ou des exemptions, des abandons et, s'il y a lieu, des mentions d'excellence ou des sanctions imposées.

ADM L'École ne délivre pas de relevé de notes à l'étudiant dont le compte est en souffrance.

11.5 Mention d'excellence

HEC Une mention d'excellence sera inscrite dans le relevé de notes de tout étudiant qui, à la fin de chaque trimestre, aura maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,7. L'expression « Mention d'excellence » sera affichée au-dessus de la moyenne cumulative à chaque trimestre où celle-ci se situe à 3,7 et plus.

PGM Au programme de M. Sc., la mention d'excellence apparaîtra dans le relevé de notes de l'étudiant après 15 crédits suivis.

12 Plagiat et fraude

12.1 Infractions de nature pédagogique

HEC Constitue une infraction le fait de commettre tout acte visant à tromper quant au rendement pédagogique lors d'une évaluation ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique, ou toute tentative de commettre cet acte ou toute participation à un tel acte.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considérée comme une infraction :

- a) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- b) la remise à des fins d'évaluation d'un travail qui a été rédigé ou effectué entièrement ou partiellement par une autre personne;
- c) la remise d'un même travail dans deux cours différents, sans autorisation préalable;
- d) l'obtention avant un examen des questions ou des réponses à un examen ou l'utilisation de ces questions ou de ces réponses lors de la préparation ou de la tenue d'un examen;
- e) pendant un examen, la possession ou l'utilisation de tout document, matériel ou instrument non autorisé, ou la sollicitation ou l'obtention de toute aide non autorisée;
- f) la substitution de personne lors d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- g) l'invention d'un fait ou la falsification de données de recherche dans un travail sujet à évaluation, notamment une thèse, un mémoire, un travail dirigé, un rapport de stage ou de recherche;
- h) la modification de résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie ainsi que l'obtention d'une évaluation non méritée;
- i) la falsification d'un document ou l'usage d'un faux document.

12.2 Procédure

HEC Tout fait ou geste qui pourrait constituer une infraction au présent article doit être signalé à la Direction du programme de l'étudiant concerné. Le personnel enseignant ne peut imposer de sanction pour une infraction au présent article.

La Direction du programme concerné peut faire enquête ou, si elle estime en cours d'enquête qu'il conviendrait mieux que la cause soit entendue par le Conseil de discipline pédagogique, la Direction du programme confie la cause au Conseil de discipline pédagogique.

Si la Direction du programme fait enquête elle-même, elle doit donner à l'étudiant l'occasion de se faire entendre. Par la suite, la Direction du programme détermine si l'étudiant a commis ou non une infraction au présent article et décide de la sanction applicable.

Dans tous les cas, la Direction du programme ne peut imposer une sanction autre qu'un avertissement, la note zéro pour un travail ou un examen, ou l'échec pour le cours.

L'étudiant reconnu coupable d'une infraction au présent article à la suite d'une décision de la Direction du programme peut demander la révision de la sanction à un sous-comité du Comité des programmes qui est formé du Directeur des programmes, d'un Directeur pédagogique de programme et d'un Directeur administratif de programme appartenant tous les deux à un programme différent de celui de l'étudiant.

Le Conseil de discipline pédagogique est formé du directeur adjoint, corps professoral, du registraire et d'un directeur de service d'enseignement. Si le dossier est confié à ce conseil, celui-ci fait enquête et doit donner à l'étudiant l'occasion de se faire entendre. Par la suite, le Conseil de discipline pédagogique détermine si l'étudiant a commis ou non une infraction au présent article, et décide de la sanction applicable. Le Conseil de discipline pédagogique peut imposer toute sanction qu'il juge appropriée, y compris la suspension ou l'expulsion de l'École.

Dans tous les cas la sanction doit être décidée en fonction de la gravité de l'infraction, des infractions antérieures, le cas échéant, et des particularités du dossier.

L'étudiant reconnu coupable d'une infraction au présent article à la suite d'une décision du Conseil de discipline pédagogique peut demander la révision de la sanction au Comité des programmes.

12.3 Sanctions

HEC Les sanctions suivantes peuvent être imposées en cas d'infraction :

- a) l'avertissement : une note est placée au dossier de l'étudiant sans autre conséquence immédiate;
- b) la note zéro est imposée pour le travail ou l'examen où une infraction a été commise sans qu'il y ait automatiquement un échec au cours;
- c) l'échec pour le cours : la note E est imposée pour le cours où une infraction a été commise; l'étudiant peut toutefois reprendre le cours où un échec a été imposé; au doctorat, l'échec à un cours conduit à une exclusion automatique du programme avec la possibilité de demander une réadmission en vertu de l'article 14 du présent règlement;

- d) la suspension : l'étudiant ne peut s'inscrire à des cours ou à un programme pendant une période de temps déterminée lors de la décision sur la sanction; cette période ne peut être supérieure à deux ans;
- e) l'expulsion définitive : l'étudiant qui est expulsé de l'École ne peut être admis ou réadmis à un programme ou inscrit à un cours de HEC Montréal, ou obtenir un grade, un diplôme, un certificat.

Dans tous les cas, les décisions sur les sanctions sont jointes au dossier de l'étudiant.

13 Conditions de poursuite, promotion, exclusion

13.1 Conditions de poursuite

PGM Au programme de M. Sc. et au programme de propédeutique, les conditions suivantes entrent en vigueur à partir du moment où l'étudiant est inscrit. Ces conditions s'appliquent à la fois à la moyenne des cours du programme de M. Sc. et à la moyenne combinée des cours des programmes de M. Sc. et de propédeutique.

- a) L'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,7 est autorisé à poursuivre le programme.
- b) L'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,3 et inférieure à 2,7 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre d'activité (excluant le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,7. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et, dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,7 pour avoir droit au diplôme.

13.2 Promotion

HEC Pour être promu, l'étudiant ou l'étudiante doit respecter la structure de son programme d'études et obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,0 s'il étudie dans un programme de 1^{er} cycle et de 2,7 s'il étudie dans un programme de 2^e cycle.

PGM Au programme de M. Sc., il doit avoir réussi chacun des cours de son programme. Il doit, en outre, réussir l'atelier de recherche avec un résultat d'au moins C et obtenir un résultat d'au moins C lors de l'évaluation du mémoire.

PGM L'étudiant doit réussir le test de français ORTHOGRAM parties I et II et le test d'anglais des affaires HECTOPE avec une note d'au moins C.

13.3 Exclusion

PGM Au programme de M. Sc. ou de propédeutique, outre le renvoi pour cause, est exclu du programme l'étudiant :

- a) qui n'a pas maintenu, soit dans son programme de maîtrise, soit dans ses deux programmes combinés, une moyenne générale d'au moins 2,3, avant reprise de cours;
- b) dont la moyenne des cours, soit dans son programme de maîtrise, soit dans ses deux programmes combinés, est égale ou supérieure à 2,3 et inférieure à 2,7 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire, avant reprise de cours;
- c) qui n'a pas de directeur de recherche avant la fin de son deuxième trimestre de scolarité conformément aux dispositions de l'article 7.3;
- d) qui n'a pas déposé son mémoire ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai de trois ans à compter de la date de son inscription initiale au programme de M. Sc. ou n'a pas terminé son programme de propédeutique dans un délai de un an;
- e) dont le mémoire a fait l'objet d'une demande de corrections et dont la deuxième version n'a pas été déposée dans le délai accordé;
- f) dont le mémoire a été refusé par les membres du jury à la majorité des votes ou a obtenu une note inférieure à C;
- g) l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une deuxième fois.

ADM Un étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer ce trimestre.

14 Réadmission

HEC L'étudiant qui aura été exclu du programme pour des raisons autres que le renvoi pour cause pourra soumettre une demande de réadmission. Chaque cas est étudié à son mérite; la réadmission peut être acceptée à certaines conditions ou elle peut être refusée. Quand elle est acceptée, le dossier est réévalué en fonction des exigences en vigueur au moment de la demande de réadmission. L'étudiant réadmis est avisé des conditions qui lui seront imposées afin de compléter son programme.

HEC L'étudiant qui aura été exclu après avoir été réadmis en vertu du présent article ne pourra pas être réadmis une deuxième fois, sauf en cas de circonstances exceptionnelles. Un comité formé du Directeur pédagogique, du Directeur administratif du programme concerné et du Registraire prendra connaissance de la demande de l'étudiant et de son dossier à HEC Montréal pour décider si les circonstances justifient une deuxième réadmission. Cette décision est finale. Dans le cas des programmes de 2^e et de 3^e cycle, une décision positive sera transmise au doyen des études supérieures.

PGM Un étudiant qui aura été exclu du programme pour n'avoir pas déposé son mémoire dans les délais, mais dont la scolarité est terminée, peut demander une « réadmission pour fin de dépôt » dans un délai ne dépassant pas cinq ans depuis la date de sa première inscription au programme.

ADM La demande de réadmission doit être déposée au Bureau du registraire sur le formulaire abrégé de demande d'admission.

15 Grade, diplôme, certificat et attestation

15.1 Délivrance de grade, de diplôme ou de certificat

HEC Après que l'étudiant a satisfait à toutes les exigences imposées pour l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat, l'Université de Montréal, sur recommandation du Conseil pédagogique de l'École, lui décerne le grade, le diplôme ou le certificat correspondant à son programme d'études.

ADM Si son parchemin est disponible, l'étudiant pourra l'obtenir lors de la collation des grades sinon, par la suite, il sera posté. Cependant, l'École retiendra le parchemin d'un étudiant dont le compte est en souffrance.

15.2 Annulation de grade, de diplôme ou de certificat

HEC La délivrance de grades, de diplômes ou de certificats faite par erreur ou à la suite de plagiat ou de fraude est réputée nulle. Le Conseil pédagogique de l'École fait enquête et donne à la personne concernée l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du conseil, l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel. La nullité doit être prononcée dans les cinq ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée par écrit à l'attention de la direction de l'École.

15.3 Attestation d'études et copies de documents officiels

ADM Tout étudiant qui désire obtenir une attestation d'études ou la copie d'un relevé de notes ou d'un autre document officiel doit en faire la demande par écrit au Bureau du registraire. L'École ne fournit pas d'attestation pour l'évaluation partielle d'un cours. L'étudiant doit tenir compte d'un délai de production de cinq jours ouvrables. Pour prendre possession des documents demandés, l'étudiant ou l'étudiante doit présenter sa carte d'étudiant de l'École ou une autre pièce d'identité valable. Aucune attestation ne sera remise à un étudiant dont le compte est en souffrance.

16 Frais de scolarité

16.1 Frais de scolarité

ADM L'étudiant doit se référer à la table des frais publiée dans le site Web de l'École pour connaître les frais exigés et les dates limites de paiement.

Il doit noter que :

- les livres, les recueils et tout autre matériel pédagogique ne sont pas couverts par les droits de scolarité;

- les étudiants étrangers sont soumis à la directive spéciale relative aux droits de scolarité exigés de ces étudiants, délivrée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Des exemptions sont prévues dans l'application de cette directive;
- tout retard dans le paiement entraîne une pénalité.

16.2 Compte en souffrance

ADM L'étudiant ou l'étudiante demeure responsable du paiement de la totalité des frais engagés, qu'il fréquente ou non l'École. L'étudiant dont le compte est en souffrance n'a plus accès à *HEC en ligne*, ne peut s'inscrire ou consulter ses résultats. Il ne reçoit ni relevé de notes, ni attestation d'études, ni diplôme.

16.3 Reçu officiel

ADM À la fin de l'année civile, l'École remet aux étudiants les reçus officiels pour fins d'impôt. Ceux-ci couvrent les trimestres d'hiver, d'été et d'automne d'une même année civile. Pour le gouvernement fédéral, l'École délivre le « Certificat pour les frais de scolarité et le montant relatif aux études » et pour le gouvernement provincial, le formulaire « Relevé 8 Montant pour études postsecondaires » et le « Reçu de frais de scolarité pour fins d'impôt ». À toute autre fin, la facture fait état des paiements effectués et peut servir de preuve de paiement des frais auprès de l'employeur.

17 Carte d'étudiant

17.1 Utilité

ADM Tout étudiant inscrit à l'École, même à un seul cours ou pour un seul trimestre, doit se procurer la carte d'étudiant de l'École. La carte est exigée lors des examens, pour le prêt de volumes à la bibliothèque, pour l'accès aux laboratoires informatiques, pour la participation à toute autre activité de l'École, à des fins d'identification et pour entrer à l'École en dehors des heures normales d'ouverture. Il est nécessaire d'avoir sa carte en tout temps afin de pouvoir la présenter au besoin. Cette carte demeure la propriété de HEC Montréal et doit lui être retournée à sa demande.

17.2 Délivrance et validation

ADM Le Service aux étudiants est responsable de la délivrance des cartes d'étudiant. Il fait connaître, dans le « Calendrier de l'année universitaire », ainsi que sur son site Web, les dates et modalités de délivrance. La carte d'étudiant est émise pour toute la durée des études dans un programme donné et doit être validée par un autocollant à chaque année universitaire. L'étudiant ou l'étudiante qui ne se présente pas aux séances régulières de photographie ou qui désire obtenir un duplicata de la carte d'étudiant doit payer les frais requis.

18 Standards informatiques, HEC en ligne et courrier électronique

18.1 Matériel et standards informatiques

ADM Les enseignants et les enseignantes tiennent pour acquis que les étudiants ont accès à un micro-ordinateur conforme aux normes du programme auquel ils sont inscrits. Il est de la responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante de s'informer des exigences propres à son programme.

18.2 HEC en ligne

ADM *HEC en ligne* permet à l'étudiant de faire son choix de cours chaque trimestre et de le modifier, de consulter sa confirmation d'inscription, son dossier financier, ses résultats et son relevé de notes. Pour accéder à *HEC en ligne*, un mot de passe est nécessaire. L'étudiant nouvellement admis reçoit avec son offre d'admission un mot de passe temporaire qu'il devra changer par la suite. Ce mot de passe est évidemment personnel et confidentiel. Afin d'assurer la confidentialité de ce code, il est conseillé d'éviter les caractères permettant de retracer son nom, prénom ou encore sa date de naissance.

18.3 Courrier électronique

ADM Chaque étudiant admis à l'École possède une adresse de courrier électronique. Il peut avoir accès à son courrier à l'École (au moyen des ordinateurs des laboratoires informatiques ou de son ordinateur portable dans plusieurs aires de travail) ou ailleurs par l'entremise d'un fournisseur de services Internet.

Les étudiants, diplômés de HEC Montréal depuis le trimestre d'hiver 1996, pourront conserver leur adresse de courrier électronique, même après qu'ils auront quitté l'École. Par ailleurs, tous les étudiants qui ne se seront pas inscrits pendant un an et tous les étudiants diplômés avant le trimestre d'hiver 1996 n'ont plus droit à l'adresse de courriel de HEC Montréal.

18.4 Utilisation des ressources informatiques de l'École

Règles d'utilisation

ADM HEC Montréal met à la disposition de ses étudiants des ressources informatiques (équipements, applications, outils, réseau et télécommunications) pour la réalisation d'activités liées à leur formation. Afin de maintenir le bon fonctionnement de ce réseau et de se conformer à l'entente qu'elle a conclue avec le R.I.S.Q. (Réseau interuniversitaire et scientifique du Québec), l'École a établi les règles suivantes :

- a) L'étudiant doit s'assurer de ne pas monopoliser les ressources informatiques de l'École ni en abuser, entre autres, en effectuant un stockage ou un transfert abusif de données ou en utilisant des logiciels avides de ressources. L'utilisation de logiciels de partage de fichiers (exemples : BitTorrent, P2P, etc.) est interdite. L'écoute de sites radio ou le visionnement à l'aide d'un serveur vidéo (streaming) est également interdite à moins d'être autorisée dans le cadre d'une activité pédagogique.
- b) L'étudiant doit s'assurer que son ordinateur respecte les normes de conformités de l'École. Le système d'exploitation et les logiciels installés sur son ordinateur doivent être le plus à jour possible et ses logiciels de protection (antivirus et pare-feu) doivent être à jour et activés.
- c) Il est interdit de communiquer, de transmettre ou de dévoiler son code d'accès et son mot de passe individuel à un autre utilisateur ou à un tiers et des mesures doivent être prises pour en protéger la confidentialité.
- d) Dans tout message électronique diffusé sur le réseau, il est interdit d'utiliser un langage injurieux, malveillant, haineux ou discriminatoire et d'exercer toute forme de harcèlement, de menace ou de diffamation.
- e) Il est interdit d'utiliser les ressources informatiques à des fins non autorisées ou illégales et plus spécifiquement de se connecter à des sites illégaux à contenu violent, à caractère sexuel ou faisant la promotion de convictions politiques extrémistes.
- f) Il est interdit d'utiliser l'infrastructure de l'École à des fins commerciales.
- g) Il est interdit de poser tout acte pouvant nuire au bon fonctionnement de l'infrastructure informatique de l'École, par exemple :
 - l'insertion et la propagation de virus informatiques;
 - l'intrusion ou tentative d'intrusion dans tout ordinateur, système ou réseau interne ou externe;
 - l'interférence volontaire dans le but de dégrader la performance des ressources informatiques;
 - la modification, l'altération ou la destruction des données, de logiciels et d'autres biens de l'École;
 - l'utilisation du courrier électronique pour faire des envois massifs de messages (spamming);
 - l'utilisation d'équipements dans le but de donner accès aux ressources informatiques à des tiers.

Sanctions dans le cas d'utilisation illégitime des ressources informatiques de l'École

ADM En plus des pénalités prévues à la loi, toute infraction au règlement peut entraîner les sanctions suivantes :

- l'annulation des droits d'accès aux ressources informatiques de l'École;
- l'imposition de mesures disciplinaires ou autres sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'École en fonction de la gravité des actes reprochés, des dommages causés et des conséquences réelles ou potentielles pour l'École;

- le remboursement à l'École de toute somme que cette dernière serait dans l'obligation de défrayer à la suite d'une utilisation non autorisée, frauduleuse ou illicite de ses ressources informatiques.

19 Droit à l'accès et à la rectification des renseignements personnels

ADM Toute personne a le droit d'être informée de l'existence et de recevoir communication de tout renseignement personnel la concernant. Toute personne a le droit de recevoir communication des enregistrements de consultations de renseignements nominatifs la concernant ainsi que la liste de personnes ou catégories de personnes qui n'ont pas à s'enregistrer. Le document peut être consulté gratuitement à l'École durant les heures d'ouverture. On peut également le recevoir par la poste en en faisant la demande auprès du Bureau du registraire. Des frais d'envoi, de transcription ou de reproduction sont exigés pour une copie. Toute personne qui reçoit la confirmation de l'existence dans un fichier d'un renseignement personnel la concernant peut, si ce renseignement est inexact, incomplet ou équivoque ou si la collecte, la communication ou la conservation de ce renseignement ne sont pas autorisées par la loi, exiger que le fichier soit rectifié. Par sa demande d'admission et par son inscription, l'étudiant ou le candidat accepte que des renseignements nominatifs confidentiels le concernant et inclus à tout moment dans son dossier servent à l'exercice des attributions confiées à l'École ou à la mise en œuvre d'un programme dont elle a la responsabilité, étant entendu que la transmission d'informations aux divers organismes sera limitée aux besoins essentiels de ces organismes. Cela signifie qu'à des fins administratives, l'École peut transmettre certains de ces renseignements aux organismes suivants :

- le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;
- le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec;
- la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec;
- l'Université de Montréal et l'École Polytechnique;
- les autres universités;
- les cégeps, collèges et autres établissements d'enseignement;
- les associations étudiantes de l'École;
- l'Association des diplômés de l'École (le Réseau HEC);
- le Bureau de développement HEC;
- le Service de gestion de carrière de HEC;
- les associations professionnelles dûment reconnues par l'École;
- les organismes boursiers publics et privés;
- les compagnies d'assurance-accident;
- dans le cas des étudiants étrangers, l'ACDI, l'ambassade et le consulat concernés, les compagnies d'assurance-maladie.

20 Changement au fichier social de l'étudiant ou de l'étudiante

ADM Il est dans l'intérêt de l'étudiant de faire en sorte que le Bureau du registraire puisse le joindre facilement. Il est donc indispensable que l'étudiant informe le Bureau du registraire [registraire.info@hec.ca] lors d'un changement d'adresse ou de numéro de téléphone, à son domicile ou à son travail. De plus, afin d'assurer l'exactitude des documents officiels qui portent son nom, l'étudiant doit immédiatement aviser par écrit le Bureau du registraire de toute erreur notée dans les renseignements personnels le concernant ou de tout changement à son dossier social. Dans le cas d'un changement de nom ou de statut, la pièce justificative originale appropriée sera exigée. La politique établie à l'École veut que l'étudiant ou l'étudiante soit toujours nommé par son nom de famille à la naissance.

21 Règles et marches à suivre

HEC La direction de l'École se réserve le droit d'établir par simple résolution les règles et marches à suivre relatives à l'application et à l'interprétation des présents règlements.